L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

PUBLIE UN JOUR PAR SEMAINE • LU SEPT JOURS PAR SEMAINE

Le numéro 10¢ | Rimouski, jeudi, le 30 décembre 1965 | 33e ANNEE — No 42

Bibliothèque du Séminaire
Rimouski 15-3-
66

La municipalité de St-Charles Garnier naîtra le 1er janvier 1966

C'est à partir du 1er janvier 1966 que la paroisse de Saint-Charles Garnier, dans le comté de Rimouski, sera érigée en municipalité. Cette décision du lt-gouverneur Paul Comtois est publiée dans le dernier numéro de la Gazette Officielle de Québec.

Considérant que ce territoire n'était pas organisé en municipalité et que les formalités prescrites par la loi pour un tel changement ont été observées, l'honorable Comtois a cru opportun d'octroyer des lettres-patentes.

Mont-Joli demande un aéroport régional

A la dernière assemblée du conseil de ville de Mont-Joli, l'échevin Roland Gagnon présentait une résolution devant être envoyée à l'hon. Jack Pickersgill, ministre fédéral des Transports. Cette résolution visant à doter Mont-Joli d'un aéroport régional fut unanimement adoptée.

En voici le texte :

ATTENDU que la ville de Mont-Joli constitue le centre géographique du territoire-pilote du Bas St-Laurent et de la Gaspésie et le centre de gravité important de l'économie régionale.

ATTENDU que l'aéroport de Mont-Joli, doté de trois pistes d'atterrissage, est la propriété du gouvernement fédéral.

ATTENDU que l'aéroport de Mont-Joli présente de très grands avantages sur les autres aéroports de la région, notamment en ce qui concerne l'aire de manoeuvre, le système de télécommunication et le matériel de service.

ATTENDU que le BAEQ (Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec Inc.) dans une politique de rationalisation du transport aérien propose la création d'un aéroport régional à Mont-Joli.

ATTENDU que les Etats généraux de la Cité de Rimouski et la population des comtés de Rimouski et Matane, par l'organe de leur comité de zone, approuvent cette recommandation.

IL EST PROPOSE par l'échevin Roland Gagnon, secondé et résolu unanimement de demander à l'hon. Jack Pickersgill, ministre fédéral des Transports, de mettre à exécution les recommandations du BAEQ (projet ARDA) en ordonnant le début des travaux d'aménagement (aérogare, etc.), qui confirmeront l'aéroport de Mont-Joli en sa qualité d'aéroport régional.

EXPOSITION ITINERANTE A RIMOUSKI un demi-siècle de peinture au Québec

Du 11 au 20 janvier dans la nouvelle bibliothèque du Séminaire

Le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Guy Frégault, présidera le vernissage

Le mardi 11 janvier, à 8 heures du soir, s'ouvrira au Séminaire de Rimouski une exposition de peinture groupant quelque trente oeuvres originales appartenant à la collection permanente du Musée du Québec. Organisée par le service des Arts plastiques du ministère des Affaires culturelles, cette exposition propose une esquisse rapide du visage mobile de la peinture des cinquante dernières années au Québec.

Le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Guy Frégault, présidera lui-même le vernissage auquel sont chaleureusement invités tous les résidents de Rimouski et de la région. C'est souligner l'importance que revêt l'événement. C'est indiquer, de même, l'intention très nette du ministère d'offrir l'accès le plus large qui soit aux biens culturels les plus exclusifs du patrimoine public dont il assume la garde et la protection. La cité de Rimouski peut s'enorgueillir légitimement de compter parmi les cinq endroits choisis par le ministère des Affaires culturelles comme jalons de son premier circuit expérimental d'expositions itinérantes d'arts plastiques.

Déconcentration culturelle

Ce premier circuit constitue le point de départ d'un vaste programme permanent de déconcentration culturelle visant à permettre aux populations disséminées du Québec de bénéficier à part entière aux avantages de cet ordre dévolus jusque là aux seuls privilégiés des plus grands centres urbains.

L'art à la portée de tous

Le ministère estime que ce n'est pas démocratiser l'art et, ce faisant, le vider de sa substance, que de faciliter l'accès à ses oeuvres les plus significatives pour le bénéfice équitable du plus grand nombre de citoyens. Au contraire, cette démocratisation des moyens d'accès à ce type de biens culturels conduit justement à l'affirmation du statut des arts plastiques, s'il est vrai qu'"une oeuvre d'art n'existe que par l'émotion qu'elle nous donne". Aussi, le ministère des Affaires culturelles attache-t-il une énorme importance à la réponse de la population à cette série de manifestations plastiques destinées à jauger l'intérêt relatif des milieux-clés du Québec pour ces expositions itinérantes.

Une galerie d'art mobile

Comme il n'est pas toujours possible de compter en route sur le cadre idéalement approprié à la mise en valeur des oeuvres qu'il véhicule à travers la province, le service des Arts plastiques du ministère a fait fabriquer de toute pièce son propre système d'accrochage et d'éclairage. Ce système répond aux exigences d'une véritable galerie d'art mobile et autonome pouvant s'adapter à n'importe que l'espace physique ambiant, immense ou exigu, sans même toucher aux surfaces des murs ou du plafond. A Rimouski, par exemple, l'exposition itinérante se tiendra dans la nouvelle bibliothèque du Séminaire.

Participation active des visiteurs

Mais l'originalité de ce type d'exposition tient surtout au caractère essentiellement dynamique de sa conception. Elle est en effet conçue pour stimuler la participation active des visiteurs. C'est ainsi que, le soir du vernissage, il y aura, d'abord, à la suite de l'allocution du sous-ministre, une brève présentation de la collection par le directeur du service des Arts plastiques, **M. Rolland Boulanger.**

INITIATION A L'ART

Deux soirs plus tard, soit **le 13, jeudi,** le même public pourra profiter d'une expérience d'initiation à l'art de regarder

(Suite à la page 15)

L'ECHO coûtera un sou de plus par semaine

A partir du 1er janvier 1966 le prix de l'abonnement à notre journal sera porté de $3.50 à $4.00. Cette légère hausse de un sou par semaine est rendue nécessaire par suite de la hausse des frais de production du journal.

Des paniers de Noël pour les pauvres

● Sur cette photo, on voit des Filles d'Isabelle préparant des paniers de Noël pour les pauvres. Les Filles d'Isabelle comptent parmi les nombreux groupements à offrir des cadeaux aux pauvres, à l'occasion de Noël.

On reconnait la régente, Mme Berthe Coulombe, entourée de Mmes Adrien Gagné, Gérard Dancause, Charles Marquis, Louise Heppell, Mlle Blanche Pelletier et M. Gérald Fournier, du Conseil des Oeuvres. (Photo Yolande Caron)

Dionne-Gendreau

● En l'église de Sacré-Coeur, M. l'abbé Pascal Parent bénissait le mariage de Denise, fille de M. et Mme Flavius Gendreau. du Sacré-Coeur, avec Jacques, fils de M. et Mme Onésime Dionne, de Sacré-Coeur également.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception au Manoir St-Laurent, de Luceville, après quoi les nouveaux époux se sont dirigés vers les Laurentides.

(Photo Blondin)

Dumont-Chénard

● En l'église du Bic, le 20 octobre. fut célébré le mariage d'Ursule, fille de M. et Mme Ls-Jacques Chénard, du Bic, avec Maurice fils de M. et Mme Jean-Baptiste Dumont, de Luceville.

Après une réception à l'hôtel Laval, du Bic, les mariés partirent en voyage.

A leur retour de voyage, M. et Mme Dumont ont élu résidence au Bic.

(Photo Marie-Louis Pelletier)

Dionne-Proulx

● M. et Mme Rodrigue Proulx (Carole Proulx) dont le mariage a été célébré, dernièrement, en l'église de St-Robert.

M. et Mme Dionne résident à Mont-Joli.

(Photo Marie-Louis Pelletier)

Dubé-Caron

M. et Mme Adrien Caron (Diane Caron), dont le mariage fut célébré en l'église de St-Damase, le 25 septembre

(Photo Fortin)

Fiancés de Noël

Mlle Nicole Michaud, fille de M. et Mme Edmond Michaud, de Rimouski, avec M. Gerry Gagnon, fils de M. et Mme Antoine Gagnon, de Mont-Joli.

Mlle Claudette Lacasse, fille de M. et Mme Gérard Lacasse, de Rimouski, avec M. Carmel Poirier, fils de M. et Mme Gérard Poirier, de Nazareth.

Mlle Lisette Ouellet, fille de M. et Mme Gontran Ouellet, de Rimouski, avec M. Jacques Alain, fils de Mme Emilien Alain, de St-Robert.

Mlle Janine Gagné, fille de M. et Mme Adrien Gagné, de Rimouski, avec M. Gaston Dancause, fils de M. et Mme Gérard Dancause, de Rimouski.

Mlle Ginette Sénéchal, fille de M. et Mme Roland Sénéchal, de Sacré-Coeur, avec M. Jacques St-Pierre, fils de M. et Mme Jean-Marie St-Pierre, de Rimouski.

Mlle Claire Roy, fille de M. et Mme Lionel Roy, de Rimouski, avec M. Raymond Dubé, fils de M. et Mme Alfred Dubé, de Rimouski.

Mlle Micheline Deschênes, du Bic, fille de Mme Marguerite Deschênes, de Matane, avec M. Jean Thibault, fils de M. et Mme Ernest Thibault, du Bic.

Mlle Monique St-Pierre, fille de M. et Mme Léon St-Pierre, du Bic, avec M. Guy Lepage, fils de M. et Mme Rosario Lepage, de St-Robert.

Mlle Denise Truchon, fille de M. et Mme Hector Truchon, de Ste-Agnès, avec M. Réjean Martin, fils de M. et Mme Roland Martin, de Rimouski.

Mlle Danielle Gagnon, fille de M. et Mme Emmanuel Gagnon, de Rimouski, avec M. Jean-Guy Larouche, fils de M. et Mme Etienne Larouche, de Montréal.

Mlle Louise Ouellet, de Rimouski, fille de M. et Mme Louis-N. Ouellet, de Rivière-du-Loup, avec M. Jean-Marc Desrosiers, fils de M. et Mme Charles-A. Desrosiers, de Rimouski.

Mlle Georgette Jean, fille de M. et Mme Léo Jean, de St-Simon, avec M. Richard Chénard, fils de M. et Mme Chs-Emile Chénard, de Rimouski.

Mlle Rosaline Rouleau, fille de M. et Mme Léopold Rouleau, de St-Pie X, avec M. Magella Landry, fils de M. et Mme Xavier Landry, de St-Damase.

Mlle Ginette Morneau, fille de Mme Gratien Morneau, de Rimouski-Est, avec M. Réjean Martin, fils de M. et Mme Alphonse Martin, aussi de Rimouski-Est.

Mlle Marie-Paule Paquet, de Montréal, fille de M. et Mme Etienne Paquet, de St-Anaclet, avec M. Charles Morneau, fils de M. et Mme Adrien Morneau, de Rimouski.

M. l'abbé Sylvio Chénard, de St-Jean Port-Joli, a béni les fiançailles de Mlle Margot Dumais, fille de M. et Mme Gérard Dumais, de Sacré-Coeur, avec M. Omer Cloutier, fils de M. et Mme Joseph Cloutier, de St-Jean Port Joli. Il y eut réception chez les parents de la fiancée, le soir du réveillon de Noël.

Un cordial merci du Rév. Père André Blais, missionnaire

Décembre 1965

Petit prêtre noir.
Lettre du Jour de l'An.
Bonne, sainte et
heureuse année 1966.

Pour vous, pour vos familles, pour tous ceux que vous portez dans votre coeur. Sur vous et sur eux, j'étends mes mains consacrées et je demande au Dieu infiniment aimant des Missions, Père, Fils et Saint-Esprit, de faire descendre sur vous et les vôtres une bénédiction toute particulière, toute débordante de joie, de bonheur, de santé, de paix, d'esprit chrétien et de vie divine, cette Vie merveilleuse qui se meurt aujourd'hui dans tant d'âmes et sans laquelle on ne vit vraiment pas.

Et s'il-vous-plaît d'agréer l'humble cadeau du Jour de l'An que les fils et les filles du Christ Prêtre désirent vous offrir, daignez écouter le merci spontané de leurs coeurs. Chaque jour, ce sont vos aumônes qui ont placé sur leurs tables disloquées la bouillie de maïs, le pain de maïs. Apportée aussi par votre main généreuse le luxe d'une tasse de thé africain, une tranche de pain de blé. La sécheresse et l'inondation ayant malmené leur pauvre jardin. Ils ont été vêtus grâce au linge usagé; protégés grâce aux belles couvertures de laine mises de côté pour eux.

Puis, deux de nos Servants africains étudieront dans un Grand Séminaire du Canada, l'an prochain : c'est du vrai progrès. Où nos futurs prêtres trouveraient-ils une source plus authentique de savoir et de vertu qu'au Canada ?

Vos aumônes ont posé la fondation de deux magnifiques édifices spirituels africains : l'Institut des Servants et celui des Servantes inachevés. Une aumône modique ou une large aumône traduiront votre attachement à l'Oeuvre éminemment missionnaire de l'un des vôtres. De plus, votre aumône "compromettra" le Seigneur. Sans Lui et sans vous, ce serait le retour au néant. Au nom de Dieu qui compte sur vous et sur qui vous comptez, s'il vous plait encore une aumône pour les Instituts du Christ Prêtre.

Agents du Christ Prêtre au Canada : Mlle Jeanne-Mance Fournier, 1695, rue Beaudet, apt 3, St-Laurent 9, Québec; Mlle Marie-Louise Hudon, presbytère St-Fabien, comté de Rimouski, Qué.; Mme Laurent Blais, St-Valérien, comté de Rimouski, Qué.

A. BLAIS, o.m.i.,
Dir. gén. des Instituts
du Christ Prêtre,
Priv. Bag 704,
Izingolweni, Natal,
South Africa.

Décès de Mme Pierre Deschênes

A Rimouski, le 28 novembre, est décédée, à l'âge de 87 ans, dame Agnès Lavoie, épouse de feu Pierre Deschênes.

Elle laisse pour la regretter, ses enfants : Mme André Berger (Albertine), de San Francisco; M. et Mme Richard Pineau (Blanche), de Rimouski; M. et Mme Antoine Deschênes (Blanche Tremblay), des Hauteurs; M. et Mme Paul Deschênes (Colombe Claveau), des Hauteurs; M. et Mme J.-Bte Miville-Deschênes (Gertrude Lévesque), des Hauteurs; Mlle Alices Deschênes, de Montréal; M. et Mme Gérard Blanchette (Adrienne), de Montréal; sa bru, Mme Alphonse Deschênes (Anne-Marie Lévesque), de Marie-Ville; son gendre, M. Elzéar Lavoie, de Rimouski; une soeur, Mme Alphonse Beaulieu, de Mont-Joli, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Le service a été chanté en l'église de St-François-Xavier des Hauteurs, par M. l'abbé Clément Roy, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé A. Fournier et M. l'abbé Berger, lesquels agissaient comme diacre et sous-diacre.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Bissonnette & Frère.

Fiançailles

Le jour de Noël eurent lieu, à St-Simon, les fiançailles de Mlle Marie-Jeanne Berger, de Gagnon, fille de M. et Mme Philippe Berger, de St-Simon, avec M. Wilbert Vibert, de Gagnon également, originaire de Natashquan.

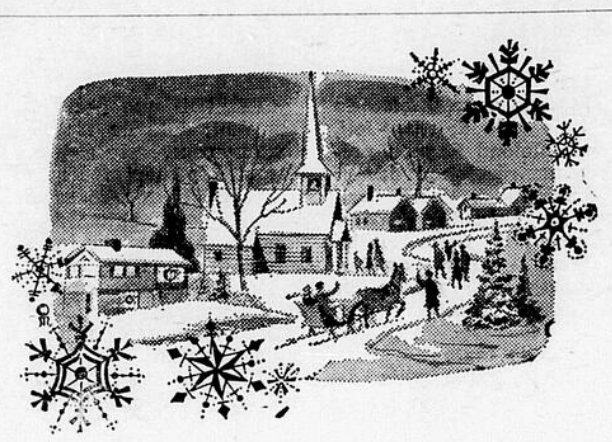

SINCERES REMERCIEMENTS
A NOTRE DISTINGUEE CLIENTELE

et nos meilleurs voeux
A L'OCCASION DU NOUVEL AN

Verreault LIMITÉE

Que la nouvelle année

soit pour tous une source de joie, santé et prospérité

La direction et le personnel de

Bertin & FILS LTEE.

UN MEMOIRE SUR LE BIEN-ETRE

Besoin de homes pour jeunes filles et mères célibataires

Dans le rapport de ses activités, le sous-comité "Bien-Etre" du comité d'aménagement de Rimouski, a remarqué qu'il existe actuellement un nombre assez considérable de jeunes filles venant de l'extérieur et travaillant à Rimouski, sans connaître la ville et, par conséquent, peuvent avoir certaines difficultés à s'orienter.

Initiative des Dames de Champlain

Les Dames Hélène de Champlain ont particulièrement étudié le problème au cours de la dernière année et elles envisagent actuellement la possibilité d'organiser un "home" pour les jeunes filles seules, demeurant à Rimouski et qui seraient intéressées à y demeurer. Ce "home" pourrait être organisé de façon à fournir chambre et pension aux jeunes filles en même temps que leur donner ou leur faciliter l'accès aux ressources récréatives possibles.

Home pour mères célibataires

Une autre constatation du comité est l'absence d'endroit dans la région où les mères célibataires pourraient être reçues. Les Jeanne Mance sont actuellement en train de faire l'étude de la question et les conclusions de cette étude devraient être connues d'ici quelque temps.

LE COMITE

Le rapport dont nous donnons un aperçu dans cette page est un résumé des activités entreprises par le sous-comité "Bien Etre" du Comité d'Aménagement du Rimouski Métropolitain et des questions qui l'ont particulièrement intéressé au cours de l'année qui a suivi les premiers Etats Généraux, de novembre 1964. Ce rapport a été étudié de nouveau aux Etats Généraux de décembre 1965. Il constitue, avec le rapport présenté par le sous-comité "Santé", un aperçu des activités de la commission "Bien-Etre et Santé" au cours de la dernière année.

Notons que le sous-comité "Bien-Etre" était composé de MM. Jean-Claude Ratté, Georges-Henri Sirois, Louis-Philippe Pelletier, du Dr Gilles Bédard et de Mme Irenée Gendreau et que le Comité provisoire se compose de MM. Georges-Henri Sirois, Richard Rioux et de Mmes Lionel Blanchette, Irenée Gendreau, Adélard Ouellet et Germain Leblond.

Institutions à créer pour enfants exceptionnels

Débiles mentaux profonds

Dans le domaine de l'enfance, le comité s'est intéressé à une étude sommaire sur l'enfance exceptionnelle. Quelques données recueillies par le Conseil des Oeuvres du diocèse de Rimouski, grâce à la collaboration des différentes commissions scolaires du diocèse et du Service Social du diocèse de Rimouski, permettront certainement d'en arriver à des conclusions intéressantes sur la nécessité d'établir certaines institutions spécialisées dans la région et, en particulier, des institutions pour débiles mentaux profonds.

Enfance exceptionnelle

Les membres du sous-comité croient que toutes les organisations intéressées de près ou de loin à l'enfance exceptionnelle devraient se donner le mot pour prier les commissions scolaires régionales d'entreprendre une étude plus poussée, afin de permettre de connaître d'une façon plus complète la nature et la répartition des problèmes de l'enfance exceptionnelle et de développer ainsi les ressources spécifiques nécessaires à ces enfants.

Un service d'aides-familiales s'impose à Rimouski

L'organisation d'un service d'aides ou d'auxiliaires familiales s'impose pour le grand Rimouski, afin de permettre, dans certains cas, l'épanouissement complet de la famille.

Voilà ce qui ressort du rapport des activités du sous-comité "Bien-Etre". On sait que les activités de ce comité ont été orientées d'une façon plus spécifique vers le développement dans notre milieu de certaines ressources plus particulièrement nécessaires pour le bon fonctionnement social de notre milieu. Le comité bien-être se rattachait au comité d'aménagement du Rimouski métropolitain.

Deux aspects principaux, toutefois, doivent être considérés dans l'organisation d'un tel service. Le premier est l'aspect formation des aides familiales; le second concerne l'organisation d'un service qui soit à la disposition de toutes les familles de la communauté et qui puisse être utilisé facilement par ces dernières.

Initiative de la JOC

Concernant le premier aspect, le comité ne peut que féliciter la JOC locale de l'initiative qu'elle a prise de préparer et de donner un cours de formation pour les aides familiales. Pour que cette initiative arrive à des résultats concrets, il est nécessaire qu'elle soit supportée et aidée par toutes les personnes et individus qui, de près ou de loin, sont intéressés au problème.

Il semble que le Service National de Placement ne saurait être ignoré dans l'éventualité de l'organisation d'un tel service. Le Service Social du diocèse de Rimouski devrait également jouer un rôle important dans l'organisation de ce service.

Service de gardiennes qualifiées

Les membres du comité ont aussi constaté la nécessité d'organiser, dans notre milieu, un service de gardiennes qualifiées. Grâce à un tel service, les mères pourraient s'absenter avec la certitude qu'on prend un soin convenable de leurs enfants.

Réadaptation des alcooliques

Le travail fait à la Salle d'accueil Domrémy, depuis sa fondation en 1961, a déjà aidé un grand nombre d'alcooliques. Toutefois, cela ne répond pas actuellement à l'ampleur du problème de l'alcoolisme pour notre région qui est très éloignée des institutions spécialisées dans le désintoxication et la réhabilitation des alcooliques. Le comité considère qu'il serait actuellement bon d'établir à Rimouski et cela pour toute la région, une clinique de réadaptation pour les alcooliques avec un personnel qualifié et spécialisé dans le traitement de cette maladie.

Prison régionale

Il semble aussi qu'au niveau de la délinquance adulte, une prison régionale à Rimouski serait très appropriée à la région. En plus d'être une source très appréciable d'emplois pour la région, elle permettrait aux prisonniers de la région d'être en contact plus souvent avec leur famille.

Difficulté à mettre sur pied un comité de bien-être vestimentaire

Dans un rapport des activités entreprises par le sous-comité "Bien-Etre" du comité d'aménagement de Rimouski, les membres de ce comité envisagent la mise sur pied d'un organisme central qui pourrait s'occuper de la distribution de vêtements et de certaines autres ressources, aux familles défavorisées du Rimouski métropolitain.

L'ouverture éventuelle d'un comptoir central a été considérée comme la meilleure façon de donner un service à toute la population.

Après avoir fait l'inventaire des oeuvres de bien-être du Rimouski métropolitain afin de trouver les oeuvres susceptibles d'être particulièrement intéressées au projet, ces oeuvres ont été contactées pour élaborer ce projet qui permettrait de donner un service plus efficace à toute la population de Rimouski.

Toutefois, certaines difficultés se sont présentées au moment où toutes les organisations ont été invitées à donner leur adhésion dans le but de former un conseil d'administration pour le nouvel organisme qui devrait porter le nom de Comité de Bien-Etre Vestimentaire du Rimouski Métropolitain. Seulement quatre des associations actuellement existantes ont donné leur adhésion.

Malgré ces difficultés et surtout grâce à la volonté des organismes actuels de vouloir réaliser le projet, il semble possible que le projet soit réalisé d'ici peu. En attendant, il serait souhaitable qu'une solution soit trouvée aux difficultés qui retardent la réalisation du projet et qu'une collaboration étroite s'établisse entre les différentes associations concernées.

Personnes âgées

La question des personnes âgées a commencé à préoccuper les membres du comité "bien-être" qui espère que, l'an prochain, il sera possible de tenter quelque chose pour que les personnes âgées puissent employer leur temps libre d'une façon constructive.

Réhabilitation du jeune délinquant

Plusieurs autres questions ont aussi préoccupé les membres du sous-comité "bien-être". Il est à souhaiter qu'une attention particulière soit accordée au problème de la délinquance et que soit considérée, en particulier, la possibilité de développer à Rimouski les services spécialisés et les cadres institutionnels appropriés qui puissent permettre de travailler plus efficacement à la réhabilitation des jeunes délinquants.

La Cité de Rimouski émet pour $816,000 d'obligations

Des soumissions cachetées seront reçues par le greffier de la Cité de Rimouski jusqu'à lundi, le 17 janvier 1966, pour l'achat de $816,000 d'obligations émises au nom de la Cité.

Ces obligations seront datées du 1er février et remboursables par séries du 1er février 1967 au 1er février 1986 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 5 pour cent et non supérieur à 6 pour cent. Ces intérêts sont payables semi-annuellement le 1er août et le 1er février de chaque année.

Cette émission d'obligations a été rendue nécessaire pour couvrir d'importantes dépenses encourues par la Cité dont $155,00 pour des améliorations à l'hôtel de ville, en plus de la pose d'aqueduc et d'égouts, $130,000 pour le Centre Culturel de Rimouski, $80,000 pour fins industrielles et $451,000 pour la construction d'une arène sportive.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance du conseil qui sera tenue lundi, le 17 janvier 1966, à 8 h. 30 du soir, en l'hôtel de ville de Rimouski.

Echos mondains

Mlle Marie-Hélène Faucher, infirmière, de New-York, était à Rimouski, chez ses parents, M. et Mme C.-A. Faucher, pour les vacances de Noël. Elle partira, bientôt, pour le Congo belge.

Le Dr et Mme Georges Raymond, de Sacré-Coeur, ont passé la fête de Noël chez leurs parents de Montréal.

M. et Mme René Gagnon et leurs fillettes Julie, Lucie et Martine, de Montréal, ont passé les vacances de Noël chez M. et Mme J.-Samuel Gagnon, du Bic.

M. David Strickland, professeur d'anglais au Séminaire de Rimouski, passe les vacances des fêtes à Toronto.

Maison incendiée à Rimouski-Est

Tôt dans la matinée du dimanche 26 décembre le feu a détruit de fond en comble la maison de M. Arthur-W. Côté, située à l'entrée ouest de la muinicipalité de Pointe-au-Père.

Apparemment, le feu aurait pris naissance dans la cheminée alors que les occupants de la maison étaient encore au lit. C'est une voisine qui a alerté le propriétaire, par téléphone.

Les pompiers de Rimouski-Est ont dû rester sur les lieux de l'incendie jusque tard dans la nuit. La perte est évaluée à environ $20,000.

M. Albert Côté acquiert Deschênes Planning Mills, à Trois-Pistoles

L'entreprise Deschênes Planning Mills, de Trois-Pistoles, qui devait définitivement fermer ses portes après 20 ans d'activités, faute d'approvisionnement en matière première, continuera ses opérations le 4 janvier après une suspension d'une vingtaine de jours. Elle sera cependant sous une autre direction; M. Albert Côté, au service de l'entreprise depuis ses débuts, venant de s'en porter acquéreur. La transaction s'est faite la semaine dernière.

Bien qu'ayant 20 ans d'existence, les débuts de l'entreprise remontent plus loin, en 1932, alors qu'elle portait le nom de Deschênes & Frère. On se spécialisait alors dans la vente du bois. Par la suite, on y avait installé une scierie.

En 1945, l'entreprise changeait de nom pour devenir Deschênes Planning Mills et on y installait un moulin à planer qui devait brûler deux ans plus tard. On reconstruisit l'usine que l'on voit aujourd'hui.

L'entreprise continuera donc à fonctionner et exercera le même genre de travail avec, cependant, un nombre d'employés réduit.

Trinité-des-Monts

Nouveaux marguilliers

Six nouveaux marguilliers ont été élus lors de la dernière assemblée tenue le 19 décembre. Ont été élus : MM. Viateur Ouellet, Elie Lafrance et Augustin Lévesque, Mmes Lazare Malenfant, Léopold Canuel et Wilfrid Thibault.

Dames fermières

Mme Lazare Thibault présidait la dernière assemblée des Dames Fermières, le dimanche 19 décembre. A cette occasion, il y eut échange de cadeaux et une partie de bingo.

EDITORIAL

Une région pas comme les autres

Alors que le Canada traverse une crise constitutionnelle, que le Québec connaît sa révolution tranquille, que l'Eglise se rajeunit par le Concile, le Bas St-Laurent et la Gaspésie, en plus d'être des acteurs des phénomènes mentionnés ci-dessus, doivent vivre une intense période de recherches en aménagement régional.

Ce n'est plus l'état de sous-développement qui caractérise notre région aux yeux des gens de l'extérieur, mais l'évolution manifeste qui en fait réellement une région pas comme les autres. L'évolution tranquille qui s'amorce chez nous a des profondeurs insoupçonnées. En effet, par-delà les études en aménagement, c'est la mentalité de la population qui change, ce sont des structures qui se modifient. L'oeuvre du Bureau d'Aménagement de l'Etat du Québec est en elle-même colossale, mais la participation de la population y ajoute une dimension puissante.

Notre population vit dans tous les secteurs : religieux, politique, économique, social, scolaire, culturel, une période d'agitation intense; tout est remis en question. Il serait difficile de mesurer la somme d'efforts qu'on a demandés à toute la population de la région pour suivre l'évolution actuelle et se mettre en état de vivre un meilleur avenir.

Si une trop forte proportion de notre main d'oeuvre est en chômage, il se trouve, par ailleurs, que les chefs de file dans tous les domaines sont surchargés et hypothèquent lourdement leurs loisirs pour joindre les deux bouts des activités.

•

Dans de telles circonstances, la tâche du journaliste régional devient extrêmement complexe et harassante. En effet, par devoir, le journaliste doit suivre l'évolution et se renseigner sur la recherche en aménagement.

Nos lecteurs nous rendront certes le témoignage que nous avons fait notre large part dans ce domaine en 1965. En effet, un bon tiers de nos éditoriaux ont été consacrés à l'aménagement, sans compter l'espace qui y fut largement consacré par la nouvelle. Nous allions nous excuser d'avoir trop insisté sur les questions économiques, mais un rapide coup d'oeil sur les 51 numéros de L'ECHO DU BAS ST-LAURENT de 1965 nous rèvèle que nous avons réussi à suivre l'activité dans les domaines social, politique et culturel dans la mesure du possible.

Les sujets que nous avons abordés en éditorial vont des fusions municipales aux loisirs, à l'agriculture, à la guerre à la pauvreté, au tourisme, aux bibliothèques, à la politique, aux questions scolaires (régionalisation du secondaire, gratuité, maintien du secteur privé, etc). L'industrialisation de Rimouski et de la région et particulièrement l'industrie forestière ont constitué deux de nos chevaux de bataille.

•

Il nous apparaît opportun, à ce moment-ci, de dire un mot de la présence et de l'influence d'un journal régional dans un milieu comme le nôtre. Nous avons la conviction qu'un hebdomadaire ne doit pas se contenter d'être le reflet de l'actualité mais qu'il doit avoir aussi ses politiques de promotion. Si le journaliste a le goût de l'action, iil suivra les courants d'opinion, les devancera même; le journal devient ainsi un élément dynamique de la vie communautaire.

C'est ce que nous avons tenté de faire à L'ECHO DU BAS ST-LAURENT depuis une vingtaine d'années. Les idées et les projets que nous avons préconisés ne se comptent plus. Quelques-uns ont été jusqu'à la réalisation; d'autres sont encore à l'étude. Si nous avons la possibilité de mener des campagnes d'opinion sur de multiples sujets, nous n'avons pas, pour autant, les moyens de réaliser les objectifs proposés.

Une brève énumération des sujets qui nous tiennent particulièrement à coeur suffiront à ramener à la mémoire de nos lecteurs les thèmes qu'ils retrouvent dans notre journal à temps et à contre-temps. Qu'il suffise d'en mentionner quelques-uns : l'aménagement, le régionalisme économique, le tourisme, l'industrialisation, les transports, la route Rimouski-Squatec, la carte électorale fédérale, la défense des institutions privées d'enseignement, etc.

Promouvoir des idées et des projets nous force souvent à prendre des libertés avec l'actualité. Dans la plupart des cas, toutefois, l'actualité nous sert bien; nous profitons alors d'une occasion favorable : une déclaration, une étude nouvelle, un mémoire, pour revenir sur les sujets que nous voulons promouvoir.

•

Nous vivons dans une région où il y a tellement à faire que la vie y est passionnante. Même si la vie du journaliste compte plus d'heures de travail que de loisirs, il a le sentiment de participer à une oeuvre utile, de contribue à améliorer le sort de ses concitoyens.

Un regard sur 1965 nous indique qu'il s'est agi d'une année bien remplie. La vie étant un perpétuel recommencement et une montée constante vers de nouveaux progrès, nous devons rendre hommage à notre population qui garde de l'intérêt pour l'action menée sur tous les plans.

Souhaitons que 1966 soit favorable aux nôtres et que les dévouements du passé donnent des fruits de bonheur et de prospérité.

Jean-Paul LEGARE.

Comme pour donner tort à M. Cliche

Le groupe Sindona place $40 millions dans une papeterie d'Ontario et des E.-U.

"Le projet de Rimouski mis au panier, au moins pour un temps"

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que les actionnaires de la Brown Co., de Berlin, N.H., accepteront la proposition qui leur a été faite d'acheter 51% des actions de la **K.V.P. Sutherland Paper Co. Ltd., de Kalamazoo, Michigan.** Il s'agit d'un bloc de 1,108,930 actions au prix de $33 chacune, payées au comptant. Dès que la rumeur s'en est répandue en bourse de New-York, les deux titres ont marqué une hausse de plusieurs points. La Cie K.V.P. est une des plus grandes entreprises engagées dans la fabrication des pâtes et papiers en Amérique. Son établissement principal se trouve à Kalamazoo, mais elle en a plusieurs autres aux Etats-Unis plus un à Espanola, Ontario, où elle détient d'importantes concessions forestières.

En 1965, le chiffre d'affaires de l'entreprise a dépassé $132 millions et des investissements nouveaux porteront ce chiffre à plus de $170 millions dès 1970. A l'origine, il s'agissait d'une fabrique d'emballages pour les produits alimentaires. Mais elle fabrique maintenant à peu près tout ce qui peut dériver de la pâte cellulosique, y compris les carnets d'allumettes. Elle possède même plusieurs grandes imprimeries spécialisées dans la fabrication de papiers de fantaisie, dont une à Montréal. D'après le dernier rapport annuel, le nombre des employés s'établit à 7,966, sans compter les équipes employées par les entreprises chargées de l'abattage et du transport du bois.

De la part de la Brown Co., cette acquisition est l'aboutissement de la politique du président, un Américain, qui cherche à diversifier les opérations sans toutefois sortir de la ligne de vie de l'entreprise, qui gravite autour de l'exploitation forestière. Mais si l'on se rappelle que le contrôle de Brown est détenu par le financier milanais Michel Sindona, dont nous avons signalé le grand dessein, qui est de constituer une sorte de marché commun non politisé du monde occidental en entrecroisant les capitaux et les centres de décisions économiques d'Europe et d'Amérique, on comprendra la portée significative de la dernière manoeuvre.

Malheureusement elle nous offre en outre, à nous du Québec, l'occasion de constater une fois de plus le caractère négatif que manifestent parfois nos réactions, quand il nous arrive des occasions de contribuer positivement à l'expansion de notre économie. Quelle sorte de réflexe anormal, pour ne pas dire masochiste, nous pousse donc à tergiverser en de longs, vains et stupides procès d'intention, risquant ainsi, presque chaque fois, de laisser la proie pour l'ombre, quand on nous vient offrir, comme Michel Sindona, de participer de façon positive à l'industrialisation si désirée de la province et de créer des centaines et des centaines d'emplois, alors qu'il nous est impossible de nous les procurer nous-mêmes, du moins en assez grand nombre, faute de capitaux, de compétence et de marché ?

De passage à Montréal, en octobre dernier, Michel Sindona a révélé à "La Presse" que l'inertie du Québec, qui refusait de faire cas de son projet de **pulperie pour Rimouski** le forçait d'investir dans la Cie Brown $20 des $55 millions qu'il destinait au Québec. Il a de plus affirmé qu'il s'intéressait toujours à notre province et qu'il était prêt à participer au financement de Sidbec. Or, en autant que je sache, personne, à Québec, n'a semblé réagir. L'offre est restée en plan.

Il y a pis encore. Ainsi que nous avons dû le relater ici même, non pas par vain esprit critique, mais pour attirer l'attention sur une attitude singulièrement funeste, **une forte délégation de Rimouskois s'est récemment rendue à Québec** pour appuyer le projet Gatti (du nom d'Amedeo Gatti, le représentant des intérêts Sindona au Québec). Or, dans ce qui est apparu comme un effort pour se justifier de n'avoir pas pris le projet au sérieux, le ministre des Terres et Forêts est allé jusqu'à faire entendre que les promoteurs n'offraient pas les garanties suffisantes, ni du point de vue compétence, ni du point de vue responsabilité financière.

Or, il arrive, et c'est dommage pour nous, que ces incompétents insolvables rejetés par M. Cliche, viennent d'investir plus de $35 millions de bel et bon argent dans une entreprise du même ordre, après en avoir investi, en octobre dernier, $20 millions à Berlin, E.-U. Les $55 millions disponibles ayant été mis ailleurs, le projet de Rimouski paraît bien être mis au panier, comme le voulait M. Cliche, du moins pour un temps. Mais il pourrait au moins s'agir, pour nous autres, de voir s'il ne serait pas temps d'ouvrir les yeux sur les réalités du monde d'aujourd'hui et de demain, au lieu de rêver, comme des enfants sages et sans souci, aux merveilles du pays de la petite Alice, c'est-à-dire au mythe d'un Québec à 100% canadien-français poil-aux-pattes, au moment où la poussée démographique, la vraie revanche des berceaux, force nos gens à gagner les autres provinces et les Etats, au même rythme et malheureusement, avec autant d'espoir que leurs grands-pères, dans les années '80.

S. V.

(Les AFFAIRES,

27 déc. 1965)

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT INC.

Publié par :
L'Echo du Bas St-Laurent, Inc.
160-B, rue St-Germain — RIMOUSKI
Case postale 410
Abonnement : Canada : $3.50
Autres pays : $4.50

Membre de Audit Bureau of Circulation (ABC).
Membre de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.
Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.).

Rédacteur en chef :
Jean-Paul Legaré

Journalistes :
Jacques Ross
Ginette Fournier,

Annonces :
Alphonse Rousseau

Secrétaire :
Odette Moyen

Chroniqueur sportif :
Emile Michaud

Abonnement :
Armand Arguin

TELEPHONES :

Nouvelles	**723-6528**
Annonces	**723-6529**

● Le ministère des Postes, à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Surexploitation...

(suite de la page 5)

risée à couper 30,000,000 pieds de bois pour l'alimenter.

C'est accorder aux gens du Bas St-Laurent beaucoup plus de pouvoirs qu'ils n'en ont que de penser qu'ils peuvent garder ou ne pas garder telle ou telle industrie. Dans le cas de la Compagnie Price en particulier, il est bien clair qu'on a voulu réaliser le plus de profit possible sans trop se soucier de l'avenir des forêts.

S'il en est qui doit être blâmé pour l'instabilité d'aujourd'hui, ce n'est pas le Bas St-Laurent, mais le gouvernement provincial qui n'a pas su user de vigilance nécessaire pour laisser se perpétuer un bien dont nous saurions profiter aujourd'hui.

•

Si nous avons tenté de trouver une solution pouvant améliorer l'économie chancelante du Bas St-Laurent, nous ne nous faisons toutefois pas d'illusion, surtout à la suite de la déclaration du député de Saguenay, Me Pierre Maltais, qui a déclaré ce qui suit, lors d'une récente conférence :

Abordant le sujet d'actualité de l'installation d'un moulin à pâte et à papier à Rimouski, M. Maltais a déclaré qu'il ne fallait pas s'en faire, que le gouvernement et la finance savaient fort bien par expérience que de telles usines ne pouvaient opérer d'une manière rentable sur la rive sud et que leur place logique était sur la Côte Nord, là où il y avait du bois et de vrais ports de mer. Il était plus facile de transporter un homme qu'une corde de bois. La finance sait fort bien, de même que le gouvernement, que chez-nous nous pouvons d'une façon compétitive usiner nos richesses forestières sur place.

"Si le ministre Cliche a dit non à Rimouski, a affirmé Me Pierre Maltais, c'est pas qu'il voulait nous faire une faveur... mais qu'il parlait en accord avec le gros bon sens."

Jean-Paul Legaré

Dialogue avec M. Laurent Laplante

Surexploitation forestière dans le Bas St-Laurent

Sur le ton du dialogue dont nous lui savons gré, M. Laurent Laplante, éditorialiste au journal L'Aquilon, de la Côte Nord, commente notre prise de position au sujet de l'établissement d'une industrie sur la Rive Sud qui serait alimentée en partie et de façon temporaire par du bois venant de la Côte Nord. Même si M. Laplante reconnaît que la Côte Nord ne serait pas emballée par un tel projet, il n'en rejette pas la possibilité. Cela, au moins, nous console.

De part et d'autre, nous avons établi nos positions. Le débat s'étirerait inutilement en longueur si nous le poursuivions. Notre confrère Laplante nous permettra, toutefois, de ne revenir que sur un point, celui des coupes excessives dans le Bas St-Laurent.

M. Laplante écrit : "Il y a 25 ans, si j'en crois les spécialistes, **le Bas St-Laurent a réclamé que la société Price augmente ses coupes.** La société Price aurait alors prédit ce qui arriverait si l'on augmentait indument la coupe : la fermeture vingt-cinq ans plus tard. Peut-on espérer que **ceux** qui "pendant des décennies ont vidé impunément cette région de ses plus grandes richesses : le capital humain et la forêt", administreront plus sainement les richesses de la Côte Nord ? Il serait quand même trop simple qu'une région qui ne parvient pas à garder une industrie comme celle de la Price n'ait ensuite qu'à siphonner les ressources d'autrui." ... Parlant de nous, M. Laplante dit plus loin: "ceux qui ont ridiculisé les prévisions de la société Price".

Nous serions bien heureux de connaître les noms des spécialistes auxquels M. Laplante se réfère pour tenter de prouver ses avancés d'une façon qui nous semble fort éloignée de la vérité historique.

Il a pu arriver, en certaines années creuses d'avant la guerre, que des groupements réclament des coupes plus abondantes pour permettre de donner du travail aux chômeurs. S'il en fut ainsi, nous n'avons pas à excuser ceux qui mettaient en danger l'avenir de l'industrie forestière, mais nous remarquerons qu'il est déplorable qu'on ait dû en venir à cette solution pour corriger le chômage.

Toutefois, l'augmentation des coupes qui a pu survenir à la suite de pressions politiques est de l'eau de rose à côté du volume de bois qu'on a coupé pendant la guerre, par exemple. La population du Bas St-Laurent a, le plus souvent, demandé que Price diminue des coupes qui furent excessives.

Peut-être M. Laplante fait-il allusion aux pressions qui ont été faites à plusieurs reprises pour que Price maintienne ses trois scieries de Matane, Price et Rimouski. Mais, à notre connaissance, jamais une telle demande ne signifiait que Price serait autorisé à effectuer des coupes qui mettraient en danger l'avenir de nos forêts.

Les prédictions de la Compagnie Price à l'effet qu'elle devrait fermer ses usines de sciage dans le Bas St-Laurent semblent exactes. En effet, dans un inventaire fait par le ministère de l'Industrie et du Commerce, en 1938, on lit ce qui suit : Dans les conditions actuelles d'approvisionnement la scierie de Rimouski peut encore fonctionner environ 25 ans à ce que prétendent les autorités de la Compagnie qui nous ont fourni les présents renseignements".

Que la population du Bas St-Laurent ait ridiculisé les prévisions de la société Price, comme l'affirme M. Laplante, cela est faux. Si M. Laplante sait de quelle manières les compagnies ont traité la forêt dans le passé, il doit comprendre que nous n'avions pas à inciter Price Bros. à couper au-delà des possibilités de la forêt pour qu'elle le fasse. Elle en était bien capable sans notre intervention.

M. Laplante serait sans doute édifié de lire un texte émanant de la Compagnie Price elle-même dans lequel elle dit que le maintien de trois scieries dans le Bas St-Laurent a entraîné **des coupes excessives** de bois et, pis encore, que pour maintenir l'unique scierie du village de Price, elle devra encore avoir recours à **des coupes excessives.**

Quand notre confrère écrit que nous ne sommes pas parvenus à garder une industrie comme celle de la compagnie Price, il oublie sans doute que la scierie du village de Price fonctionne jour et nuit et que la compagnie vient d'être auto-

(Suite à la page 4)

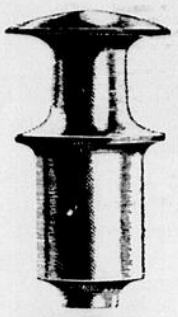

CE PETIT EXTRA PEUT VOUS SAUVER LA VIE!

Si vous conduisez en hiver

C'est un crampon Seco. Nous les posons dans les pneus afin de vous permettre une traction instantanée, un freinage efficace et le maximum de maîtrise du volant dans les conditions d'hiver les plus rigoureuses. Les crampons Seco Studs au carbure de tungstène vous débarrassent des problèmes de voyager en hiver. Ces crampons à pneus sont appuyés par de nombreuses recherches et essais et ils sont le premier choix des fabricants canadiens de pneus. Ces experts reconnaissent que les crampons à pneus sont la meilleure amélioration technique depuis nombreuses années pour conduire en hiver.

Voilà un pneu à crampons Seco Studs en fonction. Procurez-vous en maintenant!

CRAMPONS SECO STUDS

30 Queen Elizabeth Blvd., Toronto 18, Ontario

Nous posons aussi les fameux crampons "SECO STUDS"

LA VULCANISATION MODERNE Ltée

VENTE — SERVICE — VULCANISATION ET RECHAPAGE

362, rue St-Germain RIMOUSKI Tél. 723-7843

La Vulcanisation Moderne Ltée

362, St-Germain

Rimouski - 723-7843

Fête aux enfants des Rotariens

● Cette photo a été prise lors du dîner pères et enfants, du Club Rotary de Rimouski. On reconnaît, outre le Père Noël, Jean Trépanier, président, Fernand Bujold et Marcel Poirier.

(Photo Yolande Caron)

LE PREMIER RECITAL DE 1966

Monique Leyrac

JEUDI, LE 20 JANVIER
8.30 HEURES DU SOIR

CENTRE CULTUREL DE RIMOUSKI

BILLETS EN VENTE : PHARMACIE MARQUIS
PHARMACIE MORÉAULT
PHARMACIE ST-GERMAIN

A l'Alliance française
André Muller parlera du métier de comédien

L'Alliance française de Rimouski annonce la reprise de ses activités, pour 1966, avec la conférence de M. André Muller, directeur artistique de l'Ecole Nationale de Théâtre, à Montréal.

On se rappelle que cette école reçoit des étudiants des deux langues et que la section française rentre de tournée. Une jeune compagnie, formée des éléments les plus prometteurs de l'Ecole Nationale de Théâtre, a donné, de Halifax à Vancouver, un spectacle extrêmement soigné, dans une mise en scène de Jean Ronfard.

Le public rimouskois a eu l'occasion d'applaudir ces jeunes comédiens, l'automne dernier, dans SIX LEÇONS D'AMOUR, d'après M. de Molière, et HOMMES ET BETES, recueil anthologique de Jean de LaFontaine à Franz Kafka.

André Muller, qui dirige l'enseignement à l'Ecole nationale depuis trois ans, est Suisse d'origine et comédien lui-même. L'an dernier, il a fait la tournée officielle de l'Ouest canadien pour l'Alliance française. C'est de son métier, et de quelques aspects particuliers de la condition théâtrale, qu'il parlera à Rimouski.

La conférence André Muller aura lieu le vendredi 14 janvier, à l'école Langevin. à 8 h. 30. Tous les abonnés sont priés d'être présents.

Décès de Mme V. Dubé
de Nazareth

A l'hôpital St-Joseph. de Rimouski, le 22 décembre, est décédée, à l'âge de 75 ans et 10 mois, dame Marie St-Pierre, épouse de M. Valmore Dubé, de Nazareth, autrefois de Rimouski-Est.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants: Joseph Dubé, de Montréal; Mme Maurice Gagnon (Juliette), de Nazareth; Mme Edmond Guy (Jeannette), de Rimouski-Est; M. Emile Dubé, de Nazareth; M. Charles Dubé, de Sacré-Coeur; M. Roméo Dubé, de Rimouski-Est; M. Gérard Dubé, de Nazareth; Mme Georges Routhier (Thérèse), de Montréal.

Elle laisse aussi un frère et une soeur, M. Emile St-Pierre, de Pointe-au-Père, et Mme Emma Landry, de Montréal. Elle laisse, en outre, ses gendres et brus : M. Maurice Gagnon, de Nazareth; M. Edmond Guy, de Rimouski-Est; M. Georges Routhier, de Montréal; Mme Emile Dubé, de Nazareth; Mme Charles Dubé, de Sacré-Coeur; Mme Gérard Dubé, de Nazareth; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. Pierre Dubé, de Nazareth; M. Napoléon Duchesne, de St-Robert; M. Jean Dubé, de Rimouski; Mme Louis St-Pierre, de Rimouski-Est; Mme Emile St-Pierre, de Pointe-au-Père; Mme Jean Dubé, de Rimouski; Mme Adhémar Morneau, de St-Robert; Mme Napoléon Duchesne, de St-Robert.

Le service a été chanté en l'église de Nazareth, le 24 décembre, par M. le curé Elphège Bouchard assisté de MM. les abbés J.-G. Roy, vicaire de Nazareth, et L. Desrosiers, qui agissaient comme diacre et sous-diacre. La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Bissonnette & Frère, de Rimouski.

Offrande reconnaissance à saint Jude pour faveurs obtenues

Prière à St-Jude

O glorieux apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours, je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme patron des causes désespérées. Ainsi soit-il.

Ajoutez trois Notre Père, trois Je vous salue, Marie, trois Gloire soit au Père.

Mme A. F.

LIBRAIRIE COMTOIRS HORIZON INC.

125, DE L'EVECHE RIMOUSKI, Qpé.
Téléphone : 723-6560

offre à sa clientèle

ses meilleurs voeux

pour une bonne, heureuse et prospère année!

Bonne et heureuse année

A TOUS LES JEUNES DANS LE VENT AINSI QU'A TOUTE LA POPULATION

En vedette pour une deuxième semaine, en

la Salle Saint-Barnabé

DE L'HOTEL DU BOULEVARD

LES BARONETS

ADMISSION : .50

les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis soirs. Aussi les samedis et dimanches après-midi.

ADMISSION : .75

les samedis et dimanches, en soirée.

PAS DE COURS DE DANSE DURANT LA PERIODE DES FETES

NOS HEURES D'OUVERTURE POUR LA PERIODE DES FETES

Premier de l'an : en soirée seulement

Dimanche, le 2 janvier : après-midi et soirée

Lundi, le 3 janvier : après-midi et soirée

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : ouvert en soirée seulement

Samedi, le 8 janvier : après-midi et soirée

CORDIALE BIENVENUE A TOUS !

NOUVEAUX FILMS AU SCOPITONE

DU SALON-BAR DE L'HOTEL DU BOULEVARD

"Je voudrais être un garçon" avec Sylvie Vartan, un film formidable

"Le Phénomène Gilda", le fameux travesti

ainsi que DEUX FILMS AMERICAINS

Monique Leyrac, c'est la virtuosité, le charme, la poésie

La talentueuse interprète Monique Leyrac, qui revenait d'Europe il y a quelques semaines emportant dans ses bagages le Grand Prix de la journée internationale et celui de la journée polonaise, tous deux gagnés à Sopot, en Pologne, en plus du 1er prix d'interprétation au Festival International d'Ostende, en Belgique, est de nouveau repartie pour l'Europe mais présentera son récital à Rimouski, le 20 janvier prochain.

En effet, Monique Leyrac, après avoir terminé une semaine de spectacle à la Comédie-Canadienne où elle remporta un triomphe inoubliable, s'embarquait pour la Pologne et la France où elle doit représenter cette dernière dans un festival de chansons. Avant de revenir au pays et sa venue à Rimouski, la chanteuse canadienne s'arrêtera à Paris pour enregistrer un 45 tours.

Monique Leyrac, c'est plus qu'une simple chanteuse, c'est la virtuosité, c'est la poésie, c'est le charme, c'est la fantaisie. Comme l'écrivait dernièrement un critique du journal La Presse, de Montréal : "... dès son entrée en scène, elle capte l'attention, puis l'admiration et, enfin, l'affection d'un auditoire en délire". Ce court extrait devrait suffire à inciter la population de Rimouski à remplir la salle des spectacles du Centre Culturel, le 20 janvier. Ceux qui manqueront le récital pourront peut-être méditer les paroles d'un critique du journal Le Devoir qui disait, à l'issue d'un spectacle de Monique Leyrac à la Comédie-Canadienne, "... tant pis pour ceux qui ont raté ce spectacle, car c'était le récital de la saison".

St-Simon

Décès

A son domicile, le 26 novembre, est décédée, à l'âge de 83 ans et 8 mois, dame Sophie Jean, épouse de feu Philias Deguise, de St-Simon.

Elle laise dans le deuil sa fille Joséphine, de St-Simon, et sont fils Joseph, de Montréal.

Commission scolaire de Rimouski

Rapport budgétaire

A date, les revenus de la Commission Scolaire de la ville de Rimouski sont de $735,362 et les dépenses de $922,846, laissant un excédent des dépenses, à date, de $187,484. Les arrérages de taxes, qui était de $119,707 au 30 juin 1965, sont baissés à $43,225.

Abris pour élèves

La Commission scolaire de la Ville de Rimouski endosse le projet du Club Rotary de Rimouski en vue d'ériger des abris devant servir aux étudiants qui doivent utiliser les services des autobus scolaires. La Commission scolaire offre également sa collaboration, si nécessaire, pour que ce projet se réalise.

Une heure pour la messe, le 6 janvier

Pour permettre aux élèves et au personnel enseignant d'assister à la messe, le 6 janvier, la Commission scolaire accorde une période d'une heure. Il est laissé à la direction de chaque école le choix du temps de la journée qui convient le mieux pour profiter de cette heure.

Témoignages

LUNDI, 3 janvier : Jean Galot, s.j. L'examen de conscience de Jacques Brel.

MARDI, 4 janvier : Marcel Marcotte, s.j. Comment réagir devant les "scandales" de l'Eglise.

MERCREDI, 5 janvier : Henri Guindon, s.m.m. Quelle Eglise les laïcs doivent-ils bâtir ?

JEUDI, 6 janvier : Ernest Gagnon, s.j. Ils suivirent leur étoile.

VENDREDI, 7 janvier : Jean-Jacques Larivière, c.s.v. La séparation du profane et du sacré.

Deux grandes primeurs

Au Cinéma Cartier

SEPT JOURS A L'AFFICHE :

Les 1er, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 janvier

Le Gondolier, superbe comédie musicale avec JOSELITO, adolescent au gosier d'or, jouant le rôle d'un fils de millionnaire en vacances à Madrid.
Au nom de Dieu, comédie sous le signe de l'humour avec le sympathique Gert Frobe.

CINE-JEUNES
LUNDI, 3 JANVIER, 1.30 H. P.M.
LE TIGRE DE LA MALAISIE
avec ALEX BARKER
AUSSI : 3 SUJETS COURTS EN COULEURS

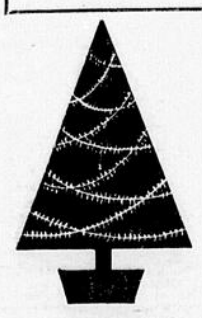

La direction du
Cinéma Cartier
présente ses voeux de
bonne année
à sa distinguée clientèle

Bientôt
au Cinéma CARTIER
Téléphone 723-2791

Sept jours à l'affiche,
les 8-9-10-11-12-13-14 janvier

Directement de Paris à Rimouski !
Annonce à découper pour votre information
Pas d'édition de l'Echo du Bas St-Laurent, le 6 janvier

2e FILM
LIANE,
L'ESCLAVE BLANCHE
ou
Cette étrange TENDRESSE

Ciné-Jeunes
Samedi, le 8 janvier,
à 1 h. 30
HOUDINI, le MAGICIEN
Tony Curtis
Une matinée que les jeunes ne voudront pas manquer.

Une BONNE ANNÉE doit bien commencer!

Au DOMINION, vous pouvez faire un choix *complet* de toutes les délices pour les réceptions . . . y compris des amandes de toutes sortes, des figues, des dattes, des marinades, des olives, des fromages, des biscuits, des gâteaux, et une foule d'autres délices exotiques jusqu'aux biscuits soda et des serviettes de table multicolores . . . sans oublier les jambons et les dindes de circonstance!

Ne manquez pas de vous préparer pour recevoir vos amis et la parenté à l'occasion de la Nouvelle Année. Venez au DOMINION profiter de la plus grande variété de tous les délicieux produits alimentaires qu'il vous faut pour vos réceptions. Vous économiserez aussi sur tous les aliments que vous choisirez au DOMINION . . . une bonne façon de bien commencer la Nouvelle Année.

Vous profiterez d'une plus grande variété au **DOMINION**

HEURES D'AFFAIRES:

JEUDI 30 décembre, ouvert jusqu'à 9 h. 30 p.m.
VENDREDI, 31 décembre, fermeture à 6 h. p.m.
LUNDI, 3 janvier, fermé toute la journée.
JEUDI, 6 janvier, ouvert jusqu'à 6 h. p.m.

NOIX mélangées Domino surchoix salées. Boîte 1 lb **1.03**

Arachides Salées - blanches "Domino" Boîte 1 lb **.71**

Bonbons Mélangés "Enchantement" Mélange des fêtes Sac 1 lb **.39**

Chocolats assortis "Enchantement" Boîte 1 lb **.95**

DINDES Catégorie "A"

LES MEILLEURES AU CANADA - CHARNUES - CRY-O-VAC

VENDREDI, 31 décembre, fermeture à 6 h. p.m.
LUNDI, 3 janvier, fermé toute la journée.
JEUDI, 6 janvier, ouvert jusqu'à 6 h. p.m.

Arachides Salées - blanches "Domino" — Boite 1 lb **.71**

Chocolats assortis "Enchantement" — Boîte 1 lb **.95**

GATEAUX AUX FRUITS
"RICHMELLO" - DELICIEUX

Morceau 1 lb	Morceau 2 lb	Morceau 3 lb	Morceau 4 lb
.69	1.35	1.99	2.65

POIS VERTS "HURON - Surchoix — 9 btes 10 oz 1.00

Cocktail de fruits "DOMINO" - De choix — Boite 20 oz .39

SOUPE AUX LEGUMES "CAMPBELL" — 6 boites 10 oz. .79

JUS DE TOMATES "DOMINO" SURCHOIX — 7 boites 20 oz. 1.00

PATISSERIES FRANCAISES
FRAICHES DU JOUR
DISPONIBLES DURANT TOUTE LA PERIODE DES FETES
Aussi magnifique choix de bûches, poudings, gâteaux aux fruits, etc.

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **DETERSIF** Liquide - "MIR" boites 24 oz. .89 — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **Eau minérale** "Montclair" Richelieu Bouteille 30 oz. .35 — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **"ALL BRAN"** Céréales de "KELLOGG'S" Paquet 16 oz. .37 — Se termine mer 5 janv. Avec coupon et achat de

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **THE EN SACS** "RICHMELLO" Orange Pekoe Paquet de 100 1.49 — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **MOUTARDE** Préparée "Condor" Pot de 32 oz. .45 — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **Cerises rouges** Au Marasquin "CORONATION" Pot de 12 oz. .61 — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **GELEE** De canneberges "SHIRRIFF" Pot de 9 oz. .37 — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **Beurre arachides** "RICHMELLO" Pot de 16 oz. .47 — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **SIROP de TABLE** "MONARCH" 5c de rabais Bouteille 16 oz. .36 — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **DETERSIF** "DOMINO" - Bleu Paquet 2 lb .65 — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **ESSUIE-TOUT** Assortis "KLEENEX" 2 roul. .57 — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **GOURETS** Toutes grandeurs Dans Grands Marchés — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **CAROTTES** fraîches Sac 5 livres — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

75 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **PELLES A NEIGE** Au choix — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — **PAPILLOTES** Pour réceptions (Pétards) Paquet de 12 Dans Grands Marchés — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — **BAS de NYLON** "MERCURY" Sans couture 1ère qualité - Paire .98 Dans Grands Marchés — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **TOMATES** ROUGES Paquet de 2 lb — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **PATATES** de table Nouveau-Brunswick Sac de 10 livres — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **PLANTES EN POTS** Au choix — Se termine mer 5 janv. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **CRETONS** "Bilopage" Contenant 8 oz. — Se termine ven 31 déc. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat de **SAUCISSES FRAICHES** 1 livre ou plus — Se termine ven 31 déc. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat **PATES à la viande** "La Belle Fermière" ou "Bilopage" - 16 oz — Se termine ven 31 déc au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat **Tout JAMBON** Genre dîner — Se termine ven 31 déc au DOMINION

DINDES Catégorie A
LES MEILLEURES AU CANADA - CHARNUES - CRY-O-VAC

20 lb et plus LB **.41** — 5 à 10 lb LB **.45**

PORC haché Pour les meilleures tourtières — 2 lb **1.39**

Achetez avec confiance
Toute la viande ou produit de viande vendu au DOMINION, qu'il soit frais, congelé ou apprêté, est
inspecté par le gouvernement

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

ORANGES "SUNKIST" Dz. **.49**
De Californie - Sucrées - Juteuses Gros. 138

GROSSES BANANES Lb **.12**
Jaunes dorées - Nourissantes

CHOUX VERTS Lb **.13**
Frais de Floride - Nouvelle récolte - Fermes

TANGERINES
De Californie
Faciles à peler
Grosseur 210
dz. **.33**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Prix en vigueur jusqu'à vendredi, 31 décembre 1965, au Dominion 150, rue St-Germain, Rimouski, Qué.

TOUT EST GARANTI!

DOMINION

L'Echo Sportif

Revue des événements de la semaine

Par EMILE MICHAUD

UNE ANNEE FRUCTUEUSE . . .

C'est le terme d'une autre année et, en ce qui concerne le domaine sportif, il y a lieu de dire qu'elle fut fructueuse bien que l'on ne compte pas tellement d'événements de grande importance. Tous les organisateurs ont mené à bonne fin ce qu'ils ont entrepris et c'est pour cette raison que nous considérons qu'il y a lieu d'être satisfait car leur travail se fait généralement dans des circonstances qui ne sont pas faciles.

Comme nous sommes en pleine saison DE HOCKEY, nous voudrions en premier lieu souligner l'excellente besogne accomplie par les responsables puisque la Ligue du Bas St-Laurent est en excellente santé; c'est grâce à leur dynamisme et à la poigne solide du président Julien Bouchard. Dans le cas des Feuilles d'Erable, toute l'équipe a eu beaucoup de mérite à la suite de l'incendie du Colisée en janvier dernier, car il aurait été beaucoup plus simple de ne pas poursuivre les activités. Pull Lavoie a pris la chose en main et l'on sait de quelle façon il a procédé afin que l'équipe termine la saison et se mérite le championnat. Après toutes ces difficultés, le Rimouski a entrepris une nouvelle saison et l'on sait que ceci demande beaucoup de sacrifices mais l'on se tire bien d'affaire et la ligue en bénéficie.

POUR LA LIGUE LAURENTIENNE DE BASEBALL, ce fut une année difficile mais les amateurs furent quand même bien servis car ils furent témoins d'intéressants spectacles et pour un, le Cabano ne manquait jamais d'en fournir. A Rimouski, les Tigres n'ont pas connu tous les succès auxquels ils s'attendaient mais ce n'est pas parce que les responsables de l'équipe n'ont pas travaillé. La mauvaise température fut un facteur qui a influencé beaucoup et le trop fort calibre des autres équipes a obligé le Rimouski à embaucher des joueurs étrangers ce qui n'était pas là la politique du Club de Baseball.

LE GOLF, LE SKI, LA RAQUETTE, LA BALLE-MOLLE, LE CURLING, LA TRAINE-MOBILE, LES RALLYES AUTOMOBILE de même que LA NATATION furent des sports qui ont attiré beaucoup d'adeptes et l'on a enregistré de nombreux succès. Au domaine de LA NATATION, nous soulignons les nombreux exploits du jeune Gilles Doucet que nous reconnaissons comme l'athlète de l'année. Pour la deuxième année et bien qu'il n'arrêtait pas chez nous, le TOUR CYCLISTE DU ST-LAURENT fut bien accueilli dans toute la région. Et c'est avec plaisir que nous avons vu Jules Blais et ses PEE WEE se rendre à Québec pour participer à un autre Tournoi International et surtout pour réparer les "pots cassés" car Blais était également désemparé à la suite de l'incendie du colisée.

Au cours de l'année qui se termine, LES LOISIRS de la Cité de Rimouski ont connu un nouvel essor et de nombreux projets sont encore à l'étude; graduellement, l'on fera de nouveaux développements car ce domaine était oublié. John Zauhar et ses acolytes ont accompli de la belle besogne.

Tous ceux qui se dévouent à la cause du sport et des loisirs méritent toute notre admiration et nous voulons les féliciter pour ce qu'ils ont accompli au cours de l'année qui se termine. Nous le répétons, ils n'ont pas toujours travaillé dans des circonstances faciles et c'est pour cette raison que leur mérite est d'autant plus grand. Grâce à eux, il fut possible de se divertir sainement et le sport aussi bien que les loisirs ont pris une place importante dans notre vie de chaque jour.

NOUS SOUHAITONS POUR 1966 . . .

Le travail se poursuivra en 1966 et d'autres organisations devront être mise sur pied. Dans plusieurs cas, il faudra fair epreuve de patience afin d'aplanir les difficultés que l'on rencontrera. Pour une, la réorganisation de LA LIGUE LAURENTIENNE demandera beaucoup de tact de la part des responsables et il sera absolument nécessaire que les personnes concernées mettent de l'eau dans leur vin. C'est encore l'importation de joueurs étrangers qui entre en ligne de compte et il faudra absolument mettre un frein à cette course si l'on veut la survivance du baseball dans notre région.

Ceux qui participent aux différents sports sont également les responsables de la bonne marche de l'une ou l'autre de ces organisations. Qu'ils pratiquent un sport d'équipe ou individuel, ils doivent s'y adonner corps et âme et c'est un autre souhait que nous formulons. Les organisateurs des différentes compétitions n'y arriveront pas s'ils n'ont pas la sympathie et l'encouragement de toute la population et nous souhaitons qu'au cours de l'année 1966, ils aient, à cent pour cent, toute cette collaboration.

A tous nos sportifs, dévoués organisateurs et à tous nos athlètes, nous souhaitons la santé et beaucoup de succès. Que 1966 écrive une autre page importante pour les sports et loisirs. Et comme le veut la tradition, nous présentons nos voeux pour une BONNE, HEUREUSE ET PROSPERE ANNEE.

Rimou-SKI MONT-BLANC

Il n'est pas besoin de vous dire que les conditions de ski sont excellentes.

Le Centre de Ski est en opération tous les après-midi, pendant la période des Fêtes. Plusieurs en profitent pour se mettre en bonne condition physique et skier à leur goût.

Vingt-cinq skieurs suivent présentement des cours de moniteur en vue de posséder un certificat de la C.A.S.A. Ces cours sont donnés par Rémi Larose.

Dans le même domaine, Claude Lepage s'occupe activement à la réorganisation complète de l'équipe des patrouilleurs. Il s'est également muni d'un équipement de premiers soins.'

Encore une fois, le "muskeg" a eu des difficultés techniques; il sera en opération dès jeudi.

L'éclairage dans les pistes est maintenant installé. Le plaisir de skier sera doublement agréable sous les réflecteurs.

Tout semble indiquer que la vente des cartes de saison dépassera l'objectif prévu.

PENSEZ NEIGE...
PENSEZ SKI...
DITES MONT-BLANC.

Ligue de hockey de la Vallée

CEDULE

Janvier
2 Mont-Joli à Causapscal
Matane à Sayabec
4 Sayabec à Amqui
5 Amqui à Matane
6 Causapscal à Sayabec
Matane à Mont-Joli
9 Causapscal à Mont-Joli
Sayabec à Amqui
12 Causapscal à Matane
13 Matane à Amqui
16 Amqui à Causapscal
Mont-Joli à Matane
18 Sayabec à Mont-Joli
20 Causapscal à Amqui
23 Matane à Causapscal
Amqui à Mont-Joli
25 Mont-Joli à Sayabec
26 Amqui à Matane
27 Sayabec à Causapscal
30 Causapscal à Sayabec
Matane à Amqui

Février
2 Causapscal à Matane
3 Mont-Joli à Amqui
6 Mont-Joli à Causapscal
Matane à Sayabec
8 Matane à Mont-Joli
Amqui à Sayabec
10 Amqui à Causapscal
13 Mont-Joli à Amqui
Sayabec à Matane

Lac-des-Aigles

DECES DE Mme JOSEPH DUBE

Au Lac-des-Aigles, le 24 novembre, est décédée, à l'âge de 66 ans, dame Alice Ouellet, épouse de M. Joseph Dubé, du Lac-des-Aigles.

Son service a été chanté en l'église du Lac-des-Aigles, le 27 novembre.

Nageur de l'année

● Au cours de l'année qui se termine, le jeune nageur de Rimouski, Gilles Doucet, qui a pris part à plusieurs compétitions de natation, s'est classé premier à plusieurs reprises et son instructeur, Rémi Larose, est fier de son protégé. Nous le reconnaissons comme l'athlète de l'année chez nous.

MEILLEURS VOEUX!
LORENZO DIONNE,
représentant des ventes
au Boulevard Chevrolet Inc.

désire remercier bien sincèrement tous ses clients pour l'encouragement reçu au cours de 1965 et formule pour eux ainsi que tous ses amis ses meilleurs voeux de

BONNE et HEUREUSE ANNEE !

Comblez vos parents et amis durant la période des Fêtes ! Au Québec, la tradition veut qu'on se retrouve autour d'une "BONNE TABLE" nous nous ferons un plaisir de vous bien recevoir.

Bonne et heureuse année

à tous nos clients et amis

Restaurant Monaco

68, de l'Evêché Marcel Michaud, prop. Tél. : 723-5202

MATANE SE HISSE AU SOMMET

Les Castors de Matane sont passés au sommet de la Ligue de Hockey du Bas St-Laurent en défaisant les Loups de Rivière-du-Loup dans une rencontre disputée dimanche dernier. Le Rivière-du-Loup est maintenant deuxième avec 17 points, Trois-Pistoles vient ensuite avec quatorze et les Feuilles d'Erable sont descendues au dernier rang avec 12 points.

Après plus d'un mois d'activités, la lutte est des plus serrée et les amateurs furent témoins d'intéressantes rencontres. Il y a de l'amélioration au sein des équipes et il est juste de dire que les quatre équipes sont mieux balancées que l'an dernier car, à cette même période, le classement faisait voir une forte marge de points entre la première et la dernière position.

Dans les différentes localités du circuit, les amateurs encouragent beaucoup leur équipe. A Trois-Pistoles, par exemple, les assistances sont bonnes depuis l'ouverture de l'aréna rénové et l'équipe qui est maintenant dirigée par Yvon Harrisson se porte beaucoup mieux. A Rivière-du-Loup, il y a de chauds partisans qui n'ont pas toujours une excellente façon de procéder mais le système de surveillance est bon à cet endroit. Les Matanais sont toujours très sportifs et il semble qu'ils se sont maintenant familiarisés avec le nouveau pilote et les joueurs de Mont-Joli. Pour les Feuilles d'Erable, c'est toujours un sacrifice d'évoluer à Mont-Joli mais les amateurs de Rimouski sont nombreux à aller les encourager.

En cette fin d'année, la Ligue du Bas St-Laurent est en bonne santé et nous souhaitons qu'il en soit ainsi pour la nouvelle année qui débute. Nous soutons une année remplie de succès pour tous les membres de la Ligue de Hockey du Bas St-Laurent.

STATISTIQUES
au 26 décembre 1965
POSITION DES EQUIPES

Matane	19
Rivière-du-Loup	17
Trois-Pistoles	14
Rimouski	12

COMPTEURS

	Tot.
Claude Lepage	42
Réjean Hamelin	40
Jocelyn Hardy	34
Gaston Côté	33
Gilles Carignan	30
Gilles Talbot	26
Mario St-Louis	26
Guy Desjardins	25
Bertrand Lepage	23
Gaston Lebel	23
Rod. Tremblay	23
Serge Bernier	23
Charlie Fortin	23
Fernand Thibault	22
Jacques Dubé	22
Jacques Massé	22
Gilbert Harvey	21
Guy Lepage	20

GARDIENS DE BUTS

	Moy.
Marcel Pelletier	5.76
Michel Beaulieu	5.73
Gerry Lamoureux	5.66
Maurice Massé	4.56

Sportif de l'année

Le sportif Pull Lavoie, qui s'est dévoué afin d'équiper à nouveau les Feuilles d'Erable à la suite de l'incendie du Colisée, mérite notre choix au titre de sportif de l'année.

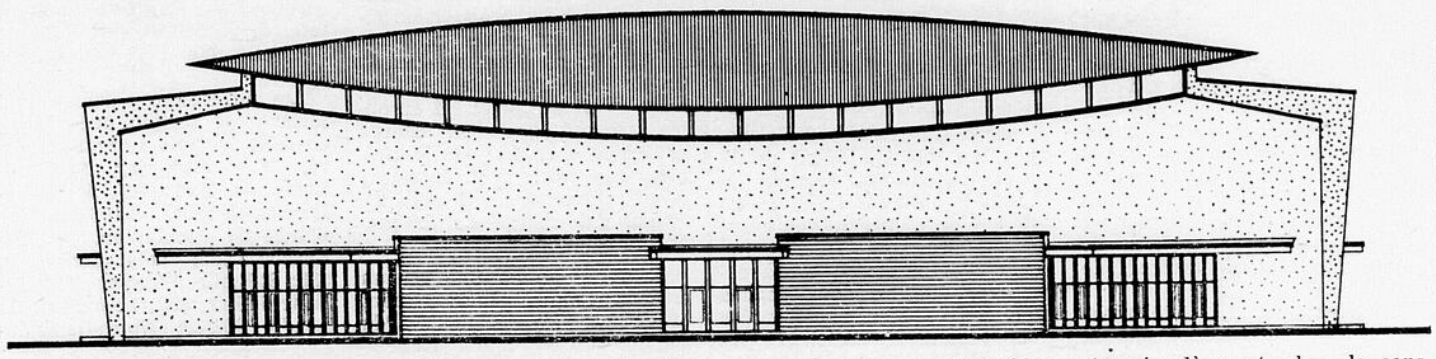

● La perte du Colisée de Rimouski par le feu, en janvier dernier, est certainement l'événement malheureux de l'année pour les joueurs et les amateurs de hockey.

Par contre, ceci fut suivi d'une nouvelle réjouissante puisque la Cité de Rimouski a entrepris, dès septembre, la construction d'un édifice ultra-moderne qui sera prêt dans quelques mois.

Les Boules

Déléguée

Mme Albert Thibault, secrétaire du Comité local du Bureau d'Aménagement et représentante à la zone de Mont-Joli, a été déléguée à une semaine d'étude à Lévis, comme représentante du sous-comité du tourisme.

Echo mondain

Mlle Lucienne et M. Roland Béland sont de retour d'un court voyage à Toronto où ils étaient au chevet de leur soeur Madeleine.

● Au cours de l'année qui se termine, la balle-molle a pris de l'ampleur avec la participation de l'équipe de la Ligue Indépendante au tournoi Labatt qui se tenait à Montréal. L'équipe qui nous représentait avait remporté le tournoi régional.

Que la joie des fêtes
règne en chacun de vos foyers
et que la Nouvelle Année soit pour vous tous

bonne et heureuse

GERALD LEBLOND Ltée
Plomberie - Chauffage - Couverture
20, rue St-Pierre RIMOUSKI Tél. : 723-7903

ROGER ROY, propriétaire du

SERVICE ESSO Roy Enr.
540, RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI-EST, Qué.

remercie bien sincèrement
sa distinguée clientèle

et lui souhaite une
nouvelle année de PAIX,
SANTE et PROSPERITE

et l'assure de continuer
à la bien servir

24 HEURES par jour !

Plus de 3,000 cadeaux sont offerts en réconfort aux malades mentaux

La 3e campagne annuelle de cadeaux en faveur des malades mentaux hospitalisés a connu une fois de plus un grand succès dans le diocèse de Rimouski.

Présidée par Mme Paul Piché, de Mont-Joli, cette campagne comptait 23 comités locaux dans l'ensemble du diocèse, chacun formé de plusieurs dames dévouées de la Croix-Blanche. Tous ces comités ont été très actifs et ont recueilli au-delà de 3,000 cadeaux, en incluant ceux qui furent expédiés directement au comité central de la campagne, au sanatorium St-Georges, de Mont-Joli.

Fête très réussie au sanatorium

Dimanche, le 19 décembre, avait lieu la distribution des cadeaux aux quelque 350 patients mentaux du sanatorium de Mont-Joli. Au moins une soixantaine de membres de la Croix-Blanche et d'amis des malades, hommes et femmes, participèrent à cette fête mouvementée, où l'on pouvait remarquer la présence de S.H. le maire de Mont-Joli et de Mme Lavallée, du Dr Herman Gauthier, directeur médical du sanatorium, et plusieurs autres médecins et membres du personnel de cette institution.

Le Père Noël était de la partie, et la musique et les chants ne manquaient pas. Il y a lieu de signaler la participation des majorettes de Price, de la chorale des étudiantes des Ursulines de Rimouski ainsi que des populaires Marogeays. Ces derniers offrirent leur spectacle grâce à la collaboration de M. Mario Desjardins, de Mont-Joli. Un succulent goûter offert par les autorités du sanatorium clôtura cette fête.

Des cadeaux de qualité

Les organisateurs de cette campagne avaient insisté auprès du public pour qu'on offre à ces malades des cadeaux du genre de ceux qu'on offre à des amis, et ils n'ont pas été déçus, au contraire. Mme Piché est particulièrement heureuse, en adressant ses meilleurs remerciements à tout le public souscripteur et à tous ses collaborateurs et collaboratrices, de souligner la qualité des cadeaux reçus. On comptait entre autres 6 radios transistors, 6 rasoirs électriques, 1 violon, 1 guitare et 1 accordéon, tous d'excellente qualité; un malade souffrant de surdité a même bénéficié d'un nouvel appareil auditif. Ce dernier cadeau a été obtenu grâce à une collaboration spéciale des autorités du sanatorium et des dames du Comité de la Croix-Blanche de Mont-Joli.

Les dévouées regilieuses du sanatorium ayant mené depuis longtemps leur petite enquête pour connaitre les goûts particuliers de tous les patients mentaux qui leur ont confié (hommes, femmes et enfants), chacun a reçu les cadeaux répondant à ses désirs.

Québec et Baie St-Paul

Comme l'hôpital St-Michel-Archange, de Québec, et l'hôpital Ste-Anne, de Baie St-Paul, prennent soin de quelque 1,000 malades et arriérés mentaux du Bas St-Laurent, il était convenu que ces derniers ne seraient pas oubliés en cette occasion. C'est ainsi que 600 cadeaux ont été expédiés à chacun de ces deux endroits. Les patients mentaux transférés dernièrement au Foyer Clair-Séjour, de Bic, ont aussi reçu leur part des générosités de la population. Une compagnie de transport bien connue de Rimouski s'est chargée bénévolement des livraisons hors de la région.

Un important réconfort

Selon leur façon habituelle de faire, plusieurs des malades mentaux à qui des cadeaux ont été remis le 19 décembre, n'ont pas exprimé ouvertement leur joie et leur reconnaissance. Pourtant, cette joie et cette reconnaissance, elles se lisaient dans leur visage et dans leurs gestes. Ils ont constaté une fois de plus qu'ils n'étaient plus les grands "oubliés" de notre société, qu'ils comptent pour quelque chose et que même on les estime et on se dérange pour leur faire plaisir. Le réconfort apporté à ces malades a une véritable valeur thérapeutique et c'est cet aspect de la question, outre l'aspect charitable, qui constitue le fondement de cette grande campagne de cadeaux.

Les Etats Généraux de l'Education à St-Léon-le-Grand

"Etats généraux de l'éducation". Telle était, en effet, l'heureuse expression de l'abbé Laurent Lavoie, curé de St-Léon-le-Grand, lorsqu'on lui demanda de donner le mot de la fin lors de la réunion conjointe des commissaires et des instituteurs de la commission scolaire de cette municipalité, vendredi, le 10 décembre.

Il semblerait que cette initiative des commissaires soit la première du genre dans les archives de la commission scolaire.

Comme le faisait remarquer le président, M. Alfred Belzile, dans son mot du début de la soirée, ce fut une réunion de caractère plutôt intime, un échange de points de vue entre commissaires et instituteurs, sur divers sujets. Il est à remarquer que les deux parties étaient très bien représentées pour engager ce "dialogue intelligent" qui, en regard de l'évolution rapide que nous vivons, s'impose de plus en plus.

On remarquait à l'ordre du jour des sujets d'intérêt tels : les besoins pédagogiques, le progrès des élèves, la supervision au primaire et le perfectionnement des maîtres.

Tous étaient d'accord pour dire qu'on ne s'y était pas ennuyé et qu'une prochaine réunion du genre serait vue d'un bon oeil, tant par les commissaires que par les enseignants. C'est ce qui fut proposé, en effet, que deux autres réunions semblables se tiennent d'ici la fin de l'année scolaire, soit en mars et en mai, et il fut en outre proposé que l'on charge quelqu'un d'animer et de préparer ces soirées. M. Jean-Guy Rioux, directeur de l'école St-Emile, fut chargé de la prochaine réunion.

La soirée se termina par un copieux goûter, généreusement offert par les religieuses du couvent où se tenait l'assemblée.

$1643 à la Croix-Rouge du Témiscouata

Sous la direction de sa présidente, Mme Adjutor Labrecque, de Cabano, la section du Témiscouata de la Société Canadienne de la Croix-Rouge vient de terminer sa campagne financière pour l'année 1965.

La campagne s'est avérée un succès, rapportant un montant total de $1,643.40, soit 82% de l'objectif fixé à $2,000 pour la section.

Les différentes paroisses qui forment la section ont fourni, chacune, comme suit : St-Honoré, $100; St-Elzéar, $50; St-Louis du Ha ! Ha !, $50; Ste-Rose-du-Dégelis, $196.69; St-Benoît de Packington, $70; St-Eusèbe, $25; Lots Renversés, $25; St-Emile d'Auclair, $12; St-Juste-du-Lac, $32; St-Jean de la Lande, $61.25; Notre-Dame-du-Lac, $249.47; Squatec, $195.30; Cabano, $576.69.

Voeux du Dr Robert Fournier
Rendons nos vies utiles

Dans quelques jours, le temps inexorable nous aura fait passer d'une année à l'autre, une tranche du temps, une de plus, sera désormais inscrite en l'Eternité. En serons-nous entièrement satisfait ? Aurons-nous la conviction d'avoir donné le meilleur de nous-mêmes pour qu'elle soit, sinon entièrement irréprochable — ce qui est bien difficile en ce bas-monde — du moins parfaite le plus possible et profitable pour l'au-delà, mais aussi pour nous-mêmes, nos familles, nos employeurs ou clients et tous nos concitoyens?

Si la vie vaut la peine d'être vécue, et elle le vaut vraiment, il vaut la peine aussi de s'efforcer de la vivre le mieux possible, c'est-à-dire de façon à rendre service à toutes les cellules de la communauté dans laquelle nous évoluons et qui s'étend du milieu familial à la société humaine toute entière ! N'est-ce pas la meilleure façon de rejoindre les buts et conclusions du Concile Vatican II avec leur accent si hautement humanitaire ?

Dans un tel état d'esprit, au plaisir de présenter mes voeux de bonne et prospère année aux nombreuses personnes avec qui j'ai l'honneur et l'avantage de travailler, entre autre, au Conseil Régional Richelieu pour la région Rimouski-Gaspé, au Conseil des Oeuvres du diocèse de Rimouski, à la Chambre de Commerce régionale du Bas St-Laurent, à la Société d'Histoire de Matane; au plaisir, dis-je, de présenter ces voeux se greffe l'ardent désir et la ferme ambition, que je sais partagée par tous mes collaborateurs et amis, d'apporter une contribution utile dans des domaines variés, peut-être, mais tous un peu parents et dont l'amélioration dépend et dépendra longtemps encore de la bonne volonté ou du dévouement désintéressé d'un grand nombre. Toutes ces associations et la noble part de bénévolat bien inspiré qu'elles représentent auront encore leur raison d'être d'ici la présentation, pendant l'exécution et longtemps encore après la réalisation du plan d'aménagement du territoire-pilote en qui pourtant nous fondons beaucoup d'espoirs.

En mon nom personnel, j'offre mes souhaits les plus sincères à tous les membres et amis des organismes que je dirige; de concert avec tous ces membres et amis, je présente aux autorités religieuses et civiles, ainsi qu'à toute la population nos voeux ardents pour une année riche en consolations, progrès et bonheur.

Dr Robert Fournier, o.d.,
Gouverneur régional de la Société Richelieu, président du Conseil des Oeuvres du diocèse de Rimouski, de la Chambre du Bas St-Laurent et de la Société d'Histoire de Matane.

Grades aux cadets de l'armée

Vendredi soir, le 17 décembre, avait lieu, au manège militaire, rue St-Jean-Baptiste, la remise annuelle des grades aux cadets de l'armée de Rimouski.

Il y eut d'abord l'inspection faire par le major Gaétan Lavoie, commandant du quartier général des Fusiliers du St-Laurent. Après une courte pause, ce dernier présida à la remise des grades, comme suit : major, Armand Gagnon; capitaine, Denis Caron; lieutenants, Maurice Drapeau, Denis Proulx, Michel Lévesque; tambour-major, Christian Rousseau; sergent major, René Asselin, et de quelques décorations.

La soirée se termina par un léger goûter servi aux cadets, goûter auquel M. Henri Jacob et la maison Vachon ont gracieusement contribué. L'entraînement, pour le bénéfice des cadets, reprendra le vendredi 14 janvier.

Congrès de l'Ass. Forestière

La 27e essemblée générale annuelle de l'Association Forestière Québecoise se tiendra le mardi 18 janvier, à compter de 9 heures a.m., dans la salle Jacques-Cartier, Château Frontenac, Québec. L'on attend à cette occasion quelque 200 directeurs provinciaux et régionaux, de même que plusieurs membres titulaires de cet organisme dédié à la conservation des ressources naturelles et à la protection des forêts.

La SCHL songe à augmenter son personnel au bureau de Rimouski

Dans une lettre adressée au président de la Chambre de Commerce de Rimouski, M. H. W. Hignett, président de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, révèle, en réponse à la demande de cet organisme rimouskois qui espérait l'établissement d'un bureau permanent de cette Société dans la cité, qu'à cause du nombre relativement peu élevé de demandes de prêts reçues de personnes de la région au cours des dernières années, la Société a jugé plus pratique et plus économique de fournir à la région les services professionnels d'évaluateurs, d'architectes et d'autres spécialistes venant d'un point commun, la succursale de Québec.

H. Hignett ajoute également dans sa lettre, que la Société a en réalité un représentant permanent à Rimouski. De cette façon, la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement a pu fournir à la région et à toute la péninsule gaspésienne des services professionnels d'un calibre très élevé.

Pourtant, remarque M. Hignett, la Société reconnaît que l'absence de son représentant du bureau de Rimouski pendant une partie de la semaine où il va visiter les autres centres de la péninsule, peut quelquefois causer des ennuis aux gens de la région. La Société pourra peut-être résoudre ce problème en ajoutant du personnel à ce bureau, de sorte qu'il s'y trouve quelqu'un pendant toutes les journées ouvrables. La Société étudie présentement cette possibilité.

M. Hignett termine sa lettre à l'intention de la Chambre de Commerce, en disant que depuis quelque temps la Société cherche, de concert avec son directeur régional pour la province de Québec, M. Marcel Sigouin, des façons de rendre encore plus accessibles à la population de la région et à celle de toute la péninsule de la Gaspésie, les avantages que présente la loi nationale sur l'habitation. La Société attend actuellement les recommandations de M. Sigouin et est disposée à remanier, au besoin, les structures de son organisme en vue de mieux répondre aux besoins actuels et futurs du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

Lac-des-Aigles

Echos mondains

De passage à Montréal, Mme Josaphat Beaulieu, du Lac-des-Aigles.

M. Philippe Morin, de Ville Jacques-Cartier, visitait ses parents, dernièrement.

Décès

M. et Mme Léon St-Pierre ont eu la douleur de perdre leur petit garçon Gaétan, âgé de 4 ans.

M. P.-E. Bélanger réélu président de la Chambre de Trois-Pistoles

A la dernière réunion de l'exécutif de la Chambre de Commerce de Trois-Pistoles, les directeurs ont réélu M. Paul-Eugène Bélanger à la présidence pour un quatrième mandat consécutif. MM. Claude Dumont et Gérard Lagacé furent élus respectivement 1er et 2e vice-présidents et M. Patrice Côté a été nommé secrétaire-trésorier. M. Jean-Louis Boucher, n.p., a été nommé aviseur légal et M. Robert Lévesque vérificateur.

Les directeurs suivants demeureront en fonction pour deux années : MM. Gérard Bérubé, Lucien Ouellet, Yves Théberge et Hermel Ouellet; MM. Amédée Dionne, Léo Rioux, Elzéar Gagnon et G.-A. Dubé demeureront en fonction pour une autre année.

Luceville

Mariages

Le 26 décembre, en l'église de Luceville, sera célébré le mariage de M. Napoléon Thibault, fils de feu M. et Mme David Thibault (Armandine Brisson), d'Esprit-Saint, avec Mlle Louiselle Duchesne, de Rimouski, fille de M. et Mme Wilfrid Duchesne (feu Lucia Pigeon), de Luceville.

Le 26 décembre également aura lieu le mariage de M. Viateur Michaud, de Baie-Comeau, fils de M. et Mme Ovila Michaud (Elyse Althot), de Saint-Noël de Matapédia, avec Mlle Gilberte Lepage, de Luceville, fille de feu M. Frédéric Lepage et de dame Agathe Dupont, de Luceville.

C'est aussi le 26 décembre que sera célébré le mariage de M. Jean-Guy Paré, de North Bay, Ont., fils de M. et Mme Paul Paré (Jeanne Brousseau), de St-Maxime, avec Mlle Estelle Caron, fille de M. et Mme Gérard Caron (Marcelle Côté), de Luceville.

Echos mondains

M. et Mme Napoléon Vignola, de Luceville, sont de retour d'un voyage à Montréal où ils ont visité des parents et amis de Ste-Anne-des-Plaines.

Robert Landry, de St-Sacrement, fils de M. Amédée Landry et de dame Blanche Tremblay, de Rimouski, et Nicole Lauzier, de St-Sacrement, fille de M. et Mme Emmanuel Lauzier (Jacqueline Gagné), de Nazareth, Rimouski.

Wilfrid Perreault, de Rimouski, fils de M. et Mme Xavier Perreault (Yvonne Migneault), de St-Joseph de Lepage, et Renée-Jeanne Bérubé, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Bérubé (Yvonne Côté), de Price.

LE PRESIDENT DE LA

FERRONNERIE DU GOLFE INC.

81, cathédrale - Tél. 723-2244

M. ARMAND NADEAU,
ET LES MEMBRES DE SON PERSONNEL

souhaitent à tous

une bonne et heureuse année

Que la nouvelle année apporte à tous joie, santé et prospérité

Meilleurs VOEUX

Aux autorités religieuses, aux conseils municipaux, aux électeurs du comté, à tous mes amis.

BONNE, HEUREUSE ET PROSPERE ANNEE

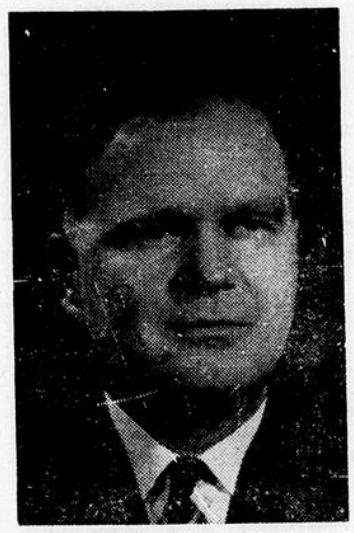

Albert Dionne

DEPUTE DU COMTE DE RIMOUSKI AU PARLEMENT DE QUEBEC

annonces classées

PAYABLE AVANT PUBLICATION • Minimum : 25 mots $1.00 • 2¢ le mot additionnel • 4¢ le mot, hors de la region
Les annonces doivent nous parvenir avant le mardi, à midi, • 160-B, RUE ST-GERMAIN, Tél. : 723-6528

Propriétés à vendre

A VENDRE : maison neuve, pouvant être occupée immédiatement. Plan de financement de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. S'adresser à Roland Lévesque, 200, Cathédrale, Rimouski. Tél. 723-3772. (1)

A VENDRE OU A LOUER : magnifique bungalow genre "ranch", face au couvent des Ursulines, terrain 78' x 100' très bien aménagé. Site résidentiel incomparable. S'adresser le jour 723-3313 et après 5 heures tél. 723-3531. (1)

A VENDRE : maison située rue Desjardins, à Ste-Agnès. Cause de départ. 7 pièces et sous-sol fini. S'adresser au tél. 723-5821. (1)

Terrains

A VENDRE : plusieurs terrains boisés pour construction. Situés Place Bellevue dans St-Pie X, ave de la Cathédrale "sud". Conditions faciles à tout acheteur sérieux. S'adresser à M. Gilbert Lévesque, 71, rue St-Laurent, Rimouski. Tél. 723-6826. (1A)

TERRAIN A VENDRE OU A LOUER : eau courante. S'adresser à Albert Parent, 101, Tessier, près de l'église de Ste-Odile. (1A)

Divers

A VENDRE : disques usagés, spécial 5 pour $1.00. S'adresser à Rimouski Amusement Enr., tél. 723-7938. (3)

A VENDRE : camion "White", 4 tonnes, avec équipement à neige; aussi souffleur "Blanchet" sur tracteur et moteur auxiliaire, en bonne condition. S'adresser à St-Fabien au tél. 172, Mme Jean-Philippe Cloutier. (2)

A VENDRE : lessiveuse automatique usagée, en parfaite condition. S'adresser au tél. 723-9122. (3)

A louer

A LOUER : grande chambre meublée, permission de cuisiner. Poêle électrique fourni. Endroit tranquille. S'adresser à 108, Cathédrale. Tél. 723-3219. (4)

CHAMBRE ET PENSION pour étudiant ou travaillant. Située à 12-A, St-Laurent, Rimouski. Tél. 723-8210. (4)

A LOUER : chambres modernes avec armoires, poêle électrique et usage du frigidaire et téléphone. Service de lavage gratuit, entrée privée. Les Appartements Lemieux, 340 St-Germain, Rimouski. Tél. 723-9911. (4)

3 CHAMBRES A LOUER, dont l'une est double, pension si désirée. Bon chez-soi, vie familiale. Prix courant, près des écoles et magasins. Situées rue St-Jacques. S'adresser au tél. 723-8450. (4)

GRANDE CHAMBRE à louer : libre immédiatement. Située dans le centre commercial. S'adresser à 164, St-Germain, apt 2, Rimouski. Tél. 723-8248 ou 723-3488. (4)

CHAMBRE A LOUER : s'adresser, l'avant-midi ou après 5 heures, au tél. 723-7739. (4)

A LOUER : appartement meublé, tout confort, bon chez-soi, pour l'hiver seulement. S'adresser au tél. 723-3415. (4)

A LOUER : chambre dans le centre de la ville. S'adresser au tél. 724-4106 le jour et 723-8759 le soir. (4)

A LOUER : chambre pour monsieur, très centrale, avec entrée privée, solarium, évier, secrétaire et fauteuil. S'adresser au tél. 723-2710. (4)

A LOUER : 1 appartement de 1½ pièce, très luxueux, chauffé, taxe payée. Libre immédiatement. Immeuble Le Séjour, tél. 724-4106 le jour et le soir 723-8759. (4)

Logements

LOGEMENTS neufs à LOUER : 2½, 3½ et 4 1/2 pièces, dans édifice moderne, chauffés, tuile sur les planchers, eau chaude et taxe d'eau fournies. Situés près des maisons d'enseignement, épiceries et église. S'adresser au tél. 723-6161. (5)

A LOUER : logement 3 pièces ces, près de la cathédrale. S'adresser au Magasin Amiot Enr. Libre immédiatement. (5)

A LOUER : logements neufs, chauffés, 4 pièces plus chambre de bain, plus chambre de débarras. Electricité, eau chaude, poêle et réfrigérateur fournis. Situés à 41, boul. St-Germain, Rimouski. Tél. 723-7435. (5)

A LOUER : logement 3 pièces, situé à 98, Cathédrale, Rimouski. S'adresser au tél. 723-7089 ou 723-3112. (5)

LOGEMENT A LOUER : 4 pièces, non-chauffé, situé rue Evêché, Rimouski, 3e étage. Libre immédiatement. S'adresser au tél. 723-7824, M. Georges Michaud. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, situé au premier plancher. Système de chauffage air chaud, peinturé à neuf, planchers recouverts de prélarts, grand espace disponible dans cave. Libre immédiatement. $65.00 par mois. Tél. 723-3327, M. Charles Demers, Ouellet Automobiles Ltée. (5)

LOGEMENT A LOUER : 5 pièces, très moderne, entrées sécheuse et laveuse. Libre immédiatement. Situé à 16-B, ave Panet, St-Robert. Tél. 723-6253. (5)

A LOUER : logement 3 pièces, situé à 1, rue Evêché, Rimouski. Location $38.00 par mois. S'adresser à 14, Lepage, Rimouski. (5)

A LOUER : logement 3 pièces, meublé, chambre de bain en plus. Entrée privée et entrée 220. Situé à 387 St-Germain, Rimouski. Tél. 723-6787 ou 723-9589 ou 723-7025. (5)

LOGEMENT CHAUFFE : 5 pièplus chambre de bain, chauffé et situé dans édifice de la ville. Poêle et réfrigérateur fournis. Tél. 723-6506. (5)

LOGEMENT A LOUER : dans immeuble à l'épreuve du feu, chauffé, situé sur la rue de l'Evêché, dans l'immeuble de la Caisse Populaire de Rimouski. S'adresser à 133, Evêché-, Rimouski, tél. 723-3368. (5)

LOGEMENT A LOUER : moderne, 5 pièces, entrées pour laveuse et sécheuse. Libre immédiatement. Prix raisonnable. Tél. 724-4446 le jour et 723-7702 le soir. (5)

A LOUER : logement de 5 pièces plus chambre de bain, chauffé, installations pour laveuse et sécheuse. Situé à 131, Hupé, Rimouski. S'adresser au tél. 723-3256. (5)

A LOUER : logement 5 pièces, chauffé, 1er plancher. Libre le 1er février. S'adresser au tél. 724-4536. (5)

LOGEMENT A LOUER : 5 pièces plus chambre de bain, chauffé, situé à 8, ave Rouleau, Rimouski. S'adresser au tél. 723-7446. (5)

HYPOTHEQUE

MONTANT DU PRET	PAIEMENT PAR MOIS
$1,500	$25.00
$2,000	$33.00
$2,500	$42.00
$3,000	$50.00

Votre prêt est protégé en cas de décès, maladie, accident, chômage, grève, etc.

Raymond D'Amours
représentant de
Thibeault & Associés Inc.
116 Cathédrale RIMOUSKI
Tél. : 723-2543

On demande

ON DEMANDE — 3 hommes et 2 femmes, de plus de 25 ans, pour travail spécial dans les alentours, auto requise. $3.00 à $5.00 de l'heure. Pour appointements, écrire à C. P. 573, dépt GAI, Rimouski, P. Q. (6)

HOMME DE 40 A 60 ANS DEMANDE — Territoire de ventes dans les environs de Rimouski. Gagnera jusqu'à $12,000 par année, plus bonis. Ecrire au vice-président, dépt NG, P. O. Box 70, Station R, Toronto 17, Ont.

ON DEMANDE : aide-familiale pour petite famille de Rimouski. S'adresser au tél. 723-3660. (6)

Variété

PROFITEZ DE NOS AUBAINES pour renouveler vos meubles de chalet. Nous achetons, vendons et échangeons. Notre devise est de donner satisfaction. Adressez-vous au Magasin d'Articles Usagés Enr., 7, St-Jean-Bte, Rimouski. Tél. 723-6321. (7)

AUBAINE — Meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 105, St-Germain. Tél. 723-7373

A LOUER
"LES APPARTEMENTS ANTONIO"
Logements luxueux de 4½ et 5½ pièces à prix raisonnables.
TEL. : 723-6376
ANTONIO LEVESQUE

MAISONS A VENDRE
Avec Boni Fédéral
$200 comptant.
PLAN D'HABITATION LEVESQUE INC.
Tél. 723-6376

LOGEMENTS A LOUER
Repeints à neuf. Deux de 3 pièces, un de 4 pièces et l'autre de 9 pièces. Situés à 3, Lasalle, Nazareth. Un mois gratis avec bail d'un an.
Tél. : 723-2124

La Chambre de St-Léon-Lac Humqui encourage l'achat chez nous

La Chambre de Commerce de St-Léon-Lac-Humqui a pris l'initiative d'organiser un gros lot de $100.00 dans le but d'encourager l'achat chez-nous.

Ce gros lot sera tiré au sort le dimanche 2 janvier 1966, en la présence de toute la population intéressée, au centre des loisirs, à 8 heures.

L'on procèdera comme suit : chaque commerçant ayant participé à l'organisation tirera au hasard quelques billets dans la boîte contenant les talons de ses propres clients et ces talons seront précieusement conservés jusqu'au 5 janvier 1966, date où la Chambre de Commerce de St-Léon-Lac-Humqui organisera un souper et une soirée récréative à St-Zénon. En effet, la remise du gros lot se fera à cette occasion par l'un des nombreux dignitaires présents, dont MM. les ministres Bona Arsenault, René Tremblay, Alphonse Couturier, etc.

Pour assister à cette rencontre empressons-nous de réserver nos billets qui seront vendus par les membres de la dite chambre.

Ont participé à l'organisation du gros lot les commerçants suivants : l'Association Coopérative de St-Léon, Mme Alfred St-Jean, M. Jude Jacques, M. Léopold Perreault, M. Alphée Jacques, MM. Paul et Alban Dionne, M. Godard Imbeault, Mme Adélard Albert, M. Alexis Bérubé, Mme J.-M. Turbide, M. Joseph Lefrançois, M. Gérard Desjardins, M. Alphonse Lévesque, Mme Laurent Bouchard, M. Pierre Lévesque, M. Paul Guénette.

Tous ces commerçants sont détenteurs de billets qu'ils distribuent à raison de 1 billet par $5.00 d'achat payé comptant.

Ste-Florence

Baptêmes

Le 16 octobre, fut baptisée Guylaine, enfant de M. et Mme Antoine Doiron (Jeanne d'Arc Morin). Parrain et marraine, Réjean et Réjeanne Doiron, frère et soeur de l'enfant.

Le 2 novembre, est né à l'hôpital d'Amqui et baptisé sous le prénom de Joël, enfant de M. et Mme Gilles Ouellet (Juliette Lavoie). Parrain et marraine, M. Léo Pineault et Mlle Marie Deschênes.

Le 22 novembre est née à l'hôpital d'Amqui et baptisée sous le prénom de Chantal, enfant de M. et Mme Alphonse Beauchemin (Georgianna Gignac). Parrain et marraine, M. et Mme Hector Beauchemin, oncle et tante de l'enfant.

Mariages

Le 4 octobre, fut bénit le mariage de M. Conrad Roy, de Moffet, fils de M. et Mme Philippe Roy, avec Mlle Elizabeth Gagnon, fille de M. et Mme Georges Gagnon, de Ste-Florence.

Le 13 novembre, a été célébré le mariage de M. Amédée Couture, fils de M. et Mme Honoré Couture, à Mme Eugénie Allard, épouse de feu Oscar Roberge.

Prompt rétablissement

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Jean Thibault, hospitalisé à l'hôpital Enfant-Jésus, de Québec, et à Mme Léonard Levasseur, hospitalisée à Amqui.

Carnet mondain

Mme Wilfrid Arsenault a assisté aux funérailles de son père, M. Georges Dufour, de St-Alexis.

Mme Emilie Pelletier et Mlle Jeannette Pelletier ont assisté au mariage de M. Gaston Pelletier, à Montréal.

M. Zénon Allard, de Baie-Comeau, a visité ses parents, récemment.

Mme Wilfrid Audet est partie pour Vancouver où elle visitera ses enfants.

M. et Mme Gratien Richard ont assisté aux funérailles de M. Joseph Larue, à St-Moïse.

Membres sociaux à la Légion de Tr.-Pistoles

A une récente assemblée de l'exécutif de la Succursale No 250, Dubé-Lindsay, de la Légion Canadienne, de Trois-Pistoles, il fut décidé de faire du recrutement pour la section des membres sociaux; les membres recrutés devront être âgés de plus de 20 ans et devront respecter les règlements de la succursale. Ceux qui joindront les rangs comme membres sociaux auront la chance de se mériter une des nombreuses bourses d'études qui seront attribuées cette année. Des formules d'adhésion sont disponibles au nouveau local de la Légion Canadienne, ou encore chez tous les vétérans qui ont fait du service actif durant les guerre 1914-1918, 1939-1945 ou encore ceux qui ont fait ce même service durant la réorganisation des pays dévastés.

Lors de cette même assemblée, M. Léonard Vaillancourt a été nommé sergent d'armes; M. Yves Bertrand a été nommé officier de service, et M. Alphonse Belzile a accepté la charge de cantiner.

Bureau à louer
Edifice moderne, à l'épreuve du feu. 910 pieds carrés 1er étage, édifice United, 166, rue St-Germain, Rimouski
Téléphones : 723-2452 ou 724-4392

BUREAUX A LOUER
Centre section commerciale, 1er étage Edifice Woolworth-Dominion, 148, rue St-Germain, Rimouski.
S'adresser par téléphone au numéro 723-7861 ou 723-2432 à Rimouski ou 279-9696 à Montréal, ou par lettre à 11 Ainslie, Outremont, Québec.

ON DEMANDE
OPERATRICE DE MACHINE COMPTABLE
Expérience obligatoire pour bureau de Rimouski
S'adresser à
151, St-Germain, Rimouski. Tél: 723-3354

ÇA S'DIT DANS L'QUARTIER

POUR 1966 NOUS SOUHAITONS

Au maire de Rimouski, Me Maurice Tessier, de convaincre un industriel à établir un moulin à papier à Rimouski.

A M. Gérald Séguin de demeurer général des Etats Généraux mais de ne pas détériorer son état général de santé.

A. M. Yvon Desrosiers de voir sa photographie à la télévision ou dans les journaux aussi souvent que ses policiers "collent" des billets de stationnement.

A M. Raymond D'Auteuil que les électeurs ne prêtent pas au sigle NPD la signification de "Non Pas D'Auteuil", à la prochaine élection fédérale.

A M. Guy Leblanc de ne pas trop "arpenter" les corridors du parlement fédéral avant de trouver des solutions aux problèmes du comté de Rimouski.

A M. Albert Dionne de ne pas voyager sur la route Rimouski-Squatec.

H M. Georges-Henri Dubé d'enfanter sans douleur l'Office Régional de Développement.

Au Dr Gaston Beaulieu : que la commission scolaire régionale du Bas St-Laurent fasse dès maintenant ses "dents de sagesse".

A M. Jean-Paul Legaré que la commission municipale de développement économique fasse des "progrès" afin d'être "l'écho" des Etats Généraux sans faillite.

A M. Jean Dagenais que lui et les membres de la commission de promotion industrielle ne souffrent pas d'indigestion de crème glacée "Laval".

Aux directeurs de la Laiterie Pasteur de suivre des cours de français d'ici Noël 1966.

A Mlle Lisette Morin, la présidence de la commission des cadres institutionnels aux prochains Etats Généraux de Rimouski.

A Mme Andrée Gauthier de couper le ruban d'ouverture de l'Ecole de Musique de Rimouski que les Compagnons de l'Art préconisent depuis 15 ans.

A Son Ex. Mgr C.-E. Parent le retour à une parfaite santé.

A Mgr Antoine Gagnon de devenir recteur de l'université de Rimouski.

A M. Robert Sénéchal de jouir toujours de la conoorde au sein de l'Association des Marchands de Rimouski.

A Françoise Morneau : grandir en sagesse...

A Hilaire Chouinard : un "shake" dans l'vent... pour les deux autres années à venir...

A Réjean Beaulieu : moins de compétition...

A Paulette Dufour : la crème des vedettes pour la "vache marine"...

A Jean Bellavance : faire une belle avance à Bernadette...

A Lise Poirier : d'autres émissions à Radio-Canada...

A Jean Brisson : un "ski-doo" du Père Noël et un "p'tit bec" de Brigitte Bardot...

A Luc-Bernard Duquette : de murales dans toutes les nouvelles écoles...

•

Les citoyens de Rimouski et des municipalités avoisinantes sont invités à une réception civique à l'hôtel de ville de Rimouski au jour de l'An, à 4 heures p.m.

•

Mme Sylvie Mathieu, décoratrice chez Paul Dionne, de Rimouski, qui est aussi une amie de la célèbre chanteuse Monique Leyrac, donnera une petite réception intime en son honneur à l'issue de son récital du 20 janvier.

•

La journée de Gazoline, tenue le 18 décembre sous l'égide de la Jeune Chambre de Rimouski, a rapporté la somme de $174.30. La Jeune Chambre désire remercier tous ceux qui ont permis d'atteindre un tel objectif.

•

Un fait inusité, on a manqué d'hosties à la messe de minuit, à l'Ecole de Marine. Vingt personnes n'ont pas communié bien que l'officiant ait séparé des hosties en quatre morceaux.

•

A compter du 1er janvier 1966, il ne sera plus question de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent dans notre région. Seul le nom Hydro-Québec sera utilisé. L'intégration des réseaux privés est donc complète.

•

Conférence publique de S. Szostak, de la société Watch Tower, à la Salle du Royaume, à Trois-Pistoles, le 2 janvier, à 3 heures p.m.

•

Grande amélioration aux entrées de Ste-Luce : on pose des lampadaires.

•

La compagnie Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, de Forestville, entreprendra, dès le 3 janvier 1966, une coupe d'hiver de 60,00 cordes et sera en mesure de fournir du travail à environ 600 bûcherons.

M. Jean-Luc Proulx frappé à mort par un camion

M. Jean-Luc Proulx, de Ste-Agnès, fils de M. et Mme Hormisdas Proulx, a été tué instantanément, lundi soir dernier, vers 9 h. 15, lorsqu'un camion de faible tonnage le frappa en bordure de la route. M. Proulx était alors à réparer une crevaison à sa voiture.

Le conducteur impliqué dans l'accident, qui s'est produit à Rivière-Hâtée, est un résident de St-Fabien. M. Proulx, qui était âgé de 22 ans, travaillait pour la Cie de Bois André, de Rimouski.

Cours de préparation au mariage

L'inscription et le premier cours de préparation au mariage se feront à 8 heures p.m., le 13 janvier, à l'école secondaire Langevin, de Rimouski. Ne seront admis que ceux et celles qui prévoient sérieusement se marier durant l'année. Les cours seront donnés tous les jeudis soirs.

Décès de M. Joseph Bernier

A Bic, est décédé M. Joseph Bernier, à l'âge de 74 ans et 5 mois. M. Bernier est mort subitement, à sa résidence, lundi dans la soirée.

M. Bernier était avantageusement connu dans la région où il avait représenté la Fonderie de l'Islet pendant 40 ans; il avait pris sa retraite depuis six ans.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures, en l'église du Bic.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de feu Jules Lévesque sera chanté le vendredi 7 janvier 1966, à 5 h. 15 p.m., en l'église St-Robert Bellarmin. Parents et amis sont prié d'y assister sans autre invitation.

Cherchez-vous un emploi ?

EXTERIEUR - HOMMES

Dessinateur :

Pour dessiner plans d'appareils électriques, diagrammes, pièces entrant dans la fabrication de panneaux de contrôle. Devis de précision. Trois ans d'expérience pratique en dessin électrique. Semaine de 5 jours. 40 heures. Salaire selon compétence.

Apprentis-ferblantiers :

Sous direction d'un compagnon, construire et installer des tuyaux de ventilation de 2½" à 6" de diamètre pour système d'air climatisé. Apprenti de 3e ou 4e année. Semaine 42 heures. 8 heures par jour. Salaire selon compétence.

Techniciens en électronique :

Inspecter et faire la réparation de signaux électroniques. Vérifier batteries et les circuits. Réparer ou installer tout appareil selon le cas. Diplômés d'un institut de technologie. Expérience utile. Semaine de 40 heures. 5 jours. Salaire selon convention colelctive.

LOCAL - FEMMES

Surveillante :

Diriger et surveiller le personnel d'un cafétéria. Excellentes conditions de travail. Logée et nourrie par l'employeur. Personne d'un certain âge préférable.

Serveuses de table :

Faire le service dans restaurants de Rimouski. Semaine de 54 heures. Taux de salaire courant et bonnes possibilités de pourboires pour candidates qualifiées.

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

42, ave de la Cathédrale
RIMOUSKI, Qué.
Tél. : 723-2257

PROMPT RETABLISSEMENT

M. Télesphore St-Pierre, ancien Rimouskois résidant maintenant à Montréal, a été transporté d'urgence à l'hôpital Queen Mary, souffrant d'une crise cardiaque. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Causapscal devient officiellement VILLE

La demande du conseil municipal de Causapscal, dans le comté de Matapédia, voulant que le territoire actuel de cette municipalité soit érigé en une ville, a reçu l'assentiment du Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, l'hon. Paul Comtois. La décision de l'hon. Comtois d'accorder des lettres-patentes conformément à la loi des Cités et Villes a été rendue publique dans la dernière publication de la Gazette Officielle de Québec.

Le nouveau conseil de cette ville, qui compte plus de deux mille habitants, sera composé d'un maire et de six échevins et comprendra trois quartiers.

Clinique de l'UNITE SANITAIRE

Clinique d'immunisation et de vaccination :
Rimouski (U.S.) : vendredi 7 janvier de 2 à 4 heures.
Clinique antituberculeuse :
Rimouski (U.S.) : mardi 4 janvier à 1 h. 30.

Exposition...

suite de la 1ere page

les oeuvres exposées, les uns figuratives, les autres abstraites non figuratives. Les visiteurs-participants auront tout loisir de poser les questions qu'il leur viendra à l'esprit au fur et à mesure que se déroulera l'expérience, que ces questions soient d'intérêt plastique ou pictural, esthétique ou culturel; car toute confrontation du genre d'oeuvres plastiques est tout aussi significativement culturelle que la comparaison du contenu et de la forme du roman au cours d'un demi-siècle d'évolution.

Il ne saurait être question, évidemment, de donner satisfaction sur le champs à toutes ces curiosités complémentaires. Aussi, le degré d'intérêt manifesté par les visiteurs lors de cette initiation dira s'il y a lieu d'organiser un panel de discussion sur l'ensemble du sujet. En pareille éventualité, **le merveille** du décrochage, les participants pourront engager le dialogue avec les membres d'un panel constitué de représentants autorisés des groupements les plus divers d'intérêt pour les arts plastiques, compte tenu des aspirations respectives des générations qui se suivent. Le succès escompté d'une pareille initiative de la part du ministère des Affaires culturelles est forcément lié à l'intérêt actif de chacune des populations qu'il est prêt à servir de son mieux dans ce domaine comme dans les autres. Le ministère espère seulement que la demande ne soit jamais positivement inférieure à l'offre.

Cette exposition réunit au moins une oeuvre d'artistes aussi divers par la conception et le métier que Henri Julien, Charles Huot, Edmond Dyonnet, James Wilson Morrice, Ozias Leduc, Aurèle de Foy Suzor-Côté, Alexander Young Jackson, John Goodwin Lyman, Marc-Aurèle Fortin, Rodolphe Duguay, René Richard, Goodridge Roberts, Jean-Paul Lemieux, Paul-Emile Borduas, Alfred Pellon, Léon Bellefleur, Stanley Cosgrove, Benoit East, Jeanne Rhéaume, Jean Soucy, Jean Dallaire, Albert Dumouchel, Jacques de Tonnancour, Charles Daudelin, Jean McEwen, Jean-Paul Riopelle, Suzanne Bergeron, cette dernière, de Causapscal.

Le Musée du Québec se départit avec joie des oeuvres de ces peintres, et cela pour jusqu'à la fin de mars 1966, afin de permettre à ceux qui ne peuvent aisément s'y rendre d'en jouir là où ils se trouvent pour un bon moment. C'est une occasion à ne pas laisser passer. Le programme d'expositions itinérantes du service des Arts plastiques sera partiellement conditionné par les résultats de cette première expérience.

CITE DE RIMOUSKI DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné que des soumissions cachetées et portant la mention "SOUMISSION POUR PNEUS" seront reçues jusqu'à LUNDI le 17 janvier 1966 à 5.00 hres p.m., au bureau du soussigné, pour l'achat, jusqu'au 30 juin 1966, de tous genres de pneus en usage sur les véhicules de la Cité.

Les intéressés pourront obtenir de plus amples informations en s'adressant au bureau de l'acheteur, au garage municipal.

Seules les personnes sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la Cité de Rimouski sont invitées à présenter leur soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Armand GAGNON,
Greffier de la Cité.

Donné à Rimouski, ce vingt-huitième jour de décembre 1965.

Demande de soumissions

Dans l'affaire de faillite de
DECORATION RIMOUSKI INC.
62 Evêché, Rimouski, Qué.

On demande des soumissions pour la vente du stock de marchandises ainsi que le mobilier de bureau et de magasin. Les soumissions seront reçues jusqu'au 15 janvier 1966. L'on ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse ni aucune des soumissions. Les intéressés pourront examiner les item en vente en s'adressant au syndic soussigné.

PHILIPPE MICHAUD, C.A.
SYNDIC
119, Evêché RIMOUSKI Tél. : 724-4449

Nouveau comité d'aménagement formé à St-Léon-le-Grand

Récemment avait lieu, à St-Léon-le-Grand, l'assemblée d'élection du nouveau comité local d'aménagement. C'est M. Jean-Luc Rioux qui fut élu président, tandis que M. Robert Bérubé était nommé secrétaire. Les directeurs de l'organisme sont MM. Placide Valcourt, Philippe Bérubé, Alban Dionne, Gérard Desjardins, Paul Guénette. Jean-Guy Rioux, Armand Lévesque, Fabien Lapointe ainsi que Mmes Marcel Lauzier et Grégoire Boudreault.

Durant cette importante réunion, il y eut projection de deux films; le premier s'intitulait "La main-d'oeuvre" et le deuxième "La main-d'oeuvre dans l'avenir". La présentation de ces deux films fut suivie d'une discussion animée par M. Robert Bérubé et à laquelle participèrent la plupart des 35 personnes présentes.

A la fin de cette assemblée, il fut décidé que M. Armand Lévesque soit nommé représentant du comité local d'aménagement auprès du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec et à toute la zone.

Décès de Mme A. Paquet

de St-Anaclet

A l'hôpital de Rimouski, le 2 décembre, est décédée, à l'âge de 43 ans et 9 mois, dame Graziella Paquet, épouse de M. Arcade Paquet, de St-Anaclet.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants, Robert et Denise; son père, M. Pierre Paquet; ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Paquet; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Adelme Paquet (Germaine Paquet), de St-Anaclet; M. et Mme Louis Paquette (Alice Vignola), de Hauterive; M. et Mme Maurice Paquet (Anita Julien), de Baie-Comeau; M. et Mme Roland Paquet (Germaine Paquet), de Hauterive; M. et Mme Aurèle Proulx (Gilberte Paquet), de St-Anaclet; M. et Mme Antonio Paquet (Rachel Michaud), de Baie-Comeau; M. et Mme René Julien (Anita Paquet), de St-Anaclet; M. et Mme Raymond Desjardins (Anaïs Paquet), M. et Mme Marius Paquet (Paulette Bossé), M. et Mme Jean Paquet (Raymonde Bossé), tous de Baie-Comeau; Mlles Lucille et Pierrette Paquet, M. et Mme Gérard Brisson (Marie-Louise Paquet), M. et Mme Joseph Paquet (Thérèse St-Laurent), de St-Anaclet; M. et Mme Antoine Paquet (Cécile Tremblay), de Rimouski; M. et Mme François Canuel (Cécile Paquet), M. Etienne Paquet, M. et Mme Emile Dubé (Lina Paquet), de St-Anaclet; M. et Mme Romuald Paquet (Cécile Brisson), de Pointe-au-Père; M. et Mme Gérard Brisson (Thérèse Paquet), d'Alma, Lac St-Jean.

Ses funérailles ont eu lieu le 6 décembre, en l'église de St-Anaclet. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alfred Bérubé et le service funèbre fut chanté par le Rév. Père Albert Cimon assisté de MM. les abbés Jean-Luc Thériault et Réal Lamontagne, lesquels agissaient comme diacre et sous-diacre.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Claude Ouellet, de Rimouski.

Lac-au-Saumon

Nouveaux marguilliers

Six nouveaux marguilliers ont été élus lors d'une assemblée tenue dimanche dernier. Il s'agit de M. Arthur Gendron, M. Antoine Turbide, Mme Antoine Thériault, Mme Hypolite Richard, M. Philippe Lévesque et M. Joseph Gaudreault.

Décès

A Montréal, est décédée, à l'âge de 69 ans, dame Marie-Anne Emond, épouse de M. Jean-Baptiste Turbide.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. J.-B. Turbide; son fils M. Marcel Turbide; ses filles Mme Jacques Gagné (Lucienna) et Mlle Jacqueline Turbide; son gendre, M. Jacques Gagné.

Son service a été chanté à Montréal, le 24 novembre.

Baptême

Le 28 novembre, est né, à l'hôpital d'Amqui, un fils à M. et Mme Maurice Tremblay (Simone Lévesque), baptisé, le 5 décembre, sous les prénoms de Joseph-Pierre-André. Parrain et marraine, M. Antoine Paradis et Mlle Marie Lévesque, tante de l'enfant.

Décès de M. Lionel Roy

Le 7 décembre, est décédé, à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, à l'âge de 40 ans et 7 mois, mois, M. Lionel Roy, époux de dame Irène Ross.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Ste-Odile, le vendredi 10 décembre.

M. Roy laisse dans le deuil, son épouse, son père et sa mère, M. et Mme Narcisse Roy, de St-Robert; ses frères et leurs épouses, M. et Mme Elphège Roy (Emilia Lebel), de St-Robert; M. et Mme Jean-Claude Roy (Françoise Parent), de St-Robert; M. et Mme Paul-Hector Roy (Evelyne Bouchard), de Sept-Iles; M. et Mme Marc Roy (Lise Trépanier), de Pointe-au-Père; M. et Mme Gonzague Roy (Georgianne Lévesque), de Ste-Odile; Gaétan, de Québec; M. et Mme Luc Roy (Claire Lévesque); ses soeurs et beaux-frères, Mme Rolande Brisson, de St-Yves; M. et Mme Paul-Emile Lepage (Gaétane), de St-Robert; M. et Mme Camille Lavoie (Julienne), de Baie-Comeau; sa belle-mère. Mme Oscar Ross, de Ste-Odile; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Nazaire Ross (Adrienne Cimon), de Ste-Odile; M. et Mme Louis-Georges Ross (Jeanne d'Arc Cimon), de Ste-Odile; M. et Mme Armand Ross (Corona Brisson), de St-Robert; M. et Mme Joseph Ross (Victoria Brisson), de Ste-Odile; M. et Mme Bertrand Ross (Madeleine Bélanger), de St-Robert; M. et Mme Emilien Ross (Yolande Lepage), de Ste-Odile; M. et Mme Aurèle Landry (Murielle Ross), de St-Robert; M. et Mme Charles Couturier (Marie-Blanche Ross), de Rimouski; M. et Mme André Fournier (Julienne Ross), de St-Robert; M. et Mme Victor Vignola (Gertrude Ross), d'Ontario.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Bissonnette & Frère, de Rimouski.

DECES DE Mme A. MONGRAIN

A l'hôpital, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Marie-Anne Charest, épouse de feu Auguste Mongrain, autrefois de Lucerville, Bic et Sacré-Coeur, hôtelier bien connu.

Elle était la mère de Mme Henri Blanchet (Florence), de St-Rémi de Price; Mme Paul-Emile D'Anjou (Yvette). Mme Onésime Gagnon (Gilberte), du Bic; Mme Yvanhoe Roy qIrène), de Rimouski-Est; MM. Roland, Adolphe et Philippe Mongrain, tous de Rimouski-Est.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Bissonnette & Frère, de Rimouski.

CHAQUE SEMAINE AU-DELA DE 40 GRANDS SPECIAUX

GEM "Roi des bas Prix"

DINDE
C. O. V. Grade "A"
De 10 à 18 lb Lb .47
20 lb et plus Lb .43

Beaucoup d'autres grands spéciaux

Meilleurs VOEUX

BEURRE Première qualité LA LIVRE .58

JUS D'ORANGES "Libby's" BOITE 48 OZ. .45

FESSE DE JAMBON cuit sans couenne semi-désossé "SWIFT PREMIUM" Lb .69

PAIN "LAURENTIEN" tranché Pain de 2 livres .29

POMMES "McINTOSH" Sac 5 lb .39

CHAMPIGNONS FRAIS BOITE ½ LIVRE .35

ECHALOTES FRAICHES 2 pqts .23

PAMPLEMOUSSES GROSSEUR 96 5 pour .39

MACEDOINE "Idéal" 3 btes 20 oz .49

MAYONNAISE "Kraft" Pot de 16 oz. .45

Fromage EN CREME 'Velveeta' Boite 1 lb .69

PETITS PAINS A SALADE Dz. .25

ANANAS tranchés "Kontiki" 2 btes 28 oz .69

CIRE LIQUIDE "Cristal" de "SUCCES" 32 oz. .99

à notre distinguée clientèle

LOUIS AMIOT ENR.

BIERE ET PORTER

28, RUE LAVOIE RIMOUSKI TELEPHONE : 723-3361

Faits SAILLANTS de 1965

1965 est déjà passé à l'histoire. Il est encore trop tôt pour en analyser toute la portée dans notre petit monde bas-laurentien. Nous nous contenterons, en cette fin d'année, de retracer quelques faits de l'année écoulée qui nous semblent les plus importants.

La "marche de Rimouski" sur Québec et les Etats Généraux du 5 décembre 1965 sont certainement deux faits marquants et qui auront une profonde influence sur l'avenir.

La participation de la population aux travaux du BAEQ et la publication de l'Esquisse du plan sont, sur un plan plus général, deux faits qui ont imprégné toute la vie régionale.' Encore là, il s'agit d'une semence qui devrait produire une abondante moisson.

•

En juin, on annonçait la construction d'un motel de 100 unités à Rimouski. Le silence continue d'entourer le projet.

Pendant plusieurs mois, la région a vécu sous la menace d'une grève à l'Hydro-Québec. Heureusement, le conflit a été réglé.

Val Hélène, premier camp de vacance pour fillettes, a été ouvert au Cap-à-l'Orignal par les Dames Hélène de Champlain.

Les plans des régionales scolaires de nos régions ont été approuvés par le ministère de l'Education. Nombreuses constructions prévues.

Mont-Joli a vécu le congrès eucharistique régional en juin.

Pour la première fois s'est tenue une semaine du technicien.

Le COEB est reconnu par le Conseil Economique du Québec.

Claude Poisson est acquitté, au Palais de Justice de Rimouski, d'une accusation de meurtre à la suite de la mort du Frère Lalonde, de Matane.

Les Chambres de Commerce du Bas St-Laurent proposent la formation d'un conseil régional du tourisme.

L'Ass. des Parents d'Etudiants du Séminaire de Rimouski demandent la gratuité scolaire identique à celle du secteur public pour les enfants fréquentant le cours classique.

La Commission Langlois propose des modifications à notre carte électorale fédérale; elle tient une audience à Rimouski. L'Echo propose une carte qui reçoit un large appui.

Les 8 municipalités du Grand Rimouski tiennent de multiples réunions pour discuter des problèmes de fusion. Sept sont d'accord. Rimouski-Est s'y refuse.

Le projet d'une école de musique à Rimouski est repris par le Choeur Andréa. Son mémoire reçoit l'approbation générale.

$467,800 sont consacrés à l'amélioration des boisés de ferme dans notre région.

Le Rendez-Vous Musical organisé et présenté en mai par le Choeur Andréa remporte un grand succès.

Les normaliennes de Rimouski font un premier pèlerinage au tombeau de la Vénérable Marie de l'Incarnation.

Mgr Antoine Gagnon défend la thèse d'un secteur privé d'enseignement à côté du secteur public.

La zone Trois-Pistoles-Bic est considérée comme prioritaire au point de vue touristique, par le BAEQ.

St-Donat préconise l'aménagement du mont Comi comme centre récréatif régional. Ce projet reçoit l'appui de plusieurs organismes.

Le BAEQ prévoit que 250,000 personnes quitteront la région d'ici 20 ans si l'économie ne s'améliore pas. Il faut industrialiser les pôles.

Le maire de Matane utilise le 100,000e appareil installé par Québec-Téléphone.

Les préparatifs lointains se poursuivent en vue de la réalisation d'un centre d'études universitaire à Rimouski et d'un institut.

La nouvelle église de la paroisse St-Pie X est inaugurée.

Une filiale régionale de l'Ass. du 22e Régiment est fondée.

La cinémathèque de Rimouski prend un caractère régional et l'ONF fait de Rimouski un important centre de distribution.

Fusion de Les Ailes du Nord et de Matane Air à Québecair.

Un Conseil de Pastorale est fondé dans le diocèse. **Liberté est laissée aux commerçants de Rimouski d'ouvrir leurs établissements 6 jours par semaine.**

Les démarches se poursuivent afin d'organiser un service fishy back à bord du Père Nouvel pour relier le BSL et la Côte Nord.

Après une enquête municipale, l'inspecteur des bâtiments de Rimouski est maintenu en fonction.

Le capitaine Gérard Bri[illegible] est nommé directeur du Collège de la Garde Côtière, à Sydney. Le sort de l'Institut de Marine demeure toujours incertain.

Rimouski étend aux municipalités avoisinantes son service de protection en cas d'incendie.

Une enquête révèle qu'il y a, dans le diocèse, 700 enfants déficiens physiques, 1,800 retardés pédagogiques et 500 enfants qui ont quitté prématurément l'école.

Le nouveau drapeau canadien est hissé officiellement lors de cérémonies qui se déroulent dans plusieurs localités, en février.

Beaudet Express, de Mont-Joli, ferme ses portes. Rimouski Transport, par ailleurs, prend de l'expansion et construit de nouveaux établissements dans la zone industrielle.

M. Gabriel Gagnon, administrateur de l'Hydro-Québec, annonce que, dans la région, cette compagnie a 500 employés et 70,00 clients.

La somme de $1,260,000 est consacrée à l'amélioration des fermes dans la région-pilote; 180,000 heures de travail par la machinerie lourde.

Le budget de la Bibliothéque de Rimouski atteint $15,000. M. Jean-Paul Legaré est nommé membre de la Commission des bibliothèques publiques de la province.

Le Gouvernement achète les terrains et le quai de Grand-Métis pour l'agrandissement des jardins Reford.

Le 22 janvier 1965, un incendie nocturne détruisait le Colisée de Rimouski. Dès l'automne dernier, les travaux de construction d'un nouveau Colisée, au coût de $1,200,000, commençaient.

La Coopérative du Bic construit une usine laitière. Par ailleurs, la Laiterie Laval rencontre une forte opposition à son projet d'une usine de pasteurisation à Rimouski.

Le Juvénat des Frères du Sacré-Coeur est incendié à Amqui. Perte de $400,000.

La fromagerie de Luceville est l'objet d'une controverse. Une réorganisation administrative permet à l'usine de continuer.

On termine les travaux de pavage et d'éclairage sur le boulevard René Lepage, à Rimouski.

Plus de 15,000 touristes se sont arrêtés au bureau d'informations touristiques de la Chambre de Commerce de Rimouski.

Les régions administratives de l'Hydro-Québec sont définies. La nôtre porte le nom de MATAPEDIA.

Rimouski se classe en tête de la province pour les dons de sang.

Le BAEQ accorde priorité à sept zones touristiques dont celle de Trois-Pistoles à Bic.

Rimouski est évaluée à $68,783,275.

Le BAEQ reconnaît la nécessité de travaux de protection au port de Pointe-au-Père.

Dans les 10 comtés de l'Est les Libéraux remportent 7 sièges aux élections fédérales du 8 novembre. M. Guy Leblanc est élu dans Rimouski.

Une nouvelle boîte à chansons, La Vache Marine, est inaugurée au Centre Culturel de Rimouski.

La régionale scolaire du BSL confie au comité de planification une étude sur les pensionnats.

La JOC publie son statut du jeune travailleur et déplore que seulement 15% des finissants des écoles spécialisées trouvent du travail dans la région.

Après de multiples pressions, le ministre de la Voirie, M. Pinard, promet de dépenser $200,000 sur la route Rimouski-Squatec.

Québec-Téléphone construit un centre de télécommunications à Rimouski au coût de $2,000,000.

Le Service Social ouvre une filiale à Trois-Pistoles.

Une grève est évitée de justesse dans les hôpitaux de la région.

Les contribuables de St-Anaclet approuvent un projet d'aqueduc de $300,000.

L'ébénisterie Roger Leclerc est détruite par le feu, à Rimouski. Une perte de $200,000.

Rimouski accepte le principe de la fluoration de l'eau.

Une vaste campagne de dépistage de la brucellose bovine est menée; 400 bêtes abattues, prises de sang sur 85,000 bêtes.

Son Ex. Mgr C.-E. Parent bénit l'église de St-Pie X.

La production agricole atteint $25,000,000 dans le BSL et la Gaspésie.

La Cour de Bien-Etre social siège à Rimouski pour la première fois.

Le projet d'une bibliothèque qui serait un monument de la Confédération, à Mont-Joli, est accepté. A Rimouski, la cité acquiert les Loisirs St-Germain qui deviendront le Centre Culturel.

Le Conseil Supérieur de l'Education tient une réunion à Rimouski.

Rimouski-Est est fusionné à la Commission scolaire de Rimouski.

La Commission de promotion industrielle de Rimouski prend un nouveau départ. Le nombre de membres est porté de 5 à 10. Dans plusieurs localités de la région, on fonde des commissions industrielles.

Une enquête du Conseil des Oeuvres révèle que nos hospices débordent et que 100 personnes âgées ne sont pas admises, faute de place.

Une grève est évitée chez les employés du BAEQ. **Une société des naturalistes adultes est fondée.**

Le Comité de l'Industrie Forestière, présidé par M. Jean-Paul Legaré, multiplie les interventions et mémoires pour obtenir une industrie papetière. Le Conseil de la Cité fait de même.

M. le chanoine Robert Lebel devient supérieur du Séminaire et M. l'abbé Pierre Moreault, supérieur du Grand Séminaire.

D'intéressants projets pour Matane : usine et port en eau profonde, au coût de $20,000,000.

La Compagnie Price est autorisée à couper 30,000,000 pi. bois dans notre région, pour son usine de Price.

Rimouski demande l'ouverture d'une école pour la formation de techniciens forestiers.

Le conseil de Rimouski forme une commission du développement économique pour l'application du plan d'aménagement.

RONDE des VILLES

RIVIERE-DU-LOUP

Une piscine chauffée

La Corporation du Tourisme, de Rivière-du-Loup, a soumis au conseil municipal un projet de construction d'une piscine d'eau salée chauffée, au parc de la Pointe. Les autorités municipales étudient présentement le projet dont la réalisation coûterait quelque $100,000. La construction de cette piscine, selon les promoteurs, pourrait être entreprise dans le cadre des travaux d'hiver.

Transport aérien

La Commission des Transports Aériens a fait savoir qu'elle avait approuvé une demande de la compagnie Acadian Airways qui veut étendre son réseau de transport de passagers par avion jusque dans la région de Rivière-du-Loup.

Contribution au COEB

Le conseil municipal de Rivière-du-Loup autorisait, dernièrement, le paiement de la contribution de la ville au Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent. Cette contribution s'élève à $1,236.30.

Commission du Tourisme et du Sport

Un groupe de citoyens travaille à mettre sur pied une commission du tourisme, des sports et loisirs, afin de coordonner l'activité de ces trois secteurs et surtout pour administrer les revenus de certaines organisations publiques.

Centre de réhabilitation

Le Club Rotary, de Rivière-du-Loup, envisage l'organisation d'un centre de réhabilitation pour les infirmes. Un représentant du Club, M. Jacques D'Amours, a fait part de ce projet au conseil municipal à qui on a demandé de contribuer à l'établissement de l'organisme.

Pas le rôle du conseil

Pour réaliser le projet d'une piscine à eau salée chauffée à la Pointe et pour organiser certains services récréatifs et sportifs communautaires, on devrait former une société sans but lucratif, dont les intéressés feraient la mise de fonds nécessaire pour réaliser leurs objectifs. C'est la réponse qu'a donnée le maire, M. Rosaire Gendron, à la Commission du Tourisme qui avait demandé au conseil de patronner ce projet.

TROIS-PISTOLES

On désire une école polyvalente

Rien ne bouge à la régionale du Grand-Portage et au ministère de l'Education concernant la construction d'une école polyvalente, à Trois-Pistoles. A la dernière assemblée de la Jeune Chambre de l'endroit, les membres ont décidé de faire toutes les pressions nécessaires pour que Trois-Pistoles ait son école secondaire polyvalente dans le plus bref délai.

AMQUI

Service de téléphone

Le central téléphonique d'Amqui deviendra, dans le courant de l'année 1967, un centre de télécommunications équipé d'un matériel automatique. C'est ce que déclarait dernièrement M. B.-A. Bénéteau, vice-président-opération de Québec-Téléphone.

Hausse de subventions

L'hon. Bona Arsenault annonce que le gouvernement provincial vient d'approuver une recommandation du ministère de la Voirie augmentant la subvention aux municipalités pour l'entretien des chemins d'hiver, de $325 à $400. M. Arsenault a précisé que cette décision était pour le comté de Matapédia mais qu'elle s'appliquerait bientôt à toute la Gaspésie.

Budget inférieur

La ville d'Amqui aura un budget légèrement inférieur en 1966 à celui de l'an dernier et aucune augmentation de la taxe foncière n'a été prévue. Le budget qui a été adopté est près de $2,000 inférieur à celui de l'an dernier et cette différence est due à la nouvelle méthode de répartion de la taxe de vente de 2%. Selon cette méthode, Amqui n'a plus à faire de remise à la paroisse, puisque chaque municipalité reçoit elle-même sa part de la taxe de vente.

MATANE

$78,000 pour l'hôpital

M. Eric Kierans vient d'adresser à l'hôpital un chèque au montant de $78,000 pour permettre d'aménager un logement pour les étudiantes aides-gardes-malades.

Adoption du budget

L'an dernier, le budget avait été établi à $405,763.25. Selon les prévisions du conseil, la taxe de vente devrait rapporter une somme beaucoup plus imposante cette année.

Une loterie provinciale

Le conseil du comté de Matane a adopté une résolution suggérant au gouvernement du Québec la création d'une loterie provinciale. Cela permettrait, selon cet organisme, d'alléger le fardeau des municipalités qui recevraient ainsi des sommes d'argent.

Foyer d'accueil en avril

Un refuge pour les vieillards, d'une capacité de 250 lits, pourrait être mis en chantier vers le mois d'avril, à Matane. La Maison de la Providence Inc. vient de faire parvenir au ministère du Bien-Etre et de la Famille une liste de 305 noms de personnes intéressées à passer leurs vieux jours à l'hospice de Matane.

Une piscine intérieure

Le maire, M. Roger Dion, a fait savoir qu'après avoir espéré une seconde fois pouvoir obtenir un centre communautaire rappelant le centenaire de la Confédération, Matane était revenue au projet d'une piscine intérieure, qui sera construite, au coût de $150,000, sur les terrains de la future cité étudiante de la régionale.

2,500 visiteurs

Le Bureau de Tourisme, de Matane-sur-Mer, a reçu, au cours de l'été 1965, quelque 2,500 touristes et visiteurs. C'est un nombre sensiblement égal à celui de l'an dernier.

Etats généraux

Les Etats Généraux sont à la mode depuis quelques semaines. Rimouski a eu les siens, Rivière-du-Loup de même, et Matane se prépare à faire la même chose. Cette grande réunion aura lieu probablement à la fin de février ou au début de mars.

BAIE-COMEAU

Des élévateurs à grain

Il semble de plus en plus certain que des élévateurs à grain seront érigés dans la région de Baie-Comeau, d'ici peu. Le projet serait de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de dollars.

Route Gagnon-Manicouagan

Le député de Saguenay, Me Pierre Maltais, vient d'annoncer que des travaux de l'ordre d'un demi-million de dollars seront exécutés en 1966 pour la construction de la route Gagnon-Manicouagan-Baie-Comeau.

Une charte pour les marchands

L'Association des marchands détaillants de Baie-Comeau-Hauterive a reçu avis du Secrétariat de la province que l'obtention de sa charte était maintenant chose faite.

HAUTERIVE

Budge scolaire de $1 million

Les sommes prévues au budget de la Commission scolaire de Hauterive sont de $1,083,333, soit une augmentation de $98,567 sur le budget précédent.

Pôle scolaire français

Le conseil municipal de Hauterive suggère à la Commission scolaire régionale de la Côte Nord que le rapport du comité régional de planification scolaire soit corrigé pour recommander que cette ville devienne le centre d'éducation pour l'élément français tandis que Baie-Comeau deviendrait le pôle pour l'élément anglais.

Entre les deux villes

Le Comité des Loisirs Publics de la Jeune Chambre, de Baie-Comeau-Hauterive, étudie la possibilité de recommander aux autorités concernées des deux villes un projet de centre des loisirs qui pourrait être aménagé entre les deux villes.

SEPT-ILES

Budget restreint

La municipalité dépense annuellement $7.00 per capita pour le service des loisirs, mais environ $1.35 seulement est alloué aux véritables loisirs.

Au service de la Côte Nord

La bibliothèque municipale de Sept-Iles deviendra, dès le printemps prochain, une institution au service de la Côte Nord. En effet, une entente entre le conseil municipal et la compagnie Clarke Steamship vient d'être conclue pour la création d'une bibliothèque sur les bateaux de cette entreprise maritime.

Refus de Wabush Mines

Le maire, M. Valmont Blanchette, annonce que la compagnie Wabush Mines refuse catégoriquement de contribuer financièrement au budget de la municipalité.

Budget de $2,493,000

Le conseil municipal de Sept-Iles accepte un budget record pour l'année 1966 au montant de $2,493,000 et, contrairement à certaines rumeurs, il sera équilibré.

Expédition de 88,795.84 cordes de bois

L'Office de Récupération Forestière des bassins des rivières Manicouagan et aux Outardes a expédié en France, en 1965, 88,795.84 cordes de bois de pulpe. La Société Terminus Maritime a exécuté le contrat de transport, de chargement et d'arrimage de tout le bois. Quant aux 34 bateaux qui ont été utilisés pour l'expédition de ce bois depuis le quai de Baie-Comeau, ils avaient été nolisés par les acheteurs de bois.

Greffe de la Paix

13 AU 18 DECEMBRE

Fausse monnaie

Un jeune homme de Québec, en prison depuis trois mois faute de cautionnement, s'est avoué coupable d'avoir eu en sa possession de la monnaie contrefaite et d'en avoir fait circuler, et le juge l'a condamné à un mois de prison additionnel.

Chasse de nuit

Un résident de St-Jean Port-Joli, pour avoir chassé la nuit sur le terrain d'un club de la région, a été condamné à payer $100 d'amende et les frais.

Transport sans permis

Une compagnie de transport de Rimouski, coupable d'avoir transporté des marchandises sans avoir le permis requis de la Régie des Transports, a été condamnée à $20 d'amende et aux frais.

Un garagiste de Rimouski, pour avoir laissé circuler son camion alors que le frein d'urgence était défectueux, a payé $10 d'amende et les frais.

Un automobiliste de St-Charles Garnier, trouvé dans son véhicule alors que sa capacité de conduire était affaiblie par l'alcool, a payé $50 d'amende et les frais. Il lui a été interdit de conduire avant trois mois.

Pour avoir utilisé une automobile sans la permission de son propriétaire, un jeune homme a été envoyé en prison pour un mois.

Commission scolaire du Bas St-Laurent

Calculatrices et amplificateur portatif

La Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent achètera, de Bellavance Inc., quatre calculatrices au prix de $520.20 chacune et un amplificateur portatif avec microphone et haut-parleur incorporés, de marque "Carrivoice", au prix de $371.88.

Assurance-groupe employés de l'administration

La CSR participera au paiement de la prime de l'assurance-groupe dans une proportion de 50% du coût avec maximum de $30.00 pour les célibataires et $65.00 pour les personnes mariées.

Jours de fêtes religieuses non chômées

La CSR autorise les directions d'école à accorder aux élèves le temps nécessaire pour leur permettre d'assister à la messe les jours de fêtes religieuses non chômées.

Fin des cours pour les vacances de Noël

Les classes se terminent le 23 décembre, à 2 h. 30 de l'après-midi. Les commissions scolaires locales et les transporteurs ont été avisés de cette décision.

Délégué

Le secrétaire-trésorier-administrateur, M. Fernand Dionne, est autorisé par la Commission scolaire régionale à siéger sur le Comité provincial des Transports comme représentant de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec.

Assurance

Les élèves de la régionale pourront, dorénavant, jouir d'une assurance couvrant les risques du transport.

Le Conseil de la Cité de Rimouski a cédé, pour $1.00, une partie de l'avenue Sirois (entre la rue Pierre-Delisle et le boulevard Arthur-Buies) à la Commission scolaire régionale.

Cette décision a été anoncée lors de la dernière assemblée régulière de la CSR du BSL.

La Commission scolaire régionale s'engage à maintenir à perpétuité un passage ouvert au public pour relier la rue Pierre-Delisle au boulevard Arthur-Buies, à faire le pavage, l'éclairage, voir à la confection des trottoirs et entretenir le tout en toutes saisons.

MOTS CROISÉS

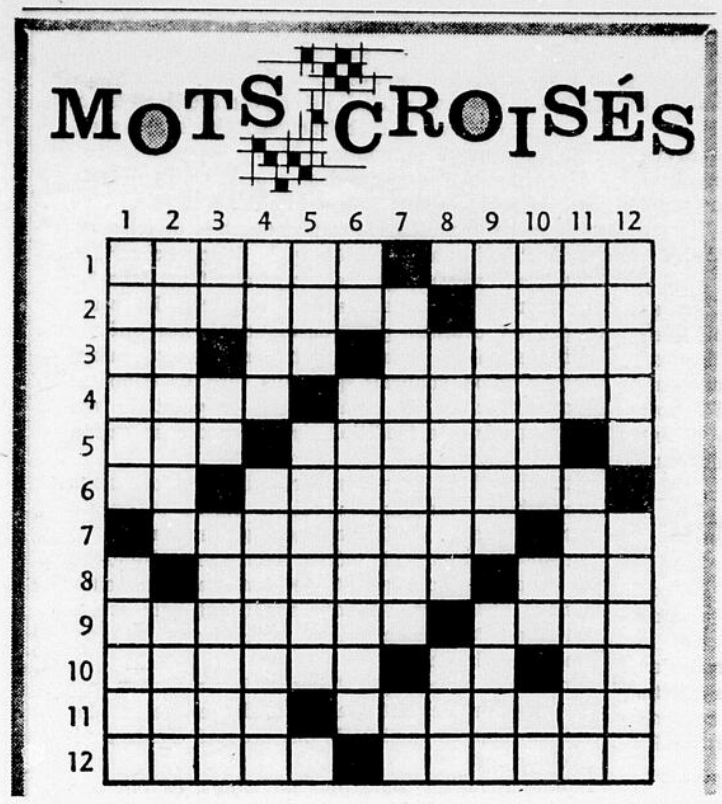

HORIZONTALEMENT

1—Perd sa valeur, passé un certain délai. Saisit vivement.
2—Ornement sacerdotal. Prénom masculin (écoutré).
3—Ville sur le lac St-Jean. Hardi.
4—Cri des charretiers. Réservoirs.
5—Pronom personnel. Chien barbet à poils frisés.
6—Saillie d'une pièce de bois. Quantité angulaire comprise dans rose des vents.
7—Voie de communication. Piquante, mordante.
8—Tire parti de. Estelle Vachon.
9—Mouchetons, tachetons. Prénom féminin.
10—Principe de vie. Vice de l'homme qui rapporte tout à soi (pl.).
11—Attachai. Publie et met en vente l'oeuvre d'un écrivain.
12—Espèce d'euphorbe. De couleur d'azur.

VERTICALEMENT

1—Cessa d'avoir. Sans vitesse.
2—Fèler en étoile. Partisans.
3—Dépouilla la garance de sa robe. Novice, inexpérimenté.
4—Entourée d'eau. Cause des frais. Pronom personnel.
5—Avide de gain.
6—Produit du raisin. Louange.
7—Eprouver une souffrance. Fille de Cadmus.
8—Du verbe "lécher".
9—Armand Patry. Produit la toux. Anagramme de "sud".
10—Elément sonore du langage. Titre des descendants de Mahomet.
11—Maçonnerie de terre argileuse. Se dit d'une personne qui a une spécialité.
12—Planche ajoutée à une autre pour l'élargir. Large, bien ouverte.

Jean-Claude Langlois

"Montréalités"

par Alain Stanké

Voici un album nouveau genre qui veut prouver que l'humour n'est pas encore mort. Qu'est-ce qu'on trouve dans "Montréalités" ? Des petits articles recueillis dans les journaux montréalais des années 1840 à 1899. Dans quelle intention les a-t-on groupés ? Dans le but de montrer aux Montréalais d'aujourd'hui les nouvelles que les journaux d'antan offraient aux Montréalais d'hier. Les textes sont authentiques. Ils n'ont pas été retouchés. Alain Stanké n'est responsable que du choix des écrits et son sens de l'humour a été son seul guide.

L'album comprend de nombreuses illustrations de Jean Dubuc. Le tout constitue un ouvrage nouveau genre que nul ne pourra lire sans éclater de rire.

L'album (qui a une odeur de fiacre) est en vente partout à $1.50 ou chez le distributeur des Editions de l'Homme : l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, de la Gauchetière, Montréal.

Sayabec

Route Sayabec-St-Cléophas

Après de nombreuses demandes de la Chambre de Commerce, pour élargir les ponts et asphalter la route qui conduit à Sayabec, nous constatons que le ministère de la Voirie a fait du bon travail, nous insistons davantage pour que cette route soit pavée entièrement de Sayabec à St-Cléophas.

Route Sayabec-La Rédemption

Il serait nécessaire que la route Sayabec-La Rédemption soit réparée. Il faut une bonne route qui relie les paroisses environnantes Sayabec. Pour ce qui est du chemin de Sayabec, il ne manque que quelques milles d'asphalte pour réunir ce village à Sayabec.

Pêche au lac Matapédia

Plusieurs sportifs doivent se rendre à Rimouski afin d'obtenir un permis pour pêcher sous la glace, au lac Matapédia. On sait que le lac Matapédia fait partie de la seigneurie, dont M. Eustache Soucy, de Rimouski, est le propriétaire.

Rumeur

Un industriel de Montréal songerait à ouvrir un commerce à Sayabec. Cet industriel, qui s'occupe du commerce du bois, semble très intéressé à s'établir dans notre village.

Abattoir

M. Paul-Eugène Berger, épicier-boucher, fait des démarches pour obtenir la construction d'un abattoir à Sayabec.

Club Richelieu de Mont-Joli

● Au début de la semaine dernière, le Club Richelieu de Mont-Joli se donnait un nouveau bureau de direction qui se compose comme suit : président, M. Vincent Mercier; 1er vice-président, M. Guy Bouchard; 2e vice-président, Dr J.-C. Langlais; secrétaire, M. Ls-Jacques Gagnon, notaire; trésorier, M. Raymond Madore, c.a. Les directeurs sont M. Fernand Long, Dr Marc Boulanger et M. Jean-Paul Thibault. M. Phil. Lavoie est nommé délégué permanent de la Société Richelieu. On voit ici M. Ivan Ross, ancien président, serrant la main du nouveau président, M. Vincent Mercier entouré du nouveau bureau de direction.

(Photo Laurent Studio)

La guignolée à Trois-Pistoles

La guignolée, qui a été faite le dimanche 19 décembre par les Chevaliers de Colomb du Conseil 3917, de Trois-Pistoles, a donné le résultat suivant : vêtements neufs et usagés pour une valeur de $430.70; des victuailles pour une valeur de $52.55. Ces articles ont été confiés à l'Ouvroir de Trois-Pistoles. L'argent recueilli est de l'ordre de $552.28, en plus d'un bon d'une valeur de $5.00; ces sommes ont été remises à la Société St-Vincent de Paul, de Trois-Pistoles. La valeur globale est de $1,011.58.

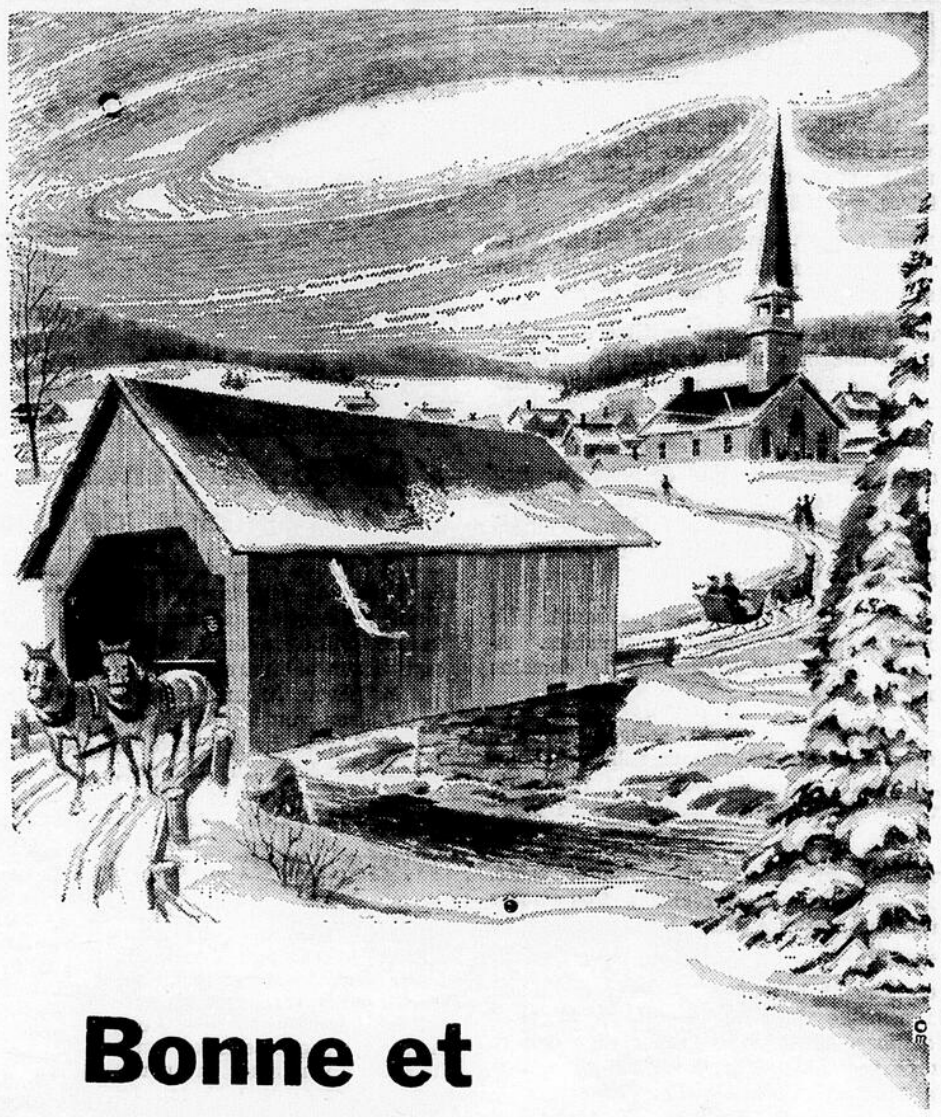

Bonne et Heureuse Année

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS AINSI QU'A NOS EMPLOYES ET LEURS FAMILLES. NOUS SOUHAITONS A TOUS QUE L'ANNEE QUI S'ANNONCE SOIT PROSPERE ET QUE LA PAIX TANT DESIREE PAR TOUS FLEURISSE DANS TOUS LES FOYERS.

La Cie de Bois de Luceville Ltée

LUCEVILLE, Qué.

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1922

le coeur vers le bonheur

Je vous souhaite "l'intime charité"

BONNE ET HEUREUSE ANNEE à tous mes amis et à tous ceux que j'aime !

BONNE ET HEUREUSE ANNEE à vous que je rejoins chaque semaine avec mon coeur et une sympathie nuancée de tendresse !

M'inspirant des grands événements de l'année qui vient de s'écouler, je vous souhaite la paix et "l'intime charité", la vraie, pas seulement celle qui se dévoue au service des autres, mais celle qui se retient de juger et d'apprécier intérieurement autrui selon les normes d'un jugement humain.

"La profondeur totale de l'amour réclame d'abord la bienveillance de pensée et de jugement. Les gestes extérieurs de la bonté et de la sympathie sont souvent plus faciles que la sincérité d'une appréciation intérieure favorable. Lorsque les chrétiens veulent s'aimer les uns les autres avec une entière sincérité, ils doivent s'estimer mutuellement, penser réellement du bien les uns des autres".

Et j'ajouterai la confiance ! "Soyez toujours joyeux dans le Seigneur. Ne soyez inquiets de rien"!

Tels sont les voeux que je me fais d'abord à moi-même et que je vous transmets à l'occasion de Noël et du Nouvel An !

Cadeau à un prêtre

Q. J'ai un problème à vous soumettre. A l'occasion des Fêtes, je désire offrir un cadeau à un prêtre qui m'a rendu service. J'avais pensé lui remettre $10.00 en argent. Cela conviendrait-il ou serait-il préférable de lui offrir un objet quelconque ? Si oui, lequel me conseillez-vous ? Merci à l'avance.

MANON

R. Ordinairement, une jeune fille témoigne sa reconnaissance à un prêtre en lui offrant un livre ou un cadeau de caractère religieux : gravue, bronze, belle édition d'un ouvrage sérieux, etc. Mais personnellement, je pense que, si elle croit lui devoir quelque chose, elle peut s'acquitter en le priant d'accepter une somme d'argent pour ses oeuvres.

La corvée des réceptions

Q. Les Fêtes approchent et avec elles revient la corvée de recevoir la "famille"... Vu le peu de sincérité et d'enthousiasme qu'on y met la plupart du temps, je soutiens qu'on devrait s'en abstenir et se contenter d'une simple visite. Mais mon mari, attaché aux traditions, prétend le contraire. Que pensez-vous de la question ?

DESENCHANTEE

R. "On choisit ses amis, mais on ne choisit pas ses parents" et il faut bien les accepter tels qu'ils s'offrent à nous avec ce qu'ils ont d'agréable ou d'insupportable et de contrariant, voire même d'horripilant.

C'est déjà quelque chose à notre crédit si, au moins une fois par année, on favorise le "défoulement" de tel ou tel membre de la famille, négligé par ailleurs, et qui profitera peut-être de l'occasion pour se "vider" sur un sujet de son choix, qu'il s'agisse de l'irrévérence de la jeunesse actuelle ou de l'inopportunité des derniers décrets en matière de jeûne et d'abstinence... Ça le soulage... et ça ne trompe personne.

Si on manque d'enthousiasme et si on se déteste entre membres d'une même famille, c'est peut-être qu'on ne se connaît pas suffisamment et qu'on cherche à "s'affronter" plutôt qu'à "s'approcher" ?

La tradition veut que le temps des fêtes favorise une reprise de contact avec les nôtres. Pourquoi ne pas en profiter pour enseigner à nos enfants l'attitude polie, aimable, indulgente, voire même aimante qu'on voudrait que plus tard ils adoptent à notre égard ? N'y aurait-il que ce point de vue à sauvegarder, la tradition aurait encore sa raison d'être.

En éducation, il faut saisir toutes les occasions susceptibles d'indiquer la voie à suivre et on n'a vraiment pas le droit d'en négliger aucune.

Inconsciemment, et même s'ils s'en défendent, nos enfants s'imprègnent de nos enseignements; ils nous observent, ils nous regardent agir et l'amour s'apprend bien mieux si la leçon est confirmée par l'exemple.

Entre des époux qui s'aiment, il ne devrait pas être question de critiquer les faits et gestes des familles dans lesquelles ils ont accepté d'entrer réciproquement.

Même si on les aime plus ou moins, ça fait toujours un peu mal d'entendre déblatérer contre les siens.

Confiez vos problèmes à :

MARIE-BRIGITTE,
LE COEUR VERS LE BONHEUR,
C. P. 410 — RIMOUSKI.

L'HOROSCOPE

BELIER : 21 mars au 19 avril — Légère indisposition. Cette semaine vos amours vous donneront de grandes joies et se renforceront. Vous serez aimée avec beaucoup de sincérité. Reprise de position dans les affaires. Votre jour : jeudi.

TAUREAU : 20 avril au 19 mai — Assez bonne santé. Votre vie sentimentale prendra une orientation nouvelle par suite d'une rencontre. Situation stationnaire. Votre jour : dimanche.

GEMEAUX : 20 mai au 20 juin — Santé meilleure. Sur le plan sentimental, vous aurez intérêt à vous montrer plus tendre. Avec un peu de patience, tous vos espoirs se réaliseront. Soumettez vos papier d'importance à un homme de loi. Situation assez bonne. Votre jour : jeudi :

CANCER : 21 juin au 21 juillet — Risques de blessure. Prudence recommandable dans le domaine sentimental. Attention à des liaisons qui pourraient devenir préjudiciables. N'empoisonnez pas votre vie sentimentale par des doutes sans fondement. Surveillez vos dépenses. Votre jour : lundi.

LION : 22 juillet au 22 août — Moins bonne santé. Un voyage vous donnera des joies sentimentales appréciables. Amours heureuses. Pourquoi cette indécision dans le domaine des affaires. Votre jour : mardi.

VIERGE : 23 août au 22 septembre — Bonne santé. Toutes vos satisfactions sentimentales seront étroitement reliées à l'harmonie du foyer. Un peu de nervosité de votre part risque de vous faire faire un faux pas. Situation très stable. Votre jour : vendredi.

BALANCE : 23 septembre au 22 octobre — Bonne santé. Votre rêve sentimental est sur le point de se réaliser. Vos amours sont influencées favorablement. Votre flair sera excellent en affaires. Votre jour : samedi.

SCORPION : 23 octobre au 21 novembre — Santé meilleure. Le petit chagrin de la semaine dernière disparaîtra et votre coeur retrouvera son équilibre. Tâchez de donner plus que ce que vous vous attendez de recevoir. C'est le secret du calme, de la sérénité et de la satisfaction personnelle. Prudence recommandable dans vos entreprises. Votre jour : dimanche.

SAGITTAIRE : 22 novembre au 21 décembre — Santé meilleure. L'audace recommandable en amour sera contrariée par un manque de confiance en soi. Ne relâchez pas votre tendresse envers l'être aimée. Difficultés temporaires du côté des finances. Votre jour : mercredi.

CAPRICORNE : 22 décembre au 20 janvier — Santé délicate, mais votre moral et votre ténacité prennent le dessus. Des sentiments contradictoires agitent votre coeur. Prenez patience et la victoire sera complète. Reprise dans les affaires. Votre jour : lundi.

VERSEAU : 21 janvier au 19 février — Bonne santé. L'être aimé vous reprochera cette semaine de ne pas manifester votre amour. Vous retrouverez bientôt votre équilibre sentimental. N'ayez pas peur d'accepter une offre avantageuse. Votre jour : jeudi.

POISSONS : 20 février au 20 mars — Soins nécessaires. Bonnes indications pour vos amours cette semaine. Vous obtiendrez beaucoup; bonheur sentimental complet. Il ne tient qu'à vous de ramener le beau temps en affaires. Votre jour : jeudi.

L'Afrique présentée à l'Association Féminine de Mont-Joli

● Lors d'une réunion tenue à la salle de l'école Jean-Lévesque, de Mont-Joli, les dames de l'Association Féminine avaient le plaisir de recevoir comme conférencier M. Rodrigue Lavoie, professeur d'histoire au Séminaire de Rimouski. Le conférencier captiva son auditoire par un sujet d'actualité, l'Afrique.

M. Lavoie fit un historique de l'Afrique en général et, par la suite, en vint à l'Afrique du Sud.

M. Lavoie fut présenté par Mme Françoise Vachon et remercié par Mme Guy D'Anjou.

(Photo Laurent Studio)

Mots pour rire

Cet homme vient de lâcher un sou sur le trottoir et il le cherche en vain depuis une demi-heure dans les fissures du pavé. Un petit gars cherche avec lui mais sans plus de succès. A la fin, de guerre lasse, notre homme abandonne la partie mais non sans regret. Il est prodigieusement embêté de perdre un sou mais, comme il croit avoir bon coeur, il voudrait d'autre part récompenser le petit gars de son intervention.

— Cherche encore, dit-il au petit gars avant de s'en aller; et si tu trouves le sou tu me le rapporteras et si tu ne le trouves pas, tu le garderas pour toi.

●

Une cliente entre chez le boucher et demande un jambon.

— J'en veux un, dit-elle, qui provienne d'un cochon noir.

— Hein ! fait le boucher estomaqué; en voilà une idée.

— C'est tout naturel, répondit la femme; je suis en deuil.

●

— On dit que le nombre des chômeurs diminue.

— Encore un bon métier qui se perd !

Une homme subissait son procès pour vol.

— Coupable ou non coupable? demande le juge.

— Non coupable !

— Est-ce la première fois que vous paraissez devant le tribunal ?

— Oh ! fait l'homme avec indignation, mais certainement ! la preuve c'est la première fois aussi qu'il m'arrive de voler quelque chose.

●

Un professeur parle de mythologie à ses élèves et leur explique ce qu'était le Centaure.

— C'était, leur dit-il, un être moitié homme et moitié cheval.

— Je comprends, dit un des élèves, c'était un homme chevaleresque.

Bertin & FILS LTEE.
DECORATEURS
REMBOURREURS
Remodelage de meubles
Polissage
Réparations de matelas
Fabricants de matelas et meubles
Spécialistes en tapis
383, St-Germain RIMOUSKI
Tél. : 723-6555

L'expérience à votre service
Georges THERIAULT
ex-gérant de la Cie Singer, après 21 ans de service, vient d'ouvrir un **atelier de réparation** pour toutes marques de machines à coudre, aiguisage de ciseaux dentelés et ordinaires pour la couture. Ouvrage garanti.
Représentant des fameuses MACHINES A COUDRE "NEW WILLIAMS"
Georges Thériault
10, rue Champlain
NAZARETH
Tél : 723-2068

POUR AIDER LES MISSIONS :
— AUMONES
— RENTES VIAGERES
— LEGS TESTAMENTAIRES
Adresse :
M. l'abbé ROBERT MICHAUD,
Directeur de la Propagation de la Foi
Grand Séminaire, Rimouski

● Les Rév. Soeurs Blandine et Jean-Noël ont parcouru le diocèse de Rimouski dans une petite voiture, pour faire connaitre la communauté des Soeurs Notre-Dame des Apôtres et son oeuvre missionnaire en Afrique.

(Photo Yolande Caron)

Un conte de Noël qui dure toute l'année en mission d'Afrique

Originaire de Lyon, France, Sr Blandine a passé plusieurs années en mission. Sr Jean-Noël (Réjeanne Dubé), nouvelle professe, est originaire de notre région; elle est la fille de M. et Mme Philippe Dubé, de Causapscal. Sr Jean-Noël est la 28e professe canadienne.

Pour répondre au besoin urgent de missionnaires, cette communauté a fondé, il y a dix ans, un noviciat à Dorval, près de Montréal.

●

Grâce à l'amabilité et à la charité d'un annonceur de la radio de Ste-Anne de la Pocatière, qui a mis à leur disposition une automobile, elles ont pu faire du recrutement, en visitant des écoles et des maisons d'enseignement pour y rencontrer les jeunes filles et s'entretenir avec elles du problème missionnaire, leur faisant connaître leur communauté. A noter que cette congrégation, qui n'a pas un siècle d'existence, compte déjà 1,500 religieuses de 22 nationalités différentes, qui se dévouent dans 145 missions d'Afrique et même d'Egypte.

●

Ces deux religieuses, en nous rendant visite, ont accepté avec plaisir de nous parler de leur communauté. La rencontre fut d'autant plus attachante que Sr Jean-Noël est une ancienne élève.

Premières femmes missionnaires

— Depuis quand, ma Soeur, la communauté des Soeurs Notre-Dame des Apôtres missionne-t-elle en terre africaine ?

— Depuis la fondation, car notre communauté étant exclusivement missionnaire, c'est dès 1876, au début, que nos soeurs sont parties pour les missions d'Afrique. Soulignons qu'à ce temps, il y avait des hommes missionnaires dans tous les coins du monde, mais pas encore de femmes.

— Comment est venue l'idée de fonder une communauté de femmes et de les envoyer dans ces pays lointains ?

— Mgr de Marion-Brésillac avait caressé ce projet, mais mourut en mission. C'est alors que son successeur, le Rév. Père Planque, songeant à la grande difficulté qu'éprouvaient les Pères missionnaires pour convertir la femme païenne et réalisant combien des soeurs leur seraient précieuses pour cet apostolat, partit donc pour Rome afin de solliciter le concours d'une congrégation féminine. Le Saint-Père lui a fait comme réponse : "Il vous fait des religieuses, eh ! bien, trouvez-en. C'est alors qu'il lança un appel dans les Annales de la Propagation de la Foi, et la première novice fut Mlle Marie Veillet, devenue Sr Monique. En peu de temps, elles venaient de partout, pour répondre à l'appel et se trouvaient dix-neuf faisant leur noviciat. De plus, un groupe de Soeurs Franciscaines pour la propagation de la Foi ont eu le choix par leur communauté de les suivre pour leur prêter main-forte et huit d'entre elles ont adhéré à la nouvelle communauté et le rameau grandit, grandit et devint le bel arbre que nous connaissons aujourd'hui.

— Les débuts ont dû être difficiles ?

— Cela se conçoit, mais nos soeurs s'en remirent à la Providence, qui n'abandonne jamais ceux qui Le cherchent.

— Votre confiance vous a fait riche de vocations missionnaires

(suite à la page 28)

Un mari heureux

"Les Pensées secrètes d'un mari heureux" j'ai trouvé sous ce titre, dans un magazine, les trente-deux aphorismes suivants :

● Je n'ai jamais rencontré un mari qui ne respecte pas une bonne cuisinière.
● Une femme qui travaille est un cadeau du ciel.
● Il n'y a pas de célibataire plus heureux qu'un homme marié heureux.
● Dormir tard le matin n'est pas mauvais.
● Il suffit d'une personne pour faire un bon mariage.
● Personne n'est le meilleur dans tout.
● Ce n'est pas une faute que d'admirer une jolie femme.
● La technique n'est pas tout.
● Une femme de goût est toujours belle.
● Appelez votre femme n'importe comment, sauf maman.
● Remerciez votre femme après chaque repas.
● Méfiez-vous de la femme logique.
● Rien n'est plus tangible pour une femme que l'amour.
● Les femmes un peu fortes sont plus faciles à vivre.
● Ne parlez jamais de votre femme.
● Les gens qui voyagent sont plus faciles à vivre à la maison.
● Les femmes sont des êtres de la nuit.
● Il n'y a qu'un fou pour tout dire à sa femme.
● Il est humainement possible de réussir son mariage.
● N'utilisez pas les amies de votre femme contre elle.
● Soyez le premier au lit chaque fois que c'est possible.
● C'est l'homme qui doit dormir du côté du téléphone.
● Ne jamais tenir de comptes trop stricts.
● Une femme qui court les magasins est une femme malheureuse.
● N'essayez jamais de revivre votre lune de miel.
● Les femmes regardent la guerre comme leur ennemie personnelle.
● Si vous égarez votre femme, ne la cherchez pas.
● Les femmes qui ne parlent pas ne pensent pas forcément à quelque chose.
● Les femmes qui portent des pyjamas d'homme font de bons compagnons.
● Ça porte malheur de quitter votre maison sans porter au doigt votre alliance.
● Rien n'est mieux que la vie d'intérieur.
● Les femmes doivent être réveillées très délicatement.

Perdition

C'est parce que
Je t'aime trop
Que je t'aime
Aussi mal.

C'est parce que
Tu ne m'aimes pas
Que je me fais mal
A t'aimer

Pourtant...

Je voudrais
Tellement
Que tu m'aimes
Trop.

KARINA

Ce qu'il faut savoir

Prenez-vous soin de vos vêtements ? C'est très important pour en préserver l'apparence et en prolonger la durée. Voici une liste des précautions à prendre qui pourra vous servir de guide. Pour suspendre vos vêtements, il vous faut des cintres épais aux extrémités assez larges pour épouser la forme des épaules. Crochets et supports en fil de métal sont à déconseiller. Ne portez pas le même costume deux jours d'affilée. La transpiration risquerait de s'imprégner dans l'étoffe et d'en détruire la trame. Brossez le revers de vos pantalons de temps à autre, pour éviter qu'au moment du pressage la poussière ne s'inscruste dans le pli et ne contribue à son usure.

Même chose pour les souliers. Il vaut mieux ne pas porter la même paire deux jours de suite. Il est indispensable de les conserver sur des embauchoirs.

● **CET HIVER, SOYEZ A LA PAGE** pendant la saison des réceptions grâce à ce nouvel ensemble de Pantino, conçu pour les réceptions à la maison — un pantalon en crêpe à ample drapé partant des hanches, avec un chandail classique au point de coquille. La jupe réversible, par Creative Panteen, destinée aux fillettes et aux adolescentes, peut se porter soit du côté imprimé, soit du côté uni, et se noue devant ou au dos. L'imprimé bleu vif et blanc et le lainage bleu chiné vont parfaitement ensemble. Ces deux ensembles illustrent la tendance de la mode canadienne vers des collections de haute couture pour la mi-hiver.

LE PENSE A TOUT DE LA MENAGERE

Tâches sur des lainages de couleur pastel : une tache de graisse s'enlève à la benzine sans nuire à la teinte instable du tissu. Pour les taches qui laissent une trace colorée, seule l'eau oxygénée très diluée peut être essayée avec prudence. Les bleus, les mauves, les tons tourterelle, gris ou tabac blond se décomposent à la moindre touche de décolorant. Laver d'abord à l'eau savonneuse, exposer à l'air, mais non au soleil, puis tamponner légèrement à l'eau oxygénée très étendue.

Liqueur sur une cravate de soie : tamponner la tache à l'eau pure pour dissoudre le sucre. Reste la trace colorée qu'il faut savonner et exposer à l'air sans recours aux décolorants, surtout pas l'eau de Javel. Puis rincer en tamponnant à plat avec de l'eau légèrement acidulée (un peu de jus de citron).

A L'OCCASION
de Noël et
du Jour de l'An

● Woon Hoon Soup
● EGG ROLL
● PHOENIX ROLL
● M oo Goo Guy Pen
● Chicken fried rice
● Fortune Cookies
● CHINESE TEA

Restaurant "Moonlight"
331, St-Germain - Tels: 723-7595 ou 723-8081

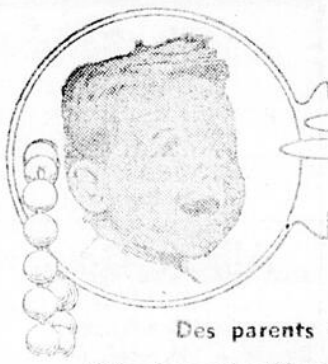

ADOPTION
J'OUVRE VOTRE PORTE
AU BONHEUR ET A LA JOIE

Des parents adoptifs nous écrivent :

"L'enfant adoptif ne rend pas seulement à ses parents une affection filiale, il renouvelle leur propre amour conjugal".

Pour une demande d'adoption, consulter :
SERVICE DE L'ADOPTION
Le Service Social du Diocèse de Rimouski
95, de l'Evêché - C. P. 909 - 723-7895

Témoignage de reconnaissance au Sanatorium de Mont-Joli

Mont-Joli, 13 déc. 1965
Au personnel médical
et infirmier,
Sanatorium St-Georges,
Mont-Joli.

En novembre dernier, mon mari décédait au sanatorium après y avoir été hospitalisé à plusieurs reprises au cours de ses 8 années de maladie. Par le fait même, j'ai donc été placée dans des circonstances qui m'ont permis de mieux connaître votre institution. Ce que j'ai vu et ce que j'ai reçu m'inspire le désir de vous rendre publiquement un témoignage d'admiration et de reconnaissance.

Merci à vous, docteurs et médecins, qui avez toujours accueilli mon cher malade avec franche cordialité. Vous l'avez traité avec désintéressement et vous n'avez rien épargné pour lui assurer l'aide physique, morale ou psychologique dont il avait besoin. Certains noms mériteraient une gratitude spéciale, mais une énumération risque toujours d'être incomplète. Je ne voudrais oublier aucun de ceux qui se sont penchés avec sympathie sur la souffrance de Gérard, qui l'ont aidé avec une parfaite courtoisie toute à l'honneur du corps médical.

Merci à vous, religieuses, infirmières et gardes-malades empressées qui, de près ou de loin, avez contribué au confort de votre patient. Vous avez distribué soins et services sans vous douter que votre charité souriante exerçait une influence profonde sur cette âme qui a été amenée peu à peu à l'acceptation sereine et paisible de la croix, surtout en face de la mort.

Merci à vous, Rév. Pères aumôniers, car j'ai senti votre action discrète dans la transformation progressive du caractère de mon mari; j'ai compris l'importance de la grâce sur lui et je vous en exprime ma respectueuse gratitude.

Au jour douloureux du décès, ce fut de la part de tous un concours de charité où chacun se surpassait en délicatesse et en bonté. Devant ce que j'ai vu, ce jour-là, devant ce que j'ai reçu du Sanatorium, je sens qu'un simple merci est impuissant et inadéquat. Je sens que même une généreuse offrande monétaire ne s'élèverait jamais à la hauteur du bienfait. Il ne reste donc plus qu'un geste : un hommage public de reconnaissance et d'admiration.

Dans notre monde bouleversé, il fait bon découvrir une oasis de paix où la générosité et le désintéressement se donnent la main. Aucune institution terrestre n'est parfaite, soit; mais quelle paix descendrait sur la terre si nous savions nous arrêter pour regarder et admirer le bien qui nous entoure !

Félicitations au personnel médical du sanatorium. Merci aux religieuses, aux infirmières et aux aides. Reconnaissance aux Pères Oblats.

Que Notre-Seigneur vous le rende au centuple car "ce que vous avez fait au moindre des siens, c'est à Lui que vous l'avez fait" et Lui-même se réserve la joie de vous récompenser dignement.

Veuillez avoir pour agréable l'expression de ma gratitude.

Votre très obligée toujours,
Mme Gérard Lévesque,
Mont-Joli

DIRECTEURS DE FUNERAILLES
COURTOISIE ET DISCRETION
SALONS
à Rimouski, St-Robert, St-Fabien, Bic et Les Hauteurs
avec air climatisé

SERVICE D'AMBULANCE
24 heures par jour avec oxygène et radio-téléphone

Nouvelle flotte de véhicules les mieux équipés pour assurer le meilleur service

La Maison Claude Ouellet Inc.
Bureau : 20 ave Rouleau Tél. 723-3325

Cartes Professionnelles

L.-P. CLICHE, INC.
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie - Feu - Automobile - Accidents - Maladie
Bureau : 302, St-Germain RIMOUSKI Téléphone 723-3775

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.
COMPTABLES AGREES
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
54, ave de la Cathédrale — RIMOUSKI

GEORGET & BELLAVANCE
SYNDICS et LIQUIDATEURS
Camille Georget, B.A.
161, rue St-Pierre,
Rimouski, Qué.
Tél. 724-4967
Grégoire Bellavance, C.A.
760 Grande-Allée E.,
Québec, Qué.
Tél. 522-8279

SPÉCIALISTE DE LA VUE
Dr Claude Leclerc, O.D.
OPTOMETRISTE
VERRES DE CONTACT
148, St-Germain RIMOUSKI 724-4350
Edifice Woolworth-Dominion

SPECIALISTES DE LA VUE 723-6766 723-8755
HEURE DE BUREAU :
Tous les jours : 9 a.m. à 6 p.m.
Le samedi : 9 a.m. à midi.
Le soir : mercredi et vendredi : 7 h. 30 à 9 h. 30.
Les autres soirs : sur rendez-vous.
Dr LEVIS SANTERRE, O. D.
Dr JACQUES MICHAUD, O. D.
Immeuble Woolworth-Dominion
148, rue Saint-Germain
Rimouski
Examen de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle

Bourses Ford aux artistes

Pour la deuxième année de suite, la Société Ford-Canada a augmenté les bourses annuelles qu'elle offre aux jeunes artistes et exécutants en marge du Centenaire canadien.

M. Karl E. Scott, président de Ford-Canada, a annoncé à Oakville, Ont., qu'en 1966, sa compagnie va mettre $20,000 à la disposition des Canadiens âgés de 14 à 26 ans qui font preuve de talents prometteurs dans les domaines de la danse, de la musique instrumentale, du théâtre et du chant.

M. Scott a rappelé que les formules de demande de bourses sont présentement disponibles sur demande. Les postulants sont priés d'écrire à Ford of Canada Centennial Performing Arts Scholarships, P. O. Box 187, Clarkson, Ontario.

La date-limite pour les demandes applicables aux bourses de 1966 est le 25 mars 1966. Les gagnants seront annoncés dès le 1er juin 1966, afin que ceux qui sont concernés puissent poursuivre leurs études durant l'été prochain.

SIMPLE ERREUR ET LE "TITANIC" COULA

Automobilistes, rappelez-vous que sur la route les dangers ne manquent pas et qu'une conduite insouciante peut causer de nombreuses pertes de vie. Le Comité provincial de Sécurité Routière "Prudentia" rappelle qu'avec un peu plus d'attention au volant de la part de tous, il y a possibilité de réduire le nombre des accidents.

PROSPERITE, SANTE, PRUDENCE, LONGUE VIE

Bonne et heureuse année ! vous souhaite le Comité provincial de Sécurité Routière "Prudentia". Une année au début de laquelle vous saurez prendre de bonnes résolutions de prudence au volant, à pied, à dos de bicyclettes, une année que vous vivrez sans accident. Donc aux voeux traditionnels de prospérité et santé, PRUDENTIA ajoute les mots prudence et longue vie.

Cartes professionnelles

AVOCATS

CASGRAIN, CASGRAIN & CREVIER
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
Marcel Crevier, M.Sc.C., LL.L.
83, rue de l'Evêché
Tél. 72 -2 02 RIMOUSKI

GAGNON, GAGNON & LEPAGE
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, C.R.
J.-Claude Gagnon
Martin-C. Lepage
152-A, rue de l'Evêché
RIMOUSKI

GENDREAU, BEAULIEU & GENDREAU
AVOCATS
Arthur Gendreau, C.R.
Chs-Alphonse Beaulieu, C.R.
Paul-Arthur Gendreau, B.A., LL.L.
160, de l'Evêché Tél. 724-4416
RIMOUSKI

TESSIER & D'ANJOU
Maurice Tessier, C.R.
Charles D'Anjou, C.R.
AVOCATS ET PROCUREURS
Tél. 723-7861-7862
148 St-Germain RIMOUSKI

INGENIEURS

J.-Marie Marquis
et Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Structures, travaux municipaux, travaux maritimes, expertises
211, Cathédrale - RIMOUSKI
Tél. 723-661

Leroux, Roy & Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Travaux municipaux - Structure
Expertise - Evaluations - Electricité - Chauffage - Plomberie
Ventilation - Surveillance
Tél. bur : 723-5027; rés. 723-6109
Bureau : 8 rue St-Edmond
Résidence : 202 Cathédrale
C. P. 3 0 — RIMOUSKI

Ménard & Marsan
INGENIEURS-CONSEILS
Travaux maritimes et municipaux
Structures, expertises, Surveillance
Tél. 723-6644
76, av. Cathédrale RIMOUSKI

Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin
INGENIEURS-CONSEILS
Spécialités :
Plomberie, ventilation, chauffage, électricité, air climatisé.
83, Evêché Tél. 723-7531
RIMOUSKI

SYNDIC

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
Téléphone :
Bur. 723-2244; rés. 723-3456
160 de l'Evêché RIMOUSKI

PLACEMENTS

Rendement de 5 à 10%
Augmentez vos revenus. Profitez d'un pouvoir d'achat garanti contre la hausse constante du coût de la vie.
Gérard Rivard
Agent-Courtier
FIDUCIE P.R.F. FONDS MUTUEL P.R.M.
Rés. 167 St-Pierre Tél. 723-3732
Bur. 160 Evêché Tél. 723-6573
Rimouski, Qué.

ARCHITECTE

Edgar Courchesne
B.A. - ARCHITECTE
RIMOUSKI - Tél. 723-2598
Bureau : 87 de la Cathédrale
Résidence : M. Garneau, asst.
191, de la Cathédrale 723-2509

ARPENTEURS

Leblanc & Houde
ARPENTEURS-GEOMETRES
INGENIEUR
FORESTIER-CONSEIL
Guy Leblanc, ing. f., a.g.
Raymond Houde, a.-g.
Roger Sensal, a.-g.
160, Evêché RIMOUSKI
B. P. 787 - Tél. 723-3836
Si occupé, signaler 723-3846

Ls-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR-FORESTIER
CONSEIL
209 St-Germain - RIMOUSKI
Edifice Lepage
Bur. 723-7324; rés. 723-2640

ASSURANCES

Roland Heppell
Courtier d'assurance agréé
C. P. 246 — RIMOUSKI
Tél. bur. 723-3570; rés. 723-6134
Bureau : 160 Evêché, Ch. 101
Feu, automobile, vie, vol, accidents, maladie

CHIROPRATICIEN

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
210, St-Germain Tél. 723-3655

Jules Lambert D.C.
CHIROPRATICIEN
NervoScope Rayons X
24, Cathédrale Tél. 723-6326

DENTISTES

Dr GEORGES RAYMOND,
D. D. S.
Centre médical
CHIRURGIEN-DENTISTE
298 St-Germain Tél. 723-3839
Le soir, lundi, mercredi, vendredi : 7.30 à 9.30 p.m.
Lundi au vendredi : 9.00 a.m. à midi 1.30 p.m. à 5 p.m.

NOTAIRES

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture
160, de l'Evêché Tél. 723-2342
RIMOUSKI

Albert Goulet
NOTAIRE
(édifice Gilbert)
Bureau à 144, boul. de l'Evêché
Tél. 723-3485 RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir, du lundi au samedi à sa résidence
Téléphone : 739-4352

Ronaldo Raboin
NOTAIRE
119, Evêché
RIMOUSKI
En face du séminaire

DECES

M. Jean-Marc Bérubé

A Baie-Comeau, le 3 décembre, est décédé accidentellement, à l'âge de 21 ans, M. Jean-Marc Bérubé, fils de M. et Mme Omer Bérubé. Son service a été chanté e nl'église de St-Léon-le-Grand, le mardi 7 décembre.

M. William Drapeau

A l'hôpital de Rivière-du-Loup, le 3 décembre, est décédé, à l'âge de 80 ans et 7 mois, M. William Drapeau, époux de dame Antonia Soucy, de Ste-Françoise. Son service a été chanté en l'église de Ste-Françoise, le mardi 7 décembre.

Mme Pierre Laudie

A Mont-Joli, le 4 décembre, est décédée, à l'âge de 95 ans et 11 mois, dame Florida Laudie, de Pointe-au-Père. Son service a été chanté en l'église de Pointe-au-Père, le mardi 7 décembre.

Mme Chs-Auguste Bégin

A Mont-Joli, le 4 décembre, est décédée, à l'âge de 66 ans, dame Juliette Landry, épouse de M. Charles-Auguste Bégin. Son service a été chanté en l'église de Mont-Joli, le mardi 7 décembre.

Mme Jean Labbé

A Sorel, le 6 décembre, est décédée, à l'âge de 72 ans, dame Rose-Délima Côté, épouse M. Jean Labbé, autrefois de St-Vaiérien. Son service a été chanté en l'église de St-Valérien, le jeudi 9 décembre.

M. Napoléon Veilleux

A Mont-Joli, le 4 décembre, est décédé, à l'âge de 67 ans, M. Napoléon Veilleux, époux en premières noces de feu dame Octavie D'Auteuil et en secondes noces de dame Albertine Caron, de l'Isle-Verte. Son service a été chanté en l'église de l'Isle-Verte, le jeudi 9 décembre.

M. Eugène Beaudoin

A Mont-Joli, le 6 décembre, est décédé, à l'âge de 80 ans et 10 mois, M. Eugène Beaudoin, époux de feu Modeste Thibodeau. Son service a été chanté en l'église d'Amqui, le jeudi 9 décembre.

M. Paul-Emile Bélanger

A Montréal, le 19 novembre, est décédé accidentellement, à l'âge de 35 ans, M. Paul-Emile Bélanger, époux de dame Marielle Lévesque, autrefois de St-Anaclet. Son service a été chanté le 21 novembre, à Montréal.

M. Antoine Lamarre

A Québec, le 5 décembre, est décédé, à l'âge de 76 ans, M. Antoine Lamarre, époux de dame Maria McKinon, de St-Ulric. Son service a été chanté en l'église de St-Ulric, le jeudi 9 décembre.

DECES DE Mme PHILIPPE DECHAMPLAIN

Autrefois de Luceville

A Montréal, le 10 décembre, est décédée dame Florence Parent, épouse de M. Philippe Dechamplain, autrefois de Luceville.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, Mme Anne-Marie Lavoie, de Montréal, et un frère, M. Jos.P. Lavoie, de Détroit, Michigan. Les funérailles eurent lieu à Montréal, le 14 décembre.

DECES DE M. THOMAS FORTIN

Autrefois de St-Octave

A Montréal, le 18 novembre, est décédé, à l'âge de 68 ans, M. Thomas Fortin, époux de feu dame Eugénie Drapeau, autrefois de St-Octave de Métis.

Le défunt laisse dans le deuil plusieurs parents dont ses enfants Daniel, Léon, Omer, Antoinette, Jacqueline, Emile, Lise, l'abbé Simon Fortin et la Rév. Soeur Marie-Médiatrice, des religieuses de la Miséricorde. Les funérailles ont eu lieu à Montréal.

M. Oscar Belzile

A Trois-Pistoles, le 5 décembre, est décédé, à l'âge de 74 ans et 11 mois, M. Oscar Belzile, fils de feu Joseph Belzile et de feu Lumina Pelletier, de Trois-Pistoles, autrefois de Ste-Françoise. Son service a été chanté en l'église de Trois-Pistoles, le jeudi 9 décembre.

Mme Alphonse Pelletier

A Trois-Pistoles, le 7 décembre, est décédée, à l'âge de 78 ans et 1 mois, dame Adèle Parent, épouse de feu Alphonse Pelletier. Son service a été chanté en l'église de Trois-Pistoles, le vendredi 10 décembre

M. Lionel Roy

A Rimouski, le 7 décembre, est décédé, à l'âge de 40 ans et 7 mois, M. Lionel Roy, époux de dame Irène Ross, de Ste-Odile. Son service a été chanté en l'église de Ste-Odile, le vendredi 10 décembre.

Mme Léopold Normand

A l'hôpital St-Rédempteur de Matane, le 9 décembre, est décédée, à l'âge de 34 ans et 10 mois, dame Emilie Boudreau, épouse de M. Léopold Normand, de Matane. Son service a été chanté en l'église de St-Rédempteur, le lundi 13 décembre.

M. Charles Allard

A Ste-Florence, le 9 décembre, est décédé, à l'âge de 77 ans et 9 mois, M. Charles Allard, époux de dame Rose-Délima Gallant. Son service a été chanté en l'église de Ste-Florence, le lundi 13 décembre.

Mme Auguste Mongrain

A Mont-Joli, le 9 décembre, est décédée, à l'âge de 75 ans et 4 mois, dame Marie-Anna Charest, épouse de feu Auguste Mongrain, de Rimouski-Est. Son servie a été chanté en l'église de St-Yves, le lundi 13 décembre.

M. Joseph Jean

A Mont-Joli, le 9 décembre, est décédé, à l'âge de 83 ans, M. Joseph Jean, époux de dame Marie-Anne Dionne, de Luceville, autrefois de St-Moïse. Son service a été chanté en l'église de St-Simon, le lundi 13 décembre.

Décès de M. l'abbé G. Gagnon

Ancien curé de St-Octave

M. l'abbé Georges Gagnon, qui s'était retiré à Ste-Félicité, voilà quelques mois, y est décéré à l'âge de 76 ans et un mois. Ses funéraillies ont eu lieu dans cette paroisse.

Né à Waterbury, Connecticut, E.-U., il était le fils de feu Jean-Baptiste Gagnon et de Gracieuse Ouellet. Il avait fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski et ses études théologiques au Séminaire de Québec. Il avait été ordonné prêtre par Mgr Blais, en 1916.

Il fut vicaire à la cathédrale de Rimouski, desservant et curé à St-Zénon du Lac-Humqui, curé de St-Joseph de Lepage pendant quatorze ans et à Ste-Angèle Pendant de nombreuses années; il avait aussi été curé à Notre-Dame-du-Lac.

Bonne et heureuse année

Au terme de 1965, nous désirons remercier bien sincèrement notre clientèle et lui formuler des voeux pour que l'an nouveau apporte à tous

joie, santé et prospérité

La direction et le personnel de

MEUBLES RIOUX Ltée

PREMIERS POUR LES BAS PRIX

288, St-Germain RIMOUSKI Tél. 724-4144

Bonne et Heureuse Année

à tous nos clients et amis ainsi qu'à nos employés et leurs familles

Que la nouvelle année soit pour tous heureuse et prospère

NOTEZ BIEN

PAS DE LIVRAISON LE JOUR DE L'AN
LIVRAISON DIMANCHE, 2 JANVIER SEULEMENT

LA LAITERIE PASTEUR

ENR.

42, Léonidas RIMOUSKI Tél. 723-7545

BONNE

DINDE

C. O. V.

Grade "A"

Pesanteur

6 à 13 lb

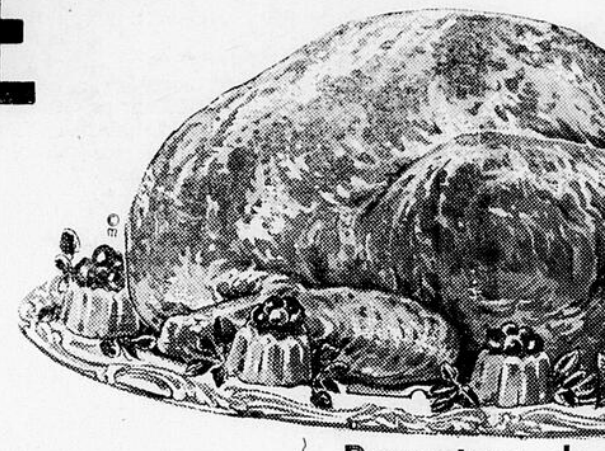

Lb .45

Pesanteur de

Lb .

PORC

haché, maigre

pour pâtés à la viande

Livre .49

Côtel

DE P

BIEN AR

Lb .

STEAK T-BONE

Lb .89

BOEUF EN CUBES

POUR CIPAILLES

Lb .69

FRUITS ET LEGUMES

POMMES

McIntosh No 1

Sac 5 lb .45

RAISIN ROUGE

importé No 1

'EMPEREUR"

3 Lb .39

Oranges

Sac 3 dz. .85

"OUTSPAN" JUTEUSES

RADIS

importés No 1

FRAIS

2 cello .19

OFFRE SPECIALE

"Gailuron"

"PONEY EXPRESS"

Un magnifique jouet de plastique, attelage avec chariot rempli de bonbons.

Spécial 1.59

LIQUEURS

"Coca-Cola"

et

"SEVEN-UP"

2 cartons 6 bout.

.79 plus dépôt

ASSORTIMENT COMPLET DE BONBONS ET BOITES DE CHOCOLATS

Assortiment d'essences pour préparation de vos boissons

NE et HEUREUSE ANNÉE

reur de 20 à 24 lb

.45

ôtelettes

DE PORC

BIEN ARRANGEES

Lb **.85**

ES

BOEUF haché

Lb .39

S

"

"

bout.

plus
dépôt

E
OLATS

POUR VOS DESSERTS

- PECHES
- ANANAS
- SALADE AUX FRUITS
- POIRES EN CONSERVE

ICHAUD

PARTICIPEZ A NOTRE

CONCOURS

COMPTEZ

LES BOULES DE NOEL

SE TERMINANT LE 8 JANVIER

DEVINEZ LE NOMBRE AXACT DE BOULES DE NOEL UTILISEES DANS NOS DECORATIONS DE NOEL A L'EPICERIE. LE PREMIER BILLET SORTI NOUS DONNANT LE NOMBRE EXACT DE BOULES, GAGNERA :

une magnifique

COUVERTE

DE GRANDE QUALITE

CIGARETTES

TOUTES VOS MARQUES PREFEREES

Le carton 3.59

CONFITURE

AUX FRAISES "Gauvin"

Pot 48 oz. .89

Pour les Fêtes !

Gelée d'atocas "Eatmor"

ou atocas entiers — au choix — 2 btes 15 oz. .55

BISCUITS "Montmagny" / "Montmagny" assortis — Boite 3 lb — .79

GHERKINS sucrés "Heinz" — Pot 16 oz. — .49

HEURES D'AFFAIRES:

OUVERT LE SOIR,
JEUDI, 30 DECEMBRE.
VENDREDI, 31 DECEMBRE,
fermeture à 6 heures p.m.
LUNDI, 3 JANVIER,
fermé toute la journée
LE JOUR DES ROIS,
ouvert toute la journée

NOIX
DE GRENOBLE
"Wasco"
2 pqts 4 oz. .57

LAIT
évaporé
"Crino"
5 btes 16 oz. .79

LAIT
EN POUDRE
"Crino"
BOITE 3 LIVRES
1.09

TRAINES
SAUVAGES
EN ALUMINIUM
longueur 4 pieds 4.89

Elections au Chapitre des Techniciens professionnels

M. Patrice D'Astous
réélu président

M. Patrice D'Astous, de Rimouski, a été réélu, le 15 décembre, président de la Corporation des Techniciens Professionnels, Chapitre du Bas St-Laurent et de la Côte Nord, lors d'une assemblée tenue à l'Institut de Technologie. M. D'Astous a également été élu vice-président provincial du même organisme au cours d'une réunion tenue dernièrement à Montréal.

Le nouveau bureau de direction de cet organisme régional se compose comme suit : M. Patrice D'Astous, de Rimouski, président; M. Louis Arsenault, vice-président; M. Michel Tremblay, 2e vice-président; M. Romain Hudon, secrétaire; M. Léopold Giguère, trésorier; MM. Jules Allard, Louis-M. Fournier, Jean-Guy Marquis, Fernand Poirier et Gaston Rossignol, tous de Rimouski, directeurs. Pour sa part, M. Hervé Dickner est devenu président ex officio.

SEMAINE DES TECHNICIENS PROFESSIONNELS

Durant la même assemblée générale, les membres ont décidé de tenir une Semaine des Techniciens Professionnels qui aura lieu probablement durant le mois de juin. La date reste à être déterminée.

Le Chapitre du Bas St-Laurent et de la Côte Nord de la Corporation des Techniciens Professionnels a également décidé de tenir un diner-causerie mensuel à l'intention de ses membres. Le premier diner aura lieu le 10 janvier.

Un sous-comité organise une JOURNEE de l'URBANISME

C'est au cours de la dernière assemblée conjointe de la Commission Municipale d'Urbanisme qu'un sous-comité représentant ces deux groupes a été formé en vue de l'organisation d'une journée d'étude sur l'urbanisme.

Le travail de ce nouveau sous-comité, qui portera l'appellation de Sous-Comité de Promotion de l'Urbanisme, sera d'établir un budget, de le soumettre au Conseil pour acceptation, de demander les services d'un urbaniste et d'établir un dialogue entre le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec et les différents organismes de Rimouski qui s'occupent d'urbanisme.

Les 9 membres choisis pour faire partie de ce sous-comité, qui devra également diffuser, par la radio ou la télévision, des programmes susceptibles d'intéresser le public sur les questions de l'urbanisme en général, sont : MM. Victor Banville, J.-Roger Lebel, Benoit Sylvain, Jean-Paul Legaré, Isidore Parent, Albert Leclerc, Gérald Séguin, Philippe Michaud et Me Yvon Côté.

Electricité transportée à 735,000 volts

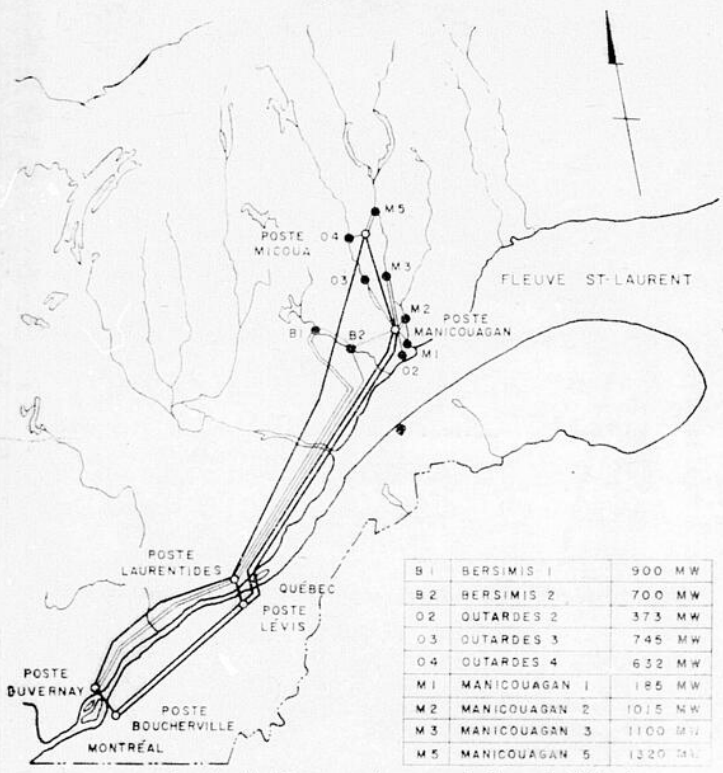

B1	BERSIMIS 1	900 MW
B2	BERSIMIS 2	700 MW
02	OUTARDES 2	373 MW
03	OUTARDES 3	745 MW
04	OUTARDES 4	632 MW
M1	MANICOUAGAN 1	185 MW
M2	MANICOUAGAN 2	1015 MW
M3	MANICOUAGAN 3	1100 MW
M5	MANICOUAGAN 5	1320 MW

● Le lundi 29 novembre, avait lieu, à l'hôtel Reine Elizabeth, de Montréal, l'inauguration officielle de la nouvelle ligne de transport d'énergie à 735,000 volts de l'Hydro-Québec.

Cette ligne, la plus puissante au monde, transportera l'électricité de Manicauagan à Montréal.

Trois-Pistoles

Marguilliers

Lundi, le 13 décembre 1965, pour se conformer à la nouvelle loi des Fabriques, il y eut assemblée des paroissiens pour procéder à l'élection. Une centaine de paroissiens étaient présents. On sait que d'après la nouvelle loi des Fabriques tout paroissien catholique, homme ou femme, âgé de 21 ans ou plus, peut être élu marguillier.

Furent élus sans aucune opposition : MM. Albert Morency, Alexandre D'Amours, Jean-Eugène Rioux, Charles Morency, Mmes Pierre Belzile et Philippe Bérubé.

On sait que le curé de la paroisse est toujours le président de ce conseil de la Fabrique. dece conseil de la Fabrique.

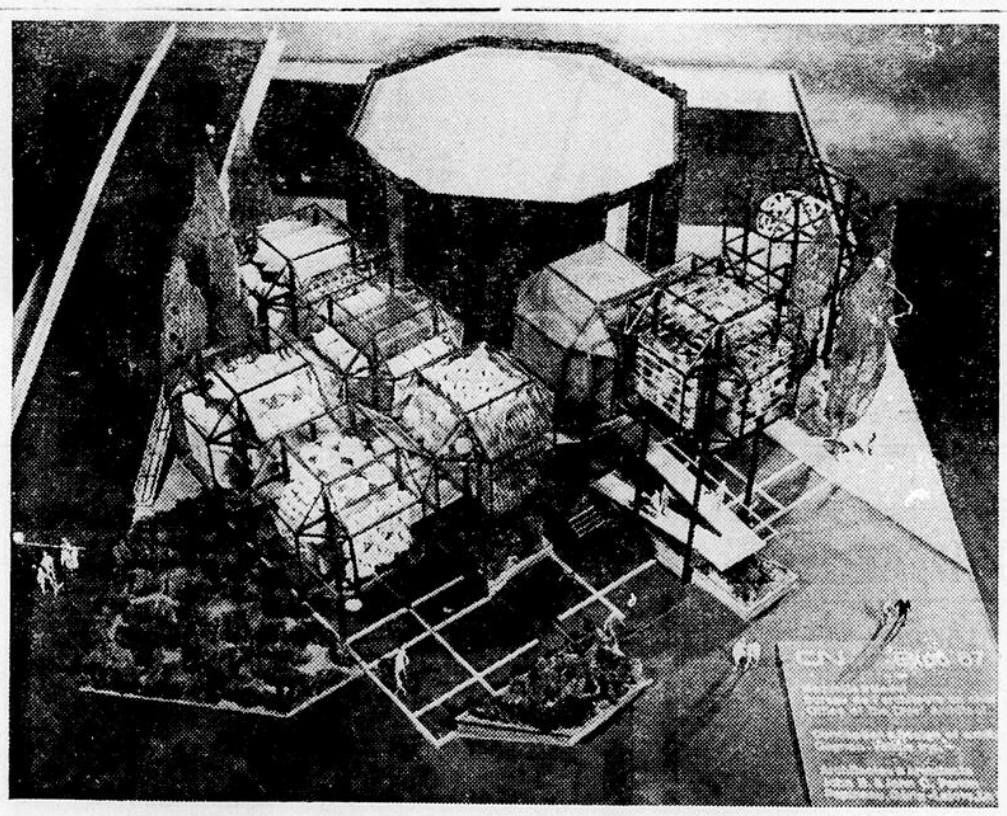

TEMPS ET MOUVEMENT. — Le pavillon du Canadien National à l'Expo 67 se composera de grands polyèdres ressemblant à des pierres précieuses taillées, reliés à une salle de cinéma d'une capacité de 200 spectateurs. Le double thème du pavillon, c'est le temps et le mouvement. Le pavillon montrera aux visiteurs de quelle manière le temps et le mouvement influent sur leur vie quotidienne et sur le monde qui les entoure. Le thème du temps sera développé dans les polyèdres, tandis que celui du mouvement le sera dans le cinéma.

Construction de tremplins de ski au Mont-Blanc et à Matane

L'Association Canadienne de Ski Amateur, par l'entremise de M. Yves Carbonneau, a annoncé que la Division de Québec construira, grâce à un octroi de la Brasserie Dow, 5 petits tremplins à travers la province, dans le but de développer une nouvelle génération de skieurs. Ce programme a été rendu possible grâce à la collaboration de MM. Roger Meloche et Robert Poirier, du Service de la promotion des ventes de cette brasserie.

Désireuse de continuer son aide au développement du saut amateur, la Brasserie Dow, en collaboration avec Yves Carbonneau, directeur du comité nordique de la division de Québec l'A.C.S.A., a décidé de construire des petits tremplins naturels dont les suivants : **Rimouski,** un tremplin pour débutants, de 20 mètres pour des sauts maximums de 70 pieds; **Matane,** au Centre de Ski Matane, un tremplin de 35 mètres pour des sauts maximum de 125 pieds.

MAISON A VENDRE
sept pièces, située à 14 Jean Brillant.
Prix très avantageux.
Tél. 723-5292

Est-ce ton cas ?
Si tu veux boire et le peux,
c'est ton affaire.
Si tu ne veux pas boire et ne le peux,
c'est notre affaire.
Alcooliques Anonymes
Case postale 13
RIMOUSKI
Tél. 723-6224

RELEX/130

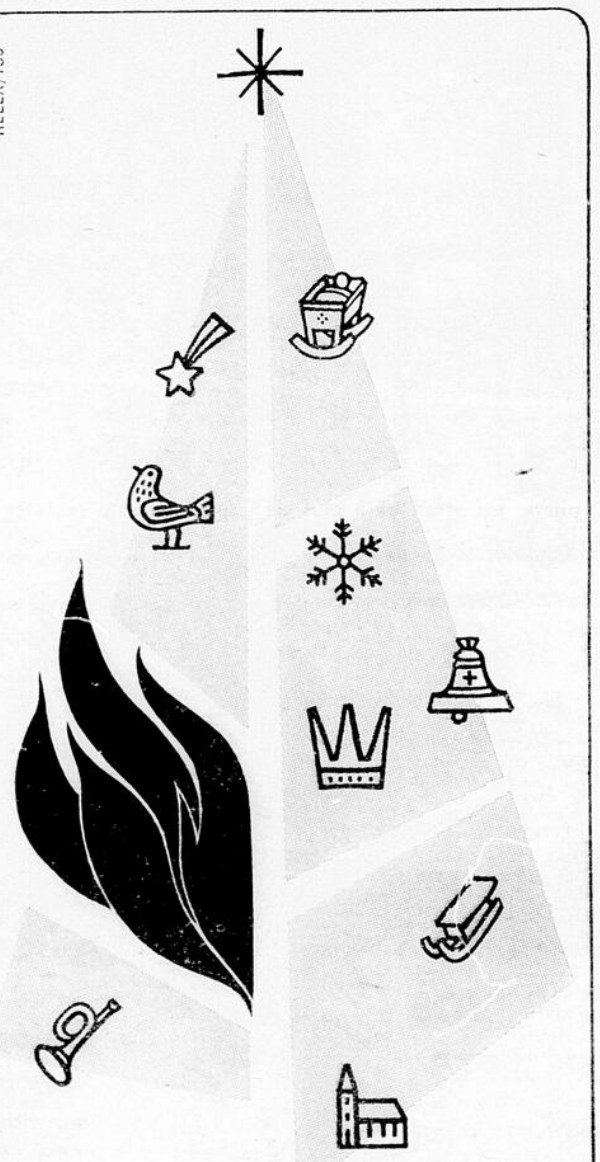

N'EN FAITES PAS UN ARBRE A FEU!

Vous voulez un arbre de Noël magnifique. Vous le voulez scintillant de lumière. Mais pensez-vous à le rendre aussi inoffensif que beau ? N'oubliez pas de prendre les précautions suivantes :

Éloigner l'arbre des sources de chaleur ✳ Maintenir sa base dans un récipient toujours plein d'eau ✳ Veiller à ce qu'il n'y ait pas de fils découverts, de douilles brisées dans le circuit de lampes ✳ N'utiliser pour la décoration que des objets à l'épreuve du feu ✳ Éteindre les lampes quand vous êtes absent, sauf si votre arbre est à l'extérieur.

Faites que votre arbre soit vraiment le symbole d'un JOYEUX NOËL.

Hydro-Québec

Nous reconnaissons sur la photo ci-dessus, à gauche. **Mme Joseph St-Pierre,** de St-Anaclet, présidente de l'Association Coopérative de Production Artisanale, démontrant à une jeune fille la qualité d'une pièce exécutée par l'un des membres de la coopérative. A l'arrière-plan, nous voyons plusieurs travaux exposés à la salle d'échantillonnage de la coopérative, située à **302 St-Germain, à Rimouski.**

(Photo Yolande)

FAIRE DE L'ARTISANAT UN METIER RENTABLE

Interviewée, la présidente, Mme Joseph St-Pierre, de St-Anaclet, exprime sa confiance en l'avenir

Par JACQUES ROSS

Depuis sa fondation par le BAEQ, le 25 avril 1965, l'Association Coopérative de Production Artisanale a réussi à creuser un sillon à travers l'individualisme des artisans et des artistes du territoire-pilote. En effet, déjà plus de 100 personnes ont adhéré à la coopérative s'engageant ainsi à verser 10 parts sociales de $25 chacune, payables sur une période de dix ans ou selon les conditions de la coopérative.

La création de ce nouvel organisme avait pour but de grouper les artisans du territoire-pilote dans l'intention de favoriser leurs intérêts économiques et sociaux tout en leur procurant, aux meilleures conditions, les biens et les services d'utilité professionnelle. Il est à remarquer que la coopérative fournira à ses membres les matières premières, les outils et les services nécessaires à la production en plus d'établir de véritables ateliers d'artisanat.

En outre, l'Association, par les moyens appropriés, effectuera la vente des produits fabriqués par ses membres. Elle encouragera aussi la création et l'utilisation de meilleures techniques artisanales par des cours, conférences, congrès d'artisanat et expositions.

Comme nous voulions en savoir davantage au sujet de cette coopérative nous avons rencontré la présidente de cette Association, Mme Joseph St-Pierre, de St-Anaclet, qui, elle-même, s'adonne à l'artisanat et s'en habille d'un façon très élégante.

Voici donc en substance l'interview que nous a accordée Mme St-Pierre, lors de son passage à Rimouski, récemment.

— Mme St-Pierre, quels sont les avantages de grouper en association coopérative les artisans du territoire-pilote ?

— Nous voulons grouper les artisans afin de favoriser leurs intérêts économiques et sociaux, en leur procurant du matériel de travail et surtout en leur inculquant de nouvelles méthodes de fabrication par des cours, des films, des conférences, des expositions et même des congrès d'artisanat. Nous établirons également des ateliers où un grand nombre de nos 1,000 artisans qui résident sur le territoire pourront gagner leur vie convenablement en ne faisant que de l'artisanat. La coopérative s'occupera aussi de la mise en marché des produits permettant ainsi aux artisans d'avoir un marché plus vaste et surtout plus rentable.

— Quel territoire est couvert par la coopérative d'artisanat ?

— Les membres de notre association sont recrutés dans les comtés de Témiscouata, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Matapédia, Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et aux Iles-de-la-Madeleine.

— Combien avez-vous d'adhérants jusqu'ici et quel chiffre voudriez-vous atteindre pour que l'entreprise devienne rentable ?

— Actuellement, nous avons plus de 100 membres en règle et nous espérons atteindre notre objectif qui est de trois cents.

— Quelles sont les principales conditions d'admission pour un membre qui veut se joindre à votre groupement ?

— Il faut être artisan, à temps partiel ou en permanence, et résider à l'intérieur du territoire-pilote. En plus, le candidat doit signer une demande d'admission et souscrire le nombre de parts sociales demande

— Quel est le coût et comment se fait le paiement de ces parts sociales que souscrit le nouveau membre ?

— Le montant de la part sociale est de $25 mais chaque membre, pour être accepté, doit s'engager à en souscrire 10. Pour ce qui est du paiement, une part devra être versée comptant et les autres selon les conditions fixées par le conseil d'administration. Pour un membre qui paie ses dix parts d'avance, le bureau de direction peut déterminer des intérêts à être payés sur ces versements faits d'avance. Il est aussi à remarquer que ces part sociales sont nominatives et qu'elles ne peuvent être cédées ou transférées que sur décision du conseil d'administration.

— Mme St-Pierre, a-t-on prévu l'intégration de membres auxiliaires dans l'association ?

— Certainement; deviennent membres auxiliaires les membres qui cessent de résider de façon permanente dans le territoire de l'association et qui ne désirent pas arrêter de faire partie de la coopérative. Ces personnes jouissent des mêmes droits que les membres actifs sauf qu'ils n'ont pas le droit de vote. Peuvent devenir aussi membres auxiliaires, toutes les personnes qui sont acceptées comme apprenti dans un atelier de l'association. Des membres privilégiés seront aussi admis dans la coopérative; sans avoir les droits des membres, ils recevront un intérêt garanti sur leur capital investi dans l'association.

— De quelle façon est formé le conseil d'administration de l'Association Coopérative de Production Artisanale dont vous êtes la présidente, et où est son siège social ?

— Notre conseil d'administration est formé de 5 personnes représentant quelques-uns des pôles d'artisanat désignés par la coopérative, Ces artisans, qui ont été choisis par les membres, sont **Mme Edouard Bilodeau,** de Ste-Irène, pour la zone Matapédia; **Mme Léon Coulombe,** de Mont-Saint-Pierre, pour la zone de Gaspé; **Mme Roger Dumas,** de Matane, pour la zone de Matane; le **Dr Maurice Desjardins,** de Trois-Pistoles, pour la zone Rivière-du-Loup; et moi-même pour la zone de Rimouski, Quant au siège social, il a été choisi par le bureau de direction et est situé à Mont-Joli,

— Est-ce que vous aurez un marché pour votre production et de quelle façon procéderez-vous pour que les produits s'écoulent sur ce marché ?

— Il n'y a pas de problème du côté marché puisque la demande actuelle est beaucoup plus forte que ce que nous pouvons produire. Quant à ce qui a trait à la mise en marché, la coopérative jouera un rôle d'intermédiaire entre les producteurs et les négociants éventuels.

— N'est-il pas question aussi de former certaines commissions au sein de votre organisme ?

— Oui, nous formerons plusieurs commissions et tout particulièrement une pour la classification des pièces exécutées par nos membres. Comme vous le savez nous avons plusieurs catégories d'artisans, ceux qui sont de réels artistes, ceux qui font un bon travail sans être des experts et enfin ceux qui ne possèdent que les rudiments de l'artisanat. Ce décalage de perfection dans les pièces confectionnées jouera un rôle important dans la classification et l'étiquetage des prix. En fait, c'est la principale raison de cette commission.

— Mme St-Pierre, en terminant, pourriez-vous me dire si vous croyez sincèrement en l'avenir de la coopérative et si oui quelles en sont les perspectives ?

— Bien sûr que je crois en l'avenir de la coopérative et pour ce qui est des perspectives je pense que notre devise "Qualité, Originalité et Solidarité" peut répondre à votre question. En effet, en formant un groupement solide qui produit des pièces originales et de qualité, nous ne pouvons qu'avoir un avenir assuré.

La Cité de Rimouski obtient un permis pour des travaux à l'hôtel de ville

Assemblée de la Commission municipale d'urbanisme, mercredi, 1er décembre 1965.

Sont présents : M. Victor Banville, MM. Emile Thériault, Jean-Marie Marquis, Philibert Labrie, Robert Joncas, Isidore Parent, Edgar Canuel et J.-Roger Lebel, secrétaire.

Réétude de la demande de permis par M. Roland Lévesque, 200 de la Cathédrale, pour la construction d'une habitation unifamiliale, 15e rue, $14,000. Accordé.

Zone à amender

Lecture d'une lettre en date du 19 novembre 1965 adressée au greffier de la Cité par M. Clovis Duchesne lui faisant remarquer que le lot 207-93 situé en bordure est de l'avenue de la Cathédrale est compris dans la zone R3-39 laquelle est contigue aux zones C2-37 et C2-41 et qu'il ne lui serait pas possible de réaliser le projet de reconstruire son atelier de nettoyage comme il avait l'intention de le faire à cet endroit.

Cette commission, après avoir pris connaissance du plan de zonage, recommande l'amendement en incorporant les terrains portant les numéros 207-93, 207-91-1 et 207-92 à la zone C2-41.

Réétude de la demande de Mme Louis Gagné pour l'aménagement de deux chambres dans un solarium situé du côté arrière de sa maison, rue St-Robert, $800.

Il est recommandé à l'inspecteur d'hygiène et à l'inspecteur des bâtiments de se rendre visiter les lieux et ce, accompagnés de la propriétaire, et de lui fournir les renseignements nécessaires afin qu'elle puisse faire exécuter les travaux pour que le tout soit conforme aux exigences du règlement provincial d'hygiène et du règlement de construction et de zonage.

JMB Construction pour la construction de deux habitations unifamiliales, rue Louis-Bertrand, $12,000 chacune. Accordé.

M. Hector Hins, 141 rue Tessier, pour réparer sa maison partiellement incendiée, $7,000. Accordé.

M. Marc-André Dionne pour la construction d'une habitation unifamiliale, rue Louis-Bertrand, $12,000. Accordé.

M. Clovis Duchesne, 4-A, Tessier, pour aménager une salle de jeux au sous-sol de sa maison, $1,200. Accordé.

La Compagnie Atlantique Limitée, 95 rue Léonidas, pour la construction d'une annexe à l'usine sise rue Léonidas, $16,-00. Accordé.

La Cité de Rimouski, pour réaménager une partie de l'intérieur de l'hôtel de ville, $40,-000. Accordé.

Fortier Auto Glass Reg'd.
48, Boul. St-Germain - RIMOUSKI - Tél. 723-6282
CONSULTEZ TOUJOURS UN EXPERT
POUR UNE ENTIERE SATISFACTION
pour le remplacement de vos **Pare-brise, vitre d'automobiles** de tous genres
Vente et installation — Ouvrage garanti

STARTO-JET
Démarrage instantané à chaque fois

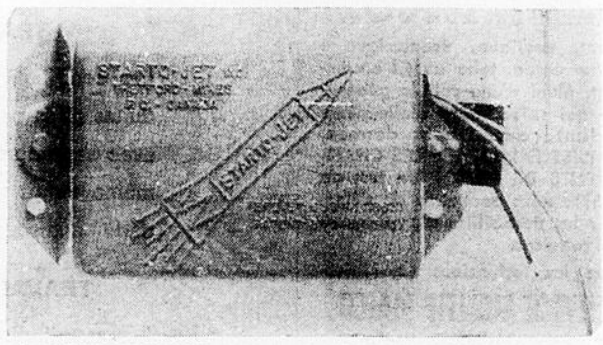

1. **INSTALLATION RAPIDE et FACILE**
N'importe quel mécanicien ou homme de service peut le fixer aisément
2. **EPROUVE avec SUCCES**
On a soumis "Starto-Jet" à toutes sortes d'expériences et il s'est avéré efficace dans tous les cas
3. **ECONOMIQUE**
L'équipement se paie par lui-même si on considère les économies qu'il fait réaliser. Vous n'avez pas les moyens de vous en passer !
4. **GARANTIE**
"Starto-Jet" porte une garantie complète de 12 mois — mais il durera plus longtemps que n'importe quelle voiture actuelle, neuve ou vieille
5. **INSTALLATION PERMANENTE**
Le "Starto-Jet" fonctionne à l'année longue sur le système électrique de l'auto
6. **IDEAL POUR LES TEMPS FROIDS**
Les grandes variations climatiques nord-américaines n'offrent plus de problème avec un "Starto-Jet"

En vente dans tous les bons garages et Stations de Service

$29.95

WILFRID OUELLET & FILS LTEE
DISTRIBUTEUR
151, St-Germain - RIMOUSKI - Tél. : 723-3354

COURS D'ANGLAIS

facile et économique

avec MICHELLE TISSEYRE
et LOUIS CHASSE

Nous sommes heureux d'offrir gratuitement les leçons publiées ici.

N'envoyez pas d'argent, mais seulement votre nom et votre adresse; vous recevrez un microsillon 33⅓ r.p.m. contre $0.50 que vous paierez seulement après réception.

Prix et avantages spéciaux pour les écoles, hopitaux, laboratoires de langues, entreprises, cercles de fermières, oeuvres paroissiales, etc.

Adressez vos demandes à L'ECHO du Bas St-Laurent, C. P. 410, Cours d'anglais, Rimouski.

VOYAGES - TRAVELS

Au point du jour	At daybreak
Aller et retour	Round-trip
De retour de	Return from
Au milieu	In the middle
Passage	Fare
Ensemble	Together
La bonne voie	The right way
Départ	Departure
Par hasard	By chance
Billet d'art	One-way ticket
Aussitôt que	As soon as
Excursion	Excursion

1 Quand partez-vous en voyage?
When are you leaving on your journey?
Nous partons la semaine prochaine.
We shall leave next week.

2 Ne devez-vous pas aller à Boston?
Are you not scheduled to go to Boston?
Oui, nous partirons au point du jour dimanche matin.
Yes, we shall leave at daybreak, Sunday morning.

3 Il faut que je sorte.
I have to go out.
Alors, il ne faut pas que je vous retienne.
Then, I must not detain you.

4 Je ferai le voyage d'aller et retour.
I will make a round trip.
Je reviendrai aussitôt que possible.
I shall come back as soon as possible.

LA DISCRETION MEME !

Un appareil auditif qui se loge TOUT ENTIER dans l'oreille !

Le Transist Ear UNE NOUVELLE CREATION MAICO

Discret, pratique, économique ! Aucune corde, tube ou fil encombrant. Muni d'une cellule génératrice qui se recharge d'elle-même pendant que vous dormez, TRANSIST EAR élimine LES CHANGEMENTS DE PILES ! Un test de prothèse nous permettra de déterminer les possibilités d'application dans votre cas.

Voyez les techinciens de Maico.

SERVICE AUDITIF MAICO
Centre Médico-Dentaire
395, Côte d'Abraham,
QUEBEC 4
Stationnement gratuit:
garage White Rose (voisin)

6

REPARATION D'APPAREILS ELECTRIQUES

Aspirateurs, bouilloires, fers à repasser, grille-pain, percolateurs, poêlons électriques, polisseuses, rasoirs électriques, etc., etc.

ESTIMES GRATUITS

Réjean Gauvin
ENR.
46, Cathédrale - Rimouski
Tél. 724-4042

Un conte...

(suite de la page 21)

féminines, je le conçois, vous me l'avez dit au début, en m'apprenant que vous étiez 1,500 religieuses missionnaires dans votre communauté, mais est-ce que vous avez des Soeurs africaines noires aussi ?

— Sûrement, et cela s'imposait. Nous en sommes heureuses et elles nous sont précieuses. Je vous dirais qu'il me fait plaisir d'ajouter que nous avons quatre-vingts soeurs "noires", dans la communauté.

— Nous serions intéressés, ma Soeur, à connaître l'esprit de votre congrégation.

— La Congrégation de Notre-Dame des Apôtres a été établie pour procurer la gloire de Dieu, par la sanctification personnelle de ses membres et par la propagation du Saint Evangile, principalement en Afrique.

— Quelles sont vos principales oeuvres ?

— Nous avons d'abord l'enseignement dans les jardins d'enfants et les écoles, puis l'instruction religieuse des jeunes païens; le soin des vieillards abandonnés et celui des malades dans les hôpitaux et les dispensaires, les maternités où se donnent rendez-vous toutes les misères humaines; ensuite les visites à domicile, aux indigènes malades, aux infirmes et aux lépreux, sans oublier les broussailles, les coins et recoins où sont jetés de pauvres êtres destinés à la mort et les crèches et les Gouttes de Lait, pensionnats et orphelinats, etc., etc.

— C'est le cas de répéter "la moisson est grande, mais les ouvriers trop peu nombreux". il me semble qu'en lisant ces lignes, des âmes généreuses qui, comme vous, ont compris où est le véritable bonheur, voudront savoir où on peut faire son noviciat en terre canadienne.

— Depuis 10 ans, nous avons une maison à Dorval, à 12 avenue Dahlia, téléphone 631-3422.

R.-E. H.

Les Mutuellistes MFC

en finance et crédit de Rimouski

AVEZ-VOUS DE L'ARGENT A PLACER
Nous payons un intérêt de 7% à 8%

Gérant : H. E. Forrest

12, ave St-Louis, Appt 1 — Tél. : 723-2327

UTILISONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

1er JANVIER 1966
DÉBUT DES CONTRIBUTIONS
AU
RÉGIME DE RENTES
DU
QUÉBEC

À compter du 1er janvier 1966, tous les travailleurs salariés ou à leur compte, de dix-huit ans ou plus et de moins de 70 ans, commencent à contribuer au Régime de rentes du Québec. La loi confie au ministère du Revenu de la province la charge de percevoir les contributions et d'en faire la remise à la Régie des rentes du Québec.

TRAVAILLEURS SALARIÉS

Les contributions des travailleurs salariés sont déduites de la paye par l'employeur qui en fait remise, avec sa propre part, au ministère du Revenu en même temps que l'impôt provincial sur le revenu déduit à la source.

TRAVAILLEURS À LEUR COMPTE

Les contributions des travailleurs à leur compte sont payables par versements trimestriels en même temps que l'impôt provincial sur le revenu.

DÉPLIANT À CONSULTER

Pour plus de détails, lisez attentivement le dépliant préparé par la Régie des rentes et le ministère du Revenu. Ce dépliant vous parviendra au cours des prochains jours. Vous y trouverez tous les renseignements sur les contributions des salariés.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Si vous désirez d'autres renseignements sur les **contributions** au Régime de rentes, adressez-vous au ministère du Revenu de la province ou à votre bureau de district de l'impôt provincial, à Québec ou à Montréal.

Pour tous renseignements sur le numéro d'assurance sociale ou sur les prestations, adressez-vous à la Régie des rentes

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC
CASE POSTALE 5200, QUÉBEC 2, P.Q.

M. F. Drapeau, président des municipalités :

Transformer en conseils régionaux les actuels conseils de comtés

Le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Fernand Drapeau, a suggéré que, pour concrétiser la régionalisation municipale au Québec, on transforme les actuels conseils de comté en des conseils régionaux groupant les municipalités de plusieurs comtés. Ces conseils régionaux devraient être dotés de pouvoirs juridiques et administratifs, pouvoirs que complèterait un impôt régional.

Dans une causerie qu'il a prononcée au cercle Kiwanis-St-Laurent, M. Drapeau, qui est également membre du comité exécutif de la ville de Montréal, a souligné :

"Le conseil de comté a rendu de très grands services mais aujourd'hui, il est dépassé. Jadis, il correspondait aux exigences du temps et les limites géographiques du comté et étaient également conformes aux moyens de locomotion alors en usage. Le comté continuerait à servir sur le plan de la députation.

"Il nous faut donc une nouvelle formule, le conseil régional. En plus de grouper deux comtés ou plus, il jouira de pouvoirs administratifs qui permettront à toutes nos municipalités d'accorder à leurs citoyens non seulement des services identiques, adéquats et à meilleur compte, mais nécessaires au plein épanouissement du citoyen. La formation de ces conseils régionaux devra être très démocratique et représentée par les maires des municipalités composantes."

M. Drapeau a précisé que ces conseils régionaux ne seraient pas des organismes "consultatifs, sans budget même — ce qui serait encore moins souhaitable — sous la dépendance totale du gouvernement. Mon opinion est qu'il faut en venir un jour ou l'autre — et le plus tôt sera le mieux — à percevoir un impôts sur le plan régional".

Il ne s'agit pas d'une taxe additionnelle, a-t-il précisé, mais plutôt de "transporter à la région une partie des impôts municipal et provincial, ce qui serait plus économique et plus rentable au sens large du mot. Dans ces territoires du Québec où les municipalités disposent de moyens réduits, je ne peux penser qu'à l'organisme régional comme forme de salut. Advenant que le gouvernement ou ses commissions garnissent le trésor des conseils régionaux, ce serait le désastre de l'autonomie municipale chez nous.

"Il faut que nos municipalités jouissent de revenus pour faire face à leur obligations. Il y a également la possibilité d'établir un système de péréquation à même les revenus que la province perçoit chez elles. Ceci me paraît plus équitable, différents des subventions et moins coûteux".

M. Drapeau a souhaité que le gouvernement provincial accepte, comme base de travail, la carte de régionalisation municipale (comportant 30 régions) que l'Union des municipalités a établie l'automne dernier. Il a également souhaité qu'une législation concernant la régionalisation municipale soit bientôt acceptée. "Quant à l'impôt régional, il est présentement à l'étude et fera probablement l'objet premier d'un prochain congrès de l'U.M.Q."

Le conseil régional, a-t-il déclaré en conclusion, ne rompt pas avec des traditions et habitudes séculaires; il n'effectue que des changements de forme qui maintiennent l'essentiel. "Nos particularismes et notre individualisme furent trop longtemps des formes négatives de notre existence. Nous voulons être positifs. C'est à cette seule condition que la municipalité, cette institution démocratique par excellence, doit survivre. Autrement, c'est la disparition lente mais sûre d'un authentique gouvernement local."

DEVENEZ PROPRIETAIRE
ROLAND LEVESQUE
Entrepreneur en construction
200, Cathédrale Rimouski Tél. 723-3772
Terrains à votre choix dans St-Pie X, Sacré-Coeur et Ste-Agnès.

MONUMENTS

GRANIT et MARBRE
Louis-Georges Rousseau
ATELIER :
400, St-Germain Tél. 723-2678
RESIDENCE :
803, St-Germain Tél. 723-6138
RIMOUSKI, P. Q.

"Des Fêtes à mon goût, c'est quand y manque de rien!"
avec une bonne provision de bière douce O'Keefe, vous êtes assurés de plaire à tous vos invités.
65-55F

CLAUDE BOISVERT par FRASER WILSON

CJBR-TV

Mardi, 4 janvier
10.00 Télévision scolaire
11.00 Télévision scolaire
11.30 Long métrage : Sous les toits de Paris
1.00 Manchettes et météo
1.05 Long métrage : Ciel pur
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Bob Morane
5.30 Ti-Jean Caribou
6.00 Jeunesse oblige
6.30 1ère édition et météo
6.35 Le BAEQ vous informe
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Perry Mason
8.30 Route 66
8.00 Septième Nord
9.30 De 9 à 5
10.00 Cré Basile
10.30 Le Québec en marche
10.45 Film
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.26 Nouvelles du sport
11.30 Festival du cinéma

Mercredi, 5 janvier
10.00 Télévision scolaire
11.00 Télévision scolaire
11.30 Long métrage : Invincible homme de l'espace
1.00 Manchettes et météo
1.05 Long métrage : Ballade de hussard
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprise
5.00 Thierry la Fronde
5.30 La vie qui bat
6.30 1ère édition et météo
6.35 Le BAEQ vous informe
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Le Grand Prix Musical B.A.
7.30 La famille Stone
8.00 Le bonheur des autres
8.30 Cinéma de Paris : Un témoin dans la ville
10.15 Cartes sur table
10.45 Histoire des civilisations
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional

Lundi, 3 janvier
11.30 Long métrage : Fric frac en dentelles
1.05 Long métrage : Années folles
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprise
5.00 Les enquêtes Jobidon
5.30 Atôme et galaxies
6.00 Au Jour le Jour
6.30 Première édition
6.35 Le BAEQ vous informe
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 La belle époque
7.30 Adam ou Eve
8.00 Les belles histoires
8.30 Face à la musique
9.00 Bras dessus, bras dessous
9.30 Entre ciel et terre
10.30 Caméra 66
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.26 Nouvelles du sport
10.30 L'année canadienne
11.30 Long métrage : Télésélection No 2

Dimanche, 2 janvier
10.00 Long métrage : Voyageur sans billet
11.30 Le jour du Seigneur
12.30 Voeux du nouvel an
1.30 Travaux et les jours
2.00 Football de la ligue nationale
4.30 Echos du sport
5.00 Signes du temps
5.30 L'heure des quilles
6.30 Jeunes talents Catelli
7.00 Walt Disney présente
8.00 Music-Hall
9.00 Téléthéâtre : Il est important d'être aimé
10.30 Professeur Guillemin
11.00 Téléjournal
11.16 Sports-dimanche
11.30 D'hier à demain : Visa pour l'avenir

Samedi, 1er janvier
10.00 Long métrage : Bonne à tout faire
11.30 Festival de la rose
1.45 Film
2.00 Elles
3.00 Tour de terre
3.30 La souris verte
4.00 Sir Winston Churchill
4.30 Images en tête
6.30 Film
6.45 Voeux du Gouverneur Général du Canada
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Poule aux oeufs d'or
8.30 La soirée du hockey : New-York à Montréal
10.15 Votre choix
10.45 Paris-musique
11.00 Téléjournal
11.16 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma : Assassins et voleurs

Jeudi, 30 décembre
11.30 Long métrage : Jeune fille de San Frediano-ties
1.00 Manchettes et météo
1.05 Long métrage : Arsenic et vieilles dentelles
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 Les cadets de la forêt
5.30 Comment, pourquoi
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Première édition
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Relevez les manchettes
7.30 Devinez juste
8.00 Tous pour un
8.30 Destination danger
9.30 2 millions de femmes
10.00 L'heure du concert
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Cinéma : La chambre forte

Vendredi, 31 décembre
10.00 Long métrage : La petite ballerine
11.36 Long métrage
1.00 Manchettes et météo
1.05 Long métrage : Tout le plaisir est pour moi
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 Radisson
5.30 Nos frères les hommes
6.00 Au jour le jour
6.30 Le BAEQ vous informe
6.40 Nouvelles régionales et nouvelles du sport
7.00 Cinéma Kraft : Liberté surveillée
8.30 Cinéma international : Cibles vivantes
10.15 Les couche-tard
10.45 Micheline
11.00 Téléjournal
11.30 Cinéma : Ça va éclater
12.16 Cinéma : Quand le rire était roi

Découpez et conservez

M. ERNESTO SANCHEZ CORTES EVOQUE

Le poids de la violence dans le monde

Partant de souvenirs vécus qui se rattachent aux 12 ans qu'il a passés en Amérique, aux 10 ans vécus en Europe et aux 7 ans d'expérience africaine, M. Ernesto Sanchez Cortès, licencié ès Lettres, professeur de 12e à l'école régionale Paul-Hubert, a voulu évoquer, pour la première soirée littéraire des étudiantes du Couvent des Ursulines, le poids de la violence dans le monde.

AMERIQUE LATINE

Cuba exerce, en Amérique latine, une véritable attraction, accrue par le malaise que l'injuste répartition des richesses, des structures périmées ou inadaptées et une certaine spéculation sur l'ignorance du peuple, n'ont cessé d'étendre partout. La conséquence en est toujours une situation propice à la guerre subversive et au prosélytisme communiste.

Dans un pays comme **la Colombie**, en dix ans, le bilan se chiffre à un peu plus de 250,000 victimes d'attentats anonymes ou de vengeances personnelles, familiales ou politiques. Le déferlement de la violence commença le 9 avril 1949, lorsque des agitateurs communistes, profitant de la clôture de la septième conférence pan-américaine, tenue à Bogota, assassinèrent Jorge E. Gaitan, leader politique des masses. Cet assassinat, qui faisait partie d'un plan subversif mis au point de longue date, déclencha une insurrection qui dura deux jours et coûta la vie à 3,000 personnes.

Mais la flambée révolutionnaire ne s'éteignit pas de sitôt; grossie par des apports les plus divers, elle dure encore malgré l'effort tenace de l'armée gouvernementale. Il est curieux de constater que Fidel Castro se trouvait à Bogota, le 9 avril 1949, et que sa participation aux événements qui ensanglantèrent la capitale a été démontrée.

ALGERIE

Pendant les 4 années les plus importantes de la crise algérienne, poursuivit M. Sanchez Cortés, du 13 mai 1958 jusqu'aux jours de la "terre brûlée", dans Alger même, centre de la mêlée et bastion de l'O. A. S. à travers la fièvre du "plastic" et des attentats aveugles, j'ai assisté à l'agonie d'un peuple et à la naissance d'une nation. Comment rester insensible au déchirement des Européens d'Algérie que le désespoir vouait à une lutte sans issue et, d'autre part, pouvait-on blâmer le nationalisme de ceux qui revendiquaient l'autonomie et défendaient leur dignité d'hommes ?

Vers la fin, la violence s'installait impunément dans l'absurde. Des consignes redoutables exigeaient un nombre déterminé de victimes par jour. Des commandos O.A.S., comprenant souvent des adolescents, étaient chargés de les exécuter.

Je me souviens, disait M. Cortés, qu'un matin, me trouvant rue d'Isly, au coeur de la ville européennes, 7 hommes avaient été abattus dans l'espace de 3 heures. Leurs cadavres gisaient sur le sol, à peine recouverts d'un bout de journal; d'autres agonisaient alors que les gens allaient et venaient comme si rien n'était, de peur d'encourir les représailles de l'O.A.S. qui aurait considéré comme des traitres ceux qui seraient venus au secours des victimes.

CONGO

Sur le sol africain, encore obsédé par le mythe de Lumumba, la violence prend la forme la plus élémentaire. Née de l'anarchie provoquée par l'accession prématurée de ce pays à l'indépendance, elle entretient le chaos dont le "massacre de Stanleyville" n'est qu'un épisode parmi beaucoup d'autres.

A Luluabourg, dans la région du Kasai, où M. Sanchez Cortés était professeur à l'école normale puis Principal du lycée de Kele-Kele, il a pu suivre l'évolution de la crise congolaise. Après la sécession katangaise et l'opération des Nations-Unies qui rétablit l'unité du pays, le Congo retomba dans la guerre civile. Dès le départ des casques bleus, la révolution, d'inspiration communiste, éclata. Allumée dans le Kwilu pr Mulele qui se disait "héritier spirituel de Lumumba", la violence gagna le centre de l'Est du pays. Les Luletistes ou "simbas" semèrent la terreur sur leur passage. Le mot d'ordre était d'anéantir l'appareil administratif. Des milliers de Congolais payèrent de leur vie le crime de savoir lire et écrire ou d'appartenir à l'administration. On rassemblait le village et les "criminels", invités à danser pour avoir la vie sauve, étaient arrosés d'essence et transformés en torches puis criblés de balles. Les assistants, y compris les parents des victimes, devaient rire et applaudir pendant tout ce temps-là, s'ils ne voulaient pas mourir eux aussi. Bien entendu, les promesses n'étaient pas tenues et des familles entières furent sacrifiées. Les rescapés durent leur salut à la fuite dans la forêt où ils vécurent de longues semaines de terreur.

Quand on songe à la diversité des races qui vivent au Congo et au nombre impressionnant des problèmes et des intérêts qui le déchirent, la révolution d'inspiration chinoise qui a retenu notre attention est une véritable catastrophe. Le Congo cherchera pendant de longues années encore l'équilibre dont il a tant besoin et que rien ne permet de garantir.

Le moment était-il bien choisi pour évoquer cet affrontement de l'homme contre l'homme qui, depuis longtemps, et de nos jours encore au Viet-Nam, tisse la toile de fond de notre vie internationale ? Je le crois, concluait M. Sanchez Cortés. Ne sommes-nous pas à une époque de l'année où le monde entend rappeler le message qui, vieux de 20 siècles, résume la préoccupation de notre temps : "Paix aux hommes de bonne volonté".

Dominique Briand incarne le rôle de *Bob Morane*, héros des romans de Henri Vernes, nouvelle série radiophonique du réseau français de Radio-Canada dont le premier épisode sera présenté le samedi 8 janvier à midi.

La Société d'histoire de Matane publie sa revue

La Société d'histoire de Matane publiera désormais une revue d'histoire régionale. Le lancement officiel de cette publication a eu lieu dimanche, le 19 décembre, lors d'une cérémonie spéciale au phare de Matane, qui loge le Bureau d'information touristique de la ville de Matane et le Musée d'Histoire régionale.

Mgr Théodule Desrosiers p.d., curé de la paroisse, St-Jérôme; M. le chanoine Victor Côté, ex-curé, ami et bienfaiteur de la Société d'Histoire; le supérieur du Collège de Matane, le Père L. Lelièvre, c.s.v.; le maire de la paroisse, M. Jean-Chs Bérubé; le maire de la ville, M. Roger Dion, et le préfet du comté M. Philias Gagné, étaient présents ainsi que les présidents des associations matanaises, un groupe de bienfaiteurs et amis de l'histoire.

C'est le Dr Robert Fournier, président de la Société d'Histoire et directeur de la Revue, qui en a fait la présentation officielle, après avoir rappelé brièvement les débuts difficiles, les buts et les projets de la Société et de la revue.

Mgr Desrosiers, S.H, le maire Dion, le Père Lelièvre et le Dr Paul Sarrazin ont aussi adressé la parole, louant le travail immense accompli par M. C.-E. Vézina fondateur et archiviste de la Société d'Histoire, et formulant des voeux pour le succès de la revue.

La cérémonie s'est doublée d'un autre fait de caractère historique par la remise à la Société d'Histoire, pour son musée, du drapeau canadien qui avait été offert à la ville de Matane par l'hon. Guy Favreau, lors d'une visite officielle au printemps dernier.

MAISONS NEUVES
A VENDRE
avec le **boni fédéral de $500.00 et léger comptant**
situées dans le nouveau site résidentiel
de Ste-Agnès — S'ADRESSER A :
LA CONSTRUCTION DU GOLFE LTEE
71, St-Laurent - RIMOUSKI - Tél. 723-6826

Une maîtresse de maison gagne 10 prix

Une jeune femme québecoise trouve 10 coupons de cadeaux-éclair dans des paquets de cigarettes Belvedere

RIVIÈRE PENTECÔTE.

Mme Priscille Gauthier, 24 ans, a eu l'incroyable bonne fortune de trouver 10 coupons de cadeaux-éclair Belvedere dans les paquets de cigarettes Belvedere qu'elle avait achetés dans un magasin de l'endroit.

Rivière Pentecôte est un village de vingt-deux foyers, situé à 70 milles de Sept-Iles.

"Je n'en croyais pas mes yeux," a déclaré la jeune femme aux yeux clairs. "Jamais je n'avais gagné un seul prix et puis d'un seul coup je gagne deux lanternes Mallory, 2 balances de salle de bains, une couverture de voiture, un atlas Rand McNally, un nécessaire à barbe, un baromètre de bureau, une table de jeux, un ensemble plume et crayon Parker."

Comme nous lui demandions ce qu'elle ferait de tous ces cadeaux-éclair Belvedere, Mme Gauthier a répondu qu'elle en garderait quelques-uns bien sûr, mais qu'elle offrirait les autres pour Noël. "Ce sont de merveilleux cadeaux" a-t-elle ajouté.

"Je continuerai à fumer des Belvedere"

Croit-elle encore gagner? "Il est toujours permis d'espérer" répond Mme Gauthier. "Ce qui est certain, c'est que je continuerai à fumer des Belvedere" poursuit-elle. "Elles ont mis la chance de mon côté."

"Commentaires d'un vendeur Belvedere"

Un représentant de Belvedere a déclaré: "Mme Priscille Gauthier a eu vraiment une chance exceptionnelle." "En général" dit-il, "les coupons cadeaux-éclair de Belvedere sont également répartis à travers le pays." "Vous n'ignorez pas" ajoute-t-il "que nous avons pour principe de permettre à un fumeur de Belvedere sur neuf de gagner un prix."

"N'importe qui peut donc être gagnant avec Belvedere"

Le représentant de Belvedere déclare alors que ce qui est arrivé à Mme Gauthier prouve qu'il n'est point besoin d'habiter une grande ville pour gagner. Il y a des gagnants à travers tout le pays. Mme Gauthier en est la preuve et la compagnie Belvedere lui souhaite bonne chance encore.

Mme Priscille Gauthier entourée des 10 cadeaux qu'elle a gagnés avec les coupons de cadeaux-éclair des cigarettes Belvedere. On rapporte qu'elle est la seule personne au Canada à avoir gagné autant de cadeaux.

Favoriser l'établissement sur la Côte Nord des travailleurs forestiers du BSL

Les porte-parole des compagnies Quebec North Shore Paper et Anglo Canadian Pulp and Paper ont précisé aux audiences publiques du ministère des Terres et Forêts tenues à Québec, jeudi dernier, que 90% des travailleurs forestiers à leur emploi, sur la Côte Nord, provenaient de la rive sud du Bas St-Laurent.

Ils ont dit qu'ils souhaitaient que ces travailleurs de la rive sud aillent s'établir sur la Côte Nord avec leur famille. Les compagnies s'assureraient ainsi d'une main-d'oeuvre plus régulière, plus stable et éviteraient les pertes de temps dues aux déplacements.

Les représentants des compagnies ont déclaré que le travail en forêt avait tendance à devenir permanent et que les travailleurs pouvaient déjà compter sur un travail de 9 à 10 mois par année dans les opérations forestières.

Les compagnies ont demandé l'aide du gouvernement pour favoriser l'établissement des travailleurs sur la Côte Nord.

Pour sa part, le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, a demandé aux compagnies forestières d'intensifier leur politique d'habitation à l'avantage de leurs employés. Ceci se fait par les compagnies minières en Abitibi, dit-il, et avec succès.

Le représentant de l'Anglo a fait remarquer que sa compagnie avait déjà une telle politique pour Forestville.

la bière **Dow**...toujours de bon goût

BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC

DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC, VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FÊTES

Les maîtres-électriciens reçoivent leur président provincial

C'est le 8 décembre, à Mont-Joli, que la Corporation des Maîtres-Electriciens, section Rimouski recevait son nouveau président provincial, M. Jean Chaurest qui, à cette occasion, informa les membres du programme d'action qu'il entend appliquer durant la prochaine année.

Nous reconnaissons sur la photo ci-dessus, assis, de gauche à droite, M. Léonard Pelletier, de Rimouski, trésorier de la section; M. Charles Vaillancourt, de St-Mathieu, président; M. Jean Chaurest, de Montréal, président provincial de la Corporation des Maitres-Electriciens du Québec; M. Albert Pineau, de Rimouski-Est, directeur de la section Rimouski; M. Paul Desrosiers, de Rimouski, secrétaire. A l'arrière-plan, nous remarquons une imposante délégation de Maîtres-Electriciens du territoire couvert par la Corporation qui s'étend de St-Simon à Ste-Anne-des-Monts et une partie de la vallée de la Matapédia.

Il est également à remarquer que MM. Charles Vaillancourt et Albert Pineau, respectivement président et directeur de la Corporation, section Rimouski, ont été récemment nommés pour siéger au comité de discipline de l'exécutif provincial de la Corporation des Maitres-Electriciens du Québec.

(Phota M.-Ls Pelletier)

Gilles Gauthier, de Rimouski, boursier Price

La Compagnie Price Limitée a remis officiellement cinq bourses d'une valeur totale de $3,500 à autant d'étudiants de la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval. M. W.J. Johnston, vice-président à la division des produits forestiers, a remis quatre bourses de $500 chacune à quatre étudiants sous-gardués de la Faculté, dont Gilles Gauthier, de Rimouski, étudiant en 2e année.

Fils de M. et Mme Arthur Gauthier, 57 rue St-Pierre, Rimouski, Gilles Gauthier a fait ses études classiques au Séminaire de Rimouski (philo II) 1964. Il est actuellement en 2e année à la Faculté de foresterie et de géodésie, en vue de l'obtention d'un baccalauréat en sciences appliquées (génie forestier) en 1968.

UNE FORMIDABLE Vente

D'AUTOS usagés

Spéciaux de fin d'année

IL FAUT LIQUIDER A TOUT PRIX. TOUTE OFFRE RAISONNABLE SERA ACCEPTEE.

DURANT CETTE VENTE

Le coût de l'enregistrement 1966 et 2 pneus d'hiver inclus dans notre prix!

$$

Des modèles de 1956 à 1964

$100.00

ET PLUS

CONSULTEZ NOS 4 VENDEURS

Maurice Michaud, tél. 723-8146 Romuald Moyen, tél. 723-6712

Jos. Meunier, tél. 723-7552 Armand Lavoie, tél. 723-7263

AUTOS USAGÉES DE QUALITÉ CAMIONS USAGÉS

CHRYSLER - PLYMOUTH - VALIANT - FARGO

Votre garage ou la courtoisie et l'honnêteté priment avant tout

723-2236

ICHAUD automobiles inc.

58 RUE DE L'ÉVÊCHÉ, RIMOUSKI P.Q. C.P. 980